

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

AMITIÉ à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :
M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°) LE NUMÉRO : 2 F
1er janvier FRANCE un an : 10 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 20 F

Compte Chèque Postal 4639 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

Dir. NUMÉROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin-juillet - Août-Septembre - Octobre
Novembre - Décembre

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Apprendre la Musique, c'est grandir son existence d'une dimension nouvelle, c'est s'accomplir soi-même et c'est prendre conscience de l'harmonie universelle.

Daniel LESUR.

No 279 — ORGANE MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS — MARS 1975

La formation du musicien amateur et le rôle des sociétés de musique populaire dans la vie musicale de la communauté en France : Situation actuelle et nouvelles tendances

AVANT-PROPOS

Avant tout, je dois préciser, qu'en France, l'enseignement est le même pour le professionnel et l'amateur, ils ne se distingueront l'un de l'autre qu'un moment où, comme le sportif professionnel, le musicien gagnera sa vie.

Il fut un temps où le musicien apprenait son métier « sur le tas » : Faure, Fauré, Poulenc et Milhaud ont accompagné au café-concert. Ma génération s'est formée en jouant au cinéma muet, au music-hall, à la brasserie ou encore, grâce aux musiques militaires en garnison dans de nombreuses villes pourvues d'une école de musique. Il en est autrement, aujourd'hui où la formation du musicien doit être complète, toutes ces possibilités ayant disparu.

Actuellement, par suite du nombre restreint d'écoles spécialisées, le seul moyen d'apprendre son métier se fait à travers les formations amateurs dont certaines, de ce fait, ont des qualités équivalentes à celles de professionnels.

N'oublions pas, qu'en France, 75 % des musiciens professionnels et parmi eux de très grands artistes (cordes, chanteurs et surtout instruments à vent) sont issus des musiques populaires.

André AMELLER.

A vrai dire il n'y a jamais eu, en France, une formation professionnelle pour les musiciens, entendons par là, que toute organisation n'a prévu de faire un corps d'état surtout pour les instrumentistes et les chanteurs. Certes, dans le cadre universitaire la formation de Maîtres s'est avérée indispensable et depuis quelques années, des Ecoles spécialisées ont pu donner à ceux-ci les éléments essentiels pour le métier : particulier de formateur avec surtout des notions, à combiner utiles, de pédagogie. Il

est certain que la fréquentation d'une grande école comme le Conservatoire Supérieur de Musique de Paris apporte beaucoup à celui qui le fréquente sérieusement, mais ne lui apporte, en définitive, rien pour son avenir professionnel, car les diplômes en sont toujours honorifiques ! Ceci est une autre histoire, mais il était utile que vous sachiez les raisons qui font que chez nous, en France, l'atmosphère musicale dans laquelle baignent les musiciens professionnels et amateurs, est la même.

En effet, la plupart des professionnels, 75 à 80 %, ont été formés au contact des Sociétés Populaires et des nombreuses écoles que celles-ci ont mises sur pied dans chaque coin de notre territoire, vaste pépinière de recrutement et où, souvent, les jeunes musiciens trouvent auprès de musiciens chevronnés des conseils judicieux leur permettant d'envisager de « faire sérieusement » de la musique : par exemple, il existe actuellement, bien sûr à différents degrés, 323 écoles de musique avec 40.200 élèves présentés aux concours en 1973. Ceux-ci se déroulent chaque année au niveau des Fédérations régionales.

Si nous dessinons la carte de notre pays, nous constaterons que chacune des provinces, sans avoir pour cela une spécialité, favorise pour différentes raisons, souvent d'émulation, certaines disciplines : par exemple, dans le Nord, nombreuses sont les formations de « vent » : fanfares et harmonies qui furent encouragées par les grandes entreprises : mines, charbonnages, filatures, etc... Le midi brillait par les voix, ses théâtres florissants encourageant celles-ci, sans pour autant se désintéresser des formations harmoniques qui, elles aussi furent et sont encore brillantes : l'Est domine, je songe à l'Alsace, par des formations chorales : la région parisienne favorise la variété et l'épanouissement du jazz en général. Mais, dans ce découpage superficiel, une idée maîtresse apparaît, celle d'offrir à la jeunesse l'occasion de faire de la musique sous la forme qui lui plaît : là, si vous le permettez, j'emploierai un terme à la mode, « un tronc commun » aux deux voies, professionnelles et celle des amateurs, sera encore de longue durée.

A un certain moment, parmi les plus doués et les plus ardents des élèves, sera envisagée la fréquentation des écoles de musique municipales ou nationales dont, en général, les structures sont précises et qui soumettent notre jeune musicien à quelques obligations fondamentales, à savoir : l'étude du solfège ; dictées, transposition, lecture chantée et rythmique afin de perfectionner l'oreille et l'œil, le déchiffrage et bien sûr, l'instrument choisi. Il trouvera là des professeurs qui, souvent, ont fréquenté des grands Maîtres ou appartenu à de grandes formations orchestrales et qui, nantis d'un bagage solide, leur donneront l'essentiel de la technique.

Très souvent, malgré les soucis de leur fréquentation de lycées, collèges spécialisés, etc., obligeant notre jeune artiste à quitter son village ou même sa ville pour suivre des cours à l'Université, celui-ci restera attaché à sa Société et à la vie musicale de sa cité, mais, hélas ! combien de difficultés rencontrées, il faut former dix élèves pour en conserver un seul et c'est un problème vital pour l'avenir de nos formations. Certes, pour certains, ce sera l'occasion de parfaire leurs études musicales, en trouvant en la grande ville, le Conservatoire National ou de Région avec des Maîtres éminents ; mais, quel lourd travail de mener des études générales et spécialisées et des études musicales, cependant, certains réussissent,

71^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

Paris, 6-7-8-9 mars 1975

ORDRE DU JOUR

- 6 mars : 9 h. 30. Commission de vérification des comptes, 121, rue La Fayette.
- 6 mars : 14 h. réunion du Conseil d'administration, même adresse.
- 7 mars : 14 h. 1ère séance de la 71ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE au F.I.A.P., 30, rue Cabanis, quartier Glacière ou Saint-Sauveur.
- 7 mars : 9 h. séance de clôture de la 71ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE au F.I.A.P., 30, rue Cabanis.
- 13 h. REPAS en COMMUN aux ARMES de COLMAR.
- CONCERT DE GALA : Vendredi 7 mars, salle Gaveau, à 20 h. 45, par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.
- Au programme : œuvres de Jules SEMLER-COLLERY, Jacques CHAILLEY, CHABRIER, André AMELLER, Désiré DONDEYNE et GERSHWIN.
- CONCOURS D'EXCELLENCE : 14, rue de Madrid, le dimanche 9 mars, à 8 h. très précises.

PROGRAMME DU CONCERT DE GALA

- 1 - DIVERTISSEMENT BURLESQUE, Jules Semler-Collery (Commande de l'Etat 1974) 1ère audition à Par.s. Morceau imposé au Concours International de Vichy (CISPM).
 - 2 - MORS EST ROLANZ, Jacques Chailley (d'après la Chanson de Roland) 1ère audition - Commande de l'Etat 1974.
 - 3 - TROIS PIÈCES PITTORESQUES, de Chabrier : Idylle, Danse Villageoise, Menuet pompeux (orchestration D. Dondeyne).
- ENTRACTE
- 4 - CRESCENDO, André Ameller (commande de l'Etat 1974) 1ère audition.
 - 5 - CONCERTO POUR UNE TROMPETTE ET HARMONIE, Désiré Dondeyne (commande de l'Etat 1973). 1ère audition.
 - 6 - UN AMERICAIN A PARIS, G. Gershwin, transcription Désiré Dondeyne.

d'autant que depuis quelques années, grâce aux classes dites « d'horaires aménagés » et à la création, il y a deux ans, d'un baccalauréat musical, il sera possible aux jeunes artistes d'envisager une carrière musicale, sans pour autant délaisser l'enseignement général comme cela le fut, hélas ! assez longtemps auparavant. C'est à peu près à ce moment que se désosieront nos deux catégories : professionnels et amateurs. Laissons à leur sort, les premiers pour nous préoccuper des seconds, c'est-à-dire des amateurs.

Ceux-ci, souvent, demanderont pour répondre à leurs obligations militaires, à servir dans une musique et là, ils trouveront une satisfaction d'autant plus grande que, dans les grandes villes, ils pourront fréquenter, en même temps, le Conservatoire. Certains s'engageront pour encadrer les jeunes musiciens et pourront, après leur temps militaire accompli, devenir de précieux moniteurs dans nos sociétés populaires.

Depuis quelques années, de nombreuses organisations formatrices pour les jeunes organisent, durant les périodes de vacances scolaires et l'été des stages de différents degrés et même pour les plus grands, dans lesquels l'élément pédagogique n'est pas dédaigné. Citons les Centres Musicaux Ruraux de France, cofinancés et aidés par quatre Ministères y compris celui de l'Agriculture. L'Association des Centres Musicaux Ruraux a pour but de former des professeurs et des animateurs permanents de culture musicale qui sont mis à la disposition des municipalités ou d'organismes qui souhaitent bénéficier de la double activité d'enseignement et d'action culturelle. La durée des études de formation est de deux années plus une année de stage pratique. Elles sont sanctionnées par une licence d'enseignement et d'animation musicale de la Fédération des Centres Musicaux Ruraux. Un pre-

jet a été proposé au Ministère intéressé par la Confédération Musicale de France, pour un statut-programme des moniteurs qui leur permettrait de bénéficier d'échelons indiciaires de rémunération.

Les Fédérations départementales adhérentes de la Confédération Musicale de France, depuis plusieurs années, favorisent pour nos musiciens amateurs les stages de formation et de perfectionnement avec, là aussi, des Maîtres de qualité. La Confédération, elle aussi, sur un plan plus vaste et international, chaque année, durant une semaine, favorise la rencontre de jeunes musiciens allemands et français.

Enfin, il existe de nombreux concours réservés aux seuls amateurs individuels ou aux formations instrumentales. Citons : « Le Royaume de la Musique » qui, avec l'aide de l'Office de Radio-diffusion Télévision Française, enregistre dans toute la France, les éléments qui le désirent, « Les Concours de Musique du Québec » dont le rôle s'avère de plus en plus utile dans ce pays où nous sommes attachés et avec lequel une collaboration s'est établie.

La Confédération Musicale de France porte la responsabilité de plus de 100 concours ou festivals, chaque année, organisés par nos fédérations départementales. Une aide des Ministères des Affaires Culturelles et de Jeunesse et Sports y trouve sa justification. Voilà pour ce milieu sympathique où se mêlent souvent, pour les besoins de la cause, ceux qui, devenus professionnels, restent attachés à leur province, à leur village et, les anciens et les jeunes qui seront remplis de fierté de se produire avec eux, simplement pour le plaisir de faire de la musique. Je crois que ceci est un fait rare pour qu'il vous soit dit en passant.

Mainenant, il est nécessaire d'envisager de traiter la seconde partie de mon propos : le rôle de

(Suite page 5)



CHRONIQUE DES DISQUES

G. DE MACHAUT

Poète et musicien, ce compositeur est sans doute la plus belle figure du XIV^{ème}. Il est le chantre de l'amour, et sa musique s'imprègne de tendresse. Les 17 exemples sont, tantôt chantés et accompagnés, tantôt uniquement instrumentaux (polyphoniques, quelques-uns monodiques), et l'on peut entendre viole, flûte à bec, soprano, cromorne, harpe.

Les genres en vogue se succèdent : ballades, violons (noter les élégantes volutes vocales dans « Douce dame tant com' vivray »), complaintes et rondeaux (dans « Ma fin est mon commencement », l'argument incite l'auteur à faire une imitation rétrograde du sujet).

Les 4 bons musiciens de Sanvoisin, spécialisés dans l'art médiéval, restituent ces pièces antiques à la fois avec ferveur et vérité. Les exécutions sont plus lyriques qu'animées. Voix de haute-contre assez souple.

Cette reconstitution, historiquement et musicalement valable, bénéficie d'une gravure fidèle aux timbres, dont l'ensemble est bien amalgamé. Album : reproduction des textes, notice. ARION 38 252.

BACH : SUITES D'ORCHESTRE

Nous en parlons jadis. Les 4 Suites adoptent la même coupe. D'abord une ouverture à la française très développée (lent-vif-lent) en général solennelle avec centre nerveux. Puis se succèdent des danses diverses, le plus souvent : courante, gavotte, menuet, bourrée. La 3^{ème} possède une élégante forlane et passepied ; la 2^{ème}, rondeau, sarabande d'une gravo bonté, polonaise, pétilante « badinerie » ; la 3^{ème}, gigue largement balancée ; la 4^{ème}, « réjouissance » d'une ébouriffante fantaisie.

La Sonate No 1 a un ton général de franchise et distinction. La S. No 2 (avec fl.) est tendre et espiègle. Trompettes et timbales rendent la S. No 3 majestueuse et éclatante (on y trouve la sublime aria pour cordes). La S. No 4, dont la grandiose ouverture a un aspect assez pastoral, est élaborée, colorée.

Munchinger conduit l'Orch. de ch. de Stuttgart avec une exemplarité et salubre rigueur de style, ce qui nous vaut un déroulement régulier et puissant, sans « dérive » ; avec fermeté et dignité, avec franchise et simplicité. La vigueur n'entraîne aucune épaisseur du tissu orchestral, tout en lui donnant un relief buriné, nourricier de contrastes par la vie et l'émotion. On ne peut passer sous silence le choix des solistes (en particulier Ranjpal dans la S. 2).

Réalisation : Répartition bien axée, limpidité et équilibre. (Réédition en collection populaire). DECCA 116 388/7.

BACH : LA FLUTE

Intégralité des belles pages qu'il a confiées à cet instrument.

4 Sonates, fl-clavier. La BWV 1030 est le chef-d'œuvre de la série : richesse mélodique, polyphonique et rythmique

(1 - luxuriant, 2 - large, 3 - fugue et gigue). La 1031 dégage un charme doux et touchant (2. admirable sicilienne). Frappée en pleine lumière, la 1032 met la fl. en valeur (1 et 3. Joyeux et clairs, 2. dolent et triste). La 1020 est intimiste (1 et 3. animés, décidés, 2. mélancolique).

3. Son. fl-basse continue. L'écriture de la BWV 1034 est redoutable pour le soliste (1 et 3. courbes affectueuses, 2 et 4. cursifs, étincelants). La 1033 est particulièrement brillante (1 et 3. flexibilité, 2 et 4. éclaboussent de glissées de notes). Noblesse et élégance de la 1035 (verve encore ! mais intériorité de la sicilienne).

La thématique de la Son. fl. seule donne souvent l'illusion, par la grandeur de son ambitus, de porter en soi son accompagnement (courante extraordinaire, sarabande plaintive, bourrée moussieuse). La suite fl-basse est une partita (prélude) : volutes agiles. Fugue fluide et veloutée. Sarabande : envergure. Gigue incisive. Beaucoup de sentiment dans la Son. 2 fl-basse, très inspirée : une perle (1 et 3. intimes et subtils, 2 et 4. concerts d'oiseaux). La Son. fl. - basse est équilibrée et enrichissante (1. élasticité, 2. fin, 3. pénétrant, 4. prestes imitations).

Phrasé ample, soutenu, souple, égal. Style souverain. Et ne parlons pas de la technique, éprouvée, magistrale, de la place calculée des respirations, etc... Le Dieu Pan se pencha sur le bœreau du jeune Rampal, lui prodiguant ses dons les plus rares ! Son coéquipier habituel Veyron-Lacroix, est en tous points digne de lui. Leur conversation est cohérente, discrète et intime, sobre et délicate. Nulle trace de « crispation » dans les moments de haute et rapide virtuosité ; ils demeurent à l'aise. Aucune défaillance, pas le moindre flottement dans les courbes de relais ! Ces versions, qui font autorité, embaument cœur et esprit.

L'enregistrement reste dans le domaine de la musique de chambre, enveloppé d'une discrétion ouatée, nimbé d'une lumière douce et bleutée Espace vaste et clair. Excellent coffret (3 d.)

ERATO STU 70 820 à 2.

K.P.E. BACH, HOFFMEISTER : LA FLUTE

2 concertos pour flûte et cordes : le 1^{er} dépasse le 2^d en intérêt.

Celui de Bach est hardi et conquérant (1. Aux tutti nerveux d'un orch. impérieux et toujours sur le qui-vive, le soliste oppose des réponses placides, parfois loquaces, 2. Mélodie parfumée, 3. pirouette preste et souriante).

D'une audition agréable, celui de Hoffmeister (fin XVIII) se situe dans le sillage mozartien, génie en moins (1 et 3. pleins d'entrain et de bonne humeur, comportent des soli volubiles, 2. romance taillée dans un tissu léger, bleu ciel).

Chez Larrieu, le son charme, la technique convainc, le style séduisant. L'orch. de Monte-Carlo est empoigné par Freccia avec énergie.

Bon équilibre soliste-orch., dans une acoustique limpide.

DECCA (QUADRAPH.) 7214.

BEETHOVEN : LE PIANO

Le Concerto No 5, « L'Empereur » 7 une sorte de « Symph. héroïque » avec piano principal. Certains traits pianistiques ne sont pas sans annoncer Chopin. (1. portique grandiose à l'architecture libre et puissante, laissant sa place à la poésie, 2. méditation grave, paisible mais mouvante, 3. volontaire et exultant).

Eschenbach dispose d'une technique habile et fluide ; son style acquies sans doute plus de personnalité. Il est accompagné par Ozawa à la tête de l'Orch. de Boston. Interprétation nuancée, qui traite de Concerto comme une œuvre classique traditionnelle. Je gage que certains souhaiteraient une articulation plus nette ; la volonté se dissout un peu dans le lyrisme.

Réalisation : le piano est bien intégré à la masse comme le veut l'esprit de l'œuvre.

D.G.G. 2530 438.

BEETHOVEN : LA IX^{ème}

Ce qui frappe, c'est l'unité conceptuelle. Chaque mouvement est organisé en vue de préparer logiquement l'éclatement du finale (et le thème de l'Ode est « couvé » au cours des épisodes antérieurs). Version due à Ozawa conduisant le New Philharmonic Orch.

Dans le 1^{er} mouvement, un cosmos se forme. Le chef le veut d'abord chaotique, massif, puis l'organise avec une volonté tenace. Le scherzo avec ses alternances binaire-ternaire, ses arrêts redoutables, ses oppositions françaises écharnées et oasis de tendresse, il l'assied solidement, l'édifie vigoureusement. L'adagio, dont la douceur est pénétrante et où la mélodie atteint le sublime, le voici avec une poésie délicate imprégnée d'un son humain et d'un pouvoir émotionnel réels, surtout au début.

Le finale est synthèse et aboutissement : après rappels des précédents volets, le thème célèbre sourd des graves, monte et s'épanouit peu à peu ; les voix appellent la joie ; un cortège se forme ; appel solennel à l'attente universelle ; épisode recueilli ; enfin libérée, la joie explose. Outre qu'elle a ici plus d'envergure, la baguette d'Ozawa distribue aussi la tendresse. Effet sculptural.

Dans l'ensemble, l'œuvre conserve donc son impact. La captation a permis une bonne lisibilité et un fondu que la reproduction ne dissout pas. En album de 2 d.

PHILIPS 6 747 119.

SCHUBERT : LE PIANO

Précisons que cette sonate op. 101 est la 18^{ème} (1826) ; dite aussi « son. - fantaisie » ; beau et fin pastel. Jamais sans doute le clavier ne fut dispensateur de plus douce et intime poésie. Tout se déroule sous le signe de la lumière et de la paix intérieure.

(1. un peu comme un imprromptu. 1^{er} thème tendrement ingénu ; 2^{ème} léger, dansant, « viennois ». Le long développement consiste surtout en répétitions variées, ornées du matériau. 2. délicieux and., d'une fraîcheur naïve. 3. menuet : même esprit, avec merveilleux trio majeur. 4. caractère élégamment rythmé, gai et populaire).

Ashkenazy adopte un tempo modéré. Son toucher moelleux, délicat, offre le contraste de quelques épisodes très affirmés. Son interprétation s'adresse au cœur. Cdre très réceptive et subtil.

DECCA 6602.

BRAHMS : UN RECITAL DE PIANO

D'abord quelques pages de vieillesse (presque), riches et concises : fantaisie rhapsodique (op. 70 No 2), Intermezzi (op. 117 No 2 et 118) d'une tendresse désabusée, Ballade. Autant de confidences.

S'y oppose la jeune et bouillante, mais posée et équilibrée sonate op. 5 No 3. (1. imposant, mais affectueux, 2. nocturne d'une chaude sensibilité, 3. Scherzo énergique, 4. Intermezzo romantique).

Kahn fait preuve en général d'une sensibilité dont le charme poétique

est grand (Ex. : les pièces isolées, le 2^{ème} volet de la son.). C'est pourquoi on s'étonne de le voir « secouer » le final à peu brutalement. Il a par contre raison d'accorder au 1^{er} mouvement un ton légendaire, oscillant constamment entre puissance et douceur.

Résonances profondes, vrines, bien « pesées ».

EPIDAURE (DISTRIB. SONOPRESSE) 1947.

ALBENIZ : LE PIANO

Dans les 6 feuillets d'album bûlés sur des rythmes caractéristiques, groupés sous le titre Espana, la couleur nationale allie la discrétion à l'acuité, la finesse à l'authenticité (Preludio ; Tango célèbre ; Malaguena, Serenata fantasma aux teintes changeantes ; Capricho au gracieux balancement ; Zortzico métriquement original).

Puis 3 pièces moins connues, gonflées des senteurs du terroir : Cor-deba : ne manque pas d'envoies lyrique ; Navarra : animée, tonique, racée ; La vega : plus constante, travaillée et libre, forte et riche, laisse prévoir les trésors d'Ibéria.

Sonorités cristallines, infinie délicatesse du toucher, jolis coloris, style raffiné (sans minauderie), ainsi se présente Sanchez. Instrument retransmis comme un bijou scintillant au loin.

ENSAJO 6 (distrib. Disc' AZ).

LA GUITARE

Négligeons 2 classiques transcriptions : « Asturias » et « Sevilla » d'Albeniz. Notre attention est plus volontiers retenue par les œuvres originales : Do Sanz (XVIII^{ème}) : « Marizapalos » (variations) ; 5 chansons populaires harmonisées avec finesse ; 6 danses populaires hautes en couleur. De Turina : « Fandangillo » exploitant toutes les ressources de la guitare, « Refaga » (ra-fale), « Hommage à Terrega » d'inspiration flamenco. De Rodrigo : brillant « Zapateado » ; la mélodie en arpèges continus suggère les harmonies ; « Fandango » ingénueusement bâti.

Santos possède une appréciable habileté technique jointe à une réelle musicalité, discrètement colorée. Son jeu pittoresque (danses) plait encore plus dans les contemporains. Gravure fidèle et sensible.

ERATO STU 70 844.

LE HAUTOIS

« Neumes » : séquences rituelles jouées par l'autos dans les cérémonies grecques. Dans la pièce de Ohana, le récitatif est à la fois plaintif et inflexible ; le piano le strie avec mordant ou le prolonge en résonances profondes.

D'une écriture déliée, la Sonate de Mihail est bucolique, fantasque, spirituelle ; dans le finale, polyphonie plus chargée, vive. Celle de Mihailovic se distingue par son intensité expressive, son lyrisme supra-national, son dynamisme fantasque (1. pastorale animée, 2. scherzo cursif, pochade humoristique, 3. nocturne perlé, 4. capricieux, fugace, tout en piroquettes).

Enfin « Mélopéa » (hautb. seul) : une parfaite courbure et éloquence étonnante.

Pour Oha, Darauz adopte un phrasé volontairement rauque et un style soûplement incantatoire ; dans Mih., il atteste un art consommé de la nuance. Dans la sonat., lui et F. Bonnet forment le duo idéal.

4 premiers enregistrements, bénéficiant d'une réalisation frappante de présence.

CALLIOPE (D.P.I.) 1816.

ORGUES ET LIMONAIRES

Voici qu'on a exhumé ces instruments désuets et délaissés ! Quelle bonne idée ! Nous entendons successivement : Gros orgue Gaudin, qui offre de grandes possibilités orchestrales. Mortier et différents Limonaires, petits ou grands. A la grande variété des timbres s'ajoutent des accessoires, car la percussion est généreusement fournie : caisses, wood-block, tambour, cymbales... et même xylophone !

Grâce à leur répertoire, cette découverte s'accompagne de la retrouvaille de chansons célèbres d'hier et d'aujourd'hui. L'entre 2 guerres fut particulièrement pourvue en refrains qui restent gravés dans nos mémoires ! (T'en fais pas Bouboile ; la rue de notre amour, Emilienne, Avoir un bon copain, La Fille du Bédouin, Dans les jardins de l'Alhambra, Valencia, Rosalie, Sous les ponts de Paris, Rose-Marie, Rosa la Gitane, Frou-Frou... que sais-je encore !). Et des valse (Waldteufel : les patineurs, Espana ; Strauss : Aimer, boire et chanter, Sang viennois) des polkas (Frits-trats p. ; Perles re cristal) des marches (Radetzky-M.) ; des fantaisies (Estudiantina)... et des ouvertures (Rossini : G. Tuil ; la Gazza ladra ; Suppe : cavalerie légère). Plus de 50 morceaux.

Tous les instruments et cartons sont soigneusement maintenus en parfait état de fonctionnement, favorablement capés, rendus dans les conditions optimales de présence, avec bons effets stéréo, bien décomposés. Ce coffret de 4 d. ne s'accompagne d'aucune notice (il est fallu au moins situer les appareils sur le double plan historique et technique).

Résumons nous : exhumation peu banale et enjouée ; restitution ravissante et sympathique ; délicieux voyage dans un passé si proche et si lointain ! Avec cette réalisation fameuse, savoureuse et pittoresque, les prestigieux manèges d'antan reprennent vie, les faubourgs se réveillent, les bals populaires s'animent, les kiosques à musique déversent leurs flonflons ! ERATO 9101 à 4.

MUSIQUE KABILE

Situation : Togo (Cf notice documentée et illustrée). La musique y revêt un caractère fonctionnel et saisonnier ; rituel aussi.

Outre de remarquables ex. vocaux (femme écrasant le mil, cérémonies

funéraires ponctuées par polyrythmie, etc...) notre attention est attirée par d'intéressantes particularités instrumentales, notamment une lithophonie qui prouve que le génie musical humain sut s'adapter à l'environnement dès l'âge de la pierre.

Egalement : xylophone rudimentaire en tiges séchées, donga rassemblant 2 tambours, sifflet en terre cuite, flûte d'eau, tambour de poterie, arc musical (un bâtonnet glisse sur la corde pour modifier la hauteur du son, 2 fines baguettes la frappent, la bouche faisant caisse de résonance), corne d'antilope (traduisant la parole), tambour à corne vibratoire, trompe de babab, etc... OCORA 76.

Roland CHAILLON.

Participation française aux concours internationaux de musique LAURÉATS 1974

— M. Marc SOUSTROT, chef d'orchestre, 1^{er} PRIX du Concours International de Jeunes Chefs d'Orchestre de la Fondation Rupert, Londres (Grande-Bretagne).

— L'Ensemble Instrumental Paul TAFFANEL, 1^{er} PRIX de Quintette à Vent du Concours International des Jeunes Musiciens de Belgrade (Yougoslavie).

— Mlle Marie-Thérèse GHIRARDI, guitariste, 1^{er} PRIX du Concours International Maria Canals, Barcelone (Espagne).

— M. Cyprien KATSARIS, pianiste, 1^{er} PRIX du Concours International G. Cziffra, Versailles (France).

— Mlle Chantal MATHIEU, harpiste, 2^{ème} PRIX du Concours International d'Exécution Musicale de Genève (Suisse).

— M. Frédéric AGUÉSSY, pianiste, 2^{ème} PRIX du Concours International « Casella » de Naples (Italie).

— M. Guy TOUVRON, trompette, 2^{ème} PRIX du Concours International de Musique du Printemps de Prague (Tchécoslovaquie).

— M. Pascal DEVOYON, pianiste, 2^{ème} PRIX du Concours International « Busoni » à Bolzano (Italie).

— M. Gilbert AUDIN, bassoniste, 2^{ème} PRIX du Concours International d'Exécution Musicale de Genève (Suisse).

— M. Pierre REACH, pianiste, 2^{ème} PRIX du Concours International Maria Canals à Barcelone (Espagne).

— Mlle Anne PERCHAT, pianiste, 2^{ème} PRIX (section féminine) du Concours International Viotti à Vercelli (Italie).

— M. Pierre-Laurent AIMARD, pianiste, 2^{ème} PRIX (section masculine) du Concours International Viotti à Vercelli (Italie).

— MM. Pierre AYMONTIER et Claude KNOELLER, flûtistes.

2^{ème} PRIX ex aequo du Concours International de flûte de Montreux (Suisse).

— Mlle M.-Annick NICOLAS, violoniste, 3^{ème} PRIX ex aequo du Concours International Tchaikowski (U.R.S.S.).

— M. Jean-Pierre BARRELLON, hautboïste, 3^{ème} PRIX du Concours International du Printemps de Prague (Tchécoslovaquie).

— M. Arnaud DUMOND, guitariste, 3^{ème} PRIX de guitare du Concours International des Jeunes Musiciens de Belgrade (Yougoslavie).

— M. Bernard SOUSTROT et Gérard MILLERRE, trompettistes, 3^{èmes} PRIX ex aequo du Concours International du Printemps de Prague (Tchécoslovaquie).

— Mlle Marie-Paule SIRUGUET, pianiste, 3^{ème} PRIX du Concours International Viotti à Vercelli (Italie).

— M. Pierre PRADIER, pianiste, 3^{ème} PRIX du Concours International « Casella » à Naples (Italie).

— M. Yvan CHIFFOLEAU, violoncelliste, 3^{ème} PRIX ex aequo du Concours International Tchaikowski à Moscou (U.R.S.S.).

— Mlle Brigitte ENGERER, pianiste, 3^{ème} PRIX ex aequo du Concours International Tchaikowski à Moscou (U.R.S.S.).

— M. Jean-Claude VELIN, violoniste, 3^{ème} PRIX du Concours International de violon « Paganini » (Italie).

600

Nous avons le plaisir de compter parmi ces lauréats : MM. Marc Soustrot, chef d'orchestre, Bernard Soustrot, trompettiste et Guy Touvron, trompettiste, qui ont été de brillants éléments des stages de la C.M.F. Nos vives félicitations à tous, et en particulier à nos trois amis.



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
18 rue de Valenciennes - 75013 PARIS - Tél. : 01 43 01 74

HENRI
SELMER
PARIS

CHRONIQUE DE TOUCY

STAGES et DIPLOMES

Lors de l'audience qu'il nous a accordée le mardi 28 janvier, M. Jean Maheu, directeur de la Musique aux Affaires Culturelles, non seulement s'est montré favorable à l'officialisation du Certificat d'Aptitude à la Direction et à l'Animation des Sociétés Musicales d'Amateurs, mais il a chargé ses services de prendre contact avec le Ministère de l'Intérieur pour étudier la possibilité d'offrir aux titulaires de ce diplôme des débouchés définis dans le code de la Fonction Publique. Nous avons été particulièrement sensibles à la confiance que nous ont témoignée les hauts fonctionnaires de la Direction de la Musique quant à la définition des épreuves de cet examen et la détermination de leur niveau.

C'est dire l'importance que prend le premier stage qui se déroulera au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy pendant les vacances de Pâques. Les futurs candidats au Certificat d'Aptitude feront la connaissance de ceux qui ont accepté de les y préparer, et auront l'occasion, et de se situer par rapport au niveau de l'examen, et d'établir leur projet de formation. De nombreuses Fédérations ont manifesté l'intérêt qu'elles portent à ce diplôme en prenant en charge, totalement ou partiellement, les droits d'inscription de leurs stagiaires. A l'heure où j'écris, il reste quelques places pour ce stage. Exceptionnellement, nous accepterons les dernières inscriptions jusqu'au 12 mars 1975.

Mais, contrairement à ce que certains semblaient avoir compris, le Centre Albert Ehrmann ne formera pas que des «chefs de musique». Il a l'ambition de présenter un éventail de stages permettant à chaque musicien de nos sociétés de se perfectionner. Il veut répondre aux besoins de la petite formation rurale et veut offrir à chacun une occasion de promotion.

Consultez le programme établi à ce jour : il s'adresse tout autant au jeune saxophoniste qui n'a pas eu l'occasion de travailler avec un spécialiste de l'instrument qu'au clarin, au tambour... ou au flûtiste désirant diriger une batterie-fanfane ; tout autant au mandoliniste amateur qu'au musicien appelé à enseigner la musique à l'école ; autant au jeune désireux de vivre musicalement, une rencontre franco-allemande qu'au musicien confirmé prêt à consacrer dix jours de vacances pour participer au Festival de la Puisaye...

Chacun de ces stages se terminera par des épreuves de contrôle, et nous rêvons d'établir, parallèlement au livret fédéral des sociétés, un livret de formation du musicien où seront consignés sa participation aux examens, aux stages, les résultats qu'il a obtenus, le niveau qu'il a atteint.

Ce qui me paraît le plus sympathique dans mes nouvelles fonctions, c'est l'intérêt porté à notre entreprise par des correspondants et des visiteurs de plus en plus nombreux. Soyez en remerciés. Ce dialogue nous est nécessaire si, ensemble, nous voulons réaliser au mieux le projet généreux du président Albert Ehrmann.

Le directeur du C.N.P.M.A.E.,
René TONNON.

Pour le centre musical de Toucy

Montant des sommes déjà reçues :
12.633,45 F

UNION GRAND DUC ADOLPHE, de LUXEMBOURG (Grand Duché de Luxembourg) 4.000 F; «Les Cadets», LA VILLE-DU-BOIS (Essonne) 250 F; Fédération Musicale CHAMPAGNE et MEUSE 200 F; Amicale Harmonie Municipale d'AURILLAC (Cantal) 200 F; Mme MET, PAPEETE (Tahiti) 100 F; Musique d'AMBOISE (Indre-et-Loire) 100 F; M. CAMBOT AMBARES-LA-GRAVE (Gironde) 50 F; M. CIRAN, BORDEAUX-CAUDERAN (Gironde) 50 F; M. EMMANUEL Franck, PARIS-VIIème 20 F; Société Musicale SAINT-FLORENT (Haute-Loire) 20 F.

Total à ce jour : 17.623,45 F

STAGES 1975

75 CAA — Stage d'information sur le Certificat d'Aptitude à la Direction et à l'Animation des Sociétés Musicales. 25 mars au 2 avril 1975 ; responsable : Albert Ehrmann. Inscription avant le 12 mars : 400 F.

75 SA — Stage de Saxophone (recommandé aux élèves travaillant avec des professeurs non spécialistes de l'instrument). 1er au 10 juillet 1975 ; responsable : Claude Decugis, 1er Prix Cons. de Paris. Inscription avant le 1er juin : 250 F.

75 FHA — Stage de Perfectionnement, Formation d'Harmonie (solfège, ensembles). 1er au 12 juillet 1975 ; responsables (à préciser). Inscription avant le 1er juin : 250 F.

75 BFC — Stage de Formation de Chefs de Batterie-Fanfane. 3 au 12 juillet 1975 ; responsable : André Trémone C.T. de la C.M.F. Inscription avant le 1er juin : 225 F.

75 OLP — Stage d'Orchestre à Plectre (mandolines, mandoles, mandolinettes, guitares, contrebasse à cordes). 15 au 27 juillet 1975 ; responsables : René Marteau, C.T. de la C.M.F., et René Poitou, prof. de Guitare classique. Inscription avant le 15 juin : 300 Francs.

75 FAL — Stage franco-allemand de Musique d'Harmonie. 10 jours, entre le 15 juillet et le 15 août (séra précisé) : 250 F.

75 TTA — Stage de Perfectionnement, Trompette et Trombone. 10 jours, entre le 15 juillet et le 15 août (séra précisé) : 250 F.

75 CSA — Stage de Perfectionnement, Clarinette et Saxophone. 10 jours, entre le 15 juillet et le 15 août (séra précisé) : 250 F.

75 PUY — Stage de réalisation : Festival de la Puisaye (préparation de 3 concerts d'instruments à vent). 8 au 18 août 1975 ; responsable : René Tonnon. Inscription avant le 15 juin : 250 F.

75 MEC — Stage sur la pédagogie de l'Enseignement de la Musique à l'Ecole. 21 au 31 août 1975. Responsables : M. Robert, dir. art. du Sud-Est, un inspecteur de l'Education Nationale. Inscription avant le 1er juillet 1975 : 250 F (Ce stage aura des activités communes avec le suivant).

75 CCH — Stage de Chant Choral et de Formation de chefs de Chœur. 21 au 31 août 1975. Responsables : Philippe Caillard, C.T.P., Joseph Muller, C.T. Choraux d'Alsace. Inscription avant le 1er juillet 1975 : 250 F. (Ce stage aura des activités communes avec le précédent).

Les bulletins d'inscription sont en dépôt dans les Fédérations. Pour tous renseignements complémentaires, écrire ou téléphoner.

ADHESION DE PRINCIPLE

M.

Adresse :

Date de naissance :

Profession :

serait éventuellement intéressé par le stage de :

A envoyer directement à M. le Directeur du C.N.P.M. Albert Ehrmann, 89130 Toucy.

STAGES 1975

16 MARS 1975 : SELESTAT (Bas-Rhin). Stage de Chefs de Chœur. M. J. MULLER, 93, rue Vieux-Muhlbach 68000 COLMAR.

12 et 13 AVRIL 1975 : KLEEBACH. Stage de Chefs de Chœurs. M. J. MULLER, 93, rue du Vieux-Muhlbach 68000 COLMAR.

RECITALS D'ORGUE

Dimanche 9 mars, 17 h. 45 — Entrée libre — Récital d'orgue par Eliane Birling, prix d'excellence de la Ville de Paris, œuvres de Buxtehude, Bach, Dupré.

Dimanche 16 mars, 17 h. 45 — Entrée libre — Récital d'orgue par Pierre Delpit, organiste de Notre-Dame-du-Rosaire, à Paris, œuvres de Pachelbel, Hanff, Bach.

Dimanche 23 mars, 17 h. 45 — Entrée libre — Récital d'orgue par Thérèse Rupp (Suisse), œuvres de Clément, Bach, Alain.

Dimanche 30 mars, 17 h. 45 — Entrée libre — Récital d'orgue par Renate Steiner, organiste à Winterthur (Suisse), œuvres de Gullain, Bach, Alain.

ETUDE DU RYTHME

f. : facile. m.f. : moyenne force. d. : difficile

Becker - COURS COMPLET DE SOLFÈGE

4^e volume : 13 leçons sur des rythmes de danse

4 a - deux clés mélangées : sol et fa

4 b - cinq clés mélangées : sol 2^e, fa 4^e, ut 1^e, 3^e, 4^e

4 c - sept clés mélangées : sol 2^e, fa 3^e, 4^e, ut 1^e, 2^e, 3^e, 4^e

Acc. pour toutes les versions BL. 712

8^e volume : 14 études sur des rythmes irréguliers comprenant un thème varié

8 a - cinq clés mélangées : sol 2^e, fa 4^e, ut 1^e, 3^e, 4^e

8 b - deux clés mélangées : sol 2^e, fa 4^e

8 c - sept clés mélangées : sol 2^e, fa 3^e, 4^e, ut 1^e, 2^e, 3^e, 4^e

Acc. pour toutes les versions BL. 814

Bitsch - 12 LEÇONS DE SOLFÈGE RYTHMIQUE avec accompagnement (d.) (BL. 818)

Les mêmes, sans accompagnement :

Vol. a - En clé de sol

Vol. b - Sept clés mélangées

Cardin - SOLFÈGE RYTHMIQUE, en 4 volumes sans accompagnement

Clé de sol :

1^{er} volume : mesures simples (f. et d.)

2^e volume : mesures composées (m.f. et d.)

Les mêmes sur 3 clés mélangées (sol 2^e, fa 4^e, ut 4^e)

3^e volume : mesures simples (f. et d.)

4^e volume : mesures composées (m.f. et d.)

Dandelot - ETUDE RYTHMIQUE, en cinq cahiers

1^{er} cahier : mesures simples (f.)

2^e cahier : mesures composées

3^e cahier : rythmes simultanés

4^e cahier : mesures simples (complément au 1^{er} c.)

5^e cahier : mesures composées (complément au 2^e c.)

Devèze - 110 DICTEES RYTHMIQUES (t.f. à t.d.)

Dubois (P.M.) - 44 DICTEES RYTHMIQUES ou leçons de solfège rythmique (t.f. à d.)

Huguet - LA LECTURE MUSICALE DISSOCIEE

A. Le rythme parlé :

A-1 Débutant et préparatoire ; A-2 Élémentaire 1 ; A-3 Élémentaire 2 ; A-4 Moyen 1 et 2 ; A-5 Supérieur.

Le Prev - RYTHMIQUE. Exercices et jeux élémentaires en vue de la lecture rythmique et du développement des réflexes. Cahier 1.

Lequien - 150 DICTEES RYTHMIQUES à une partie (f. à t.d.)

Rieunier (F.) - 22 DECHIFFRAGES RYTHMIQUES INSTRUMENTAUX pour tous les instruments (f. à d.)

Rueff - 22 ETUDES DE RYTHMES, sans accompagnement (d.)

Thurner - SOLFÈGE OU DICTEES DES RYTHMES, édition revue et augmentée par G. Dandelot (f., m.f., d.)

Vachey - COURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL GENERAL de l'initiation au stade élémentaire Cours initial (1^{re} année). E-1 50 lectures rythmiques en clé de sol

Cours préparatoire (2^e année). E-2 40 lectures rythmiques en clé de sol

Cours élémentaire (3^e année). E-3 40 lectures rythmiques en clé de sol

Weber (A.) - 60 LEÇONS DE LECTURE RYTHMIQUE sans accompagnement, en 2 cahiers (d.)

— LEÇONS PROGRESSIVES DE LECTURE ET DE RYTHME, sans accompagnement, en 6 volumes :

Volume I : clés de sol 2^e, fa 4^e (f.)

Volume II : clés de sol 2^e, fa 4^e (m.f.)

Volume III : clés de sol 2^e, fa 4^e mélangées, clé de ut 4^e ou 1^e (m.f.)

Volume IV : clés d'ut 4^e ou 1^e et mélange des clés d'ut (4^e ou 1^e) et des clés de sol 2^e et fa 4^e (d.)

Volume V : clés d'ut 3^e, 1^e ou 4^e et mélange des 5 clés (d.)

Volume VI : clés d'ut 2^e, fa 3^e et mélange des 7 clés (d.)

Alphonse LEDUC

175, rue St-Honoré - 75001 PARIS - Tél. 260.62.47 et 48.61

Pour le centre musical de Toucy

Tableau d'honneur des sociétés pour Toucy

Ont versé pour les travaux d'aménagement :

Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg)	4.000 F
Comité des Fêtes de Strasbourg	1.000 F
« Les Cadets » La Ville du Bois	250 F
Amicale Harmonie d'Aurillac (Cantal)	200 F
Harmonie Municipale de Colombes	200 F
Harmonie Municipale de Vichy	200 F
Harmonie Municipale de Montluçon	200 F
Harmonie Municipale de Pantin	150 F
Musique Municipale d'Ajaccio	100 F
Harmonie de Charleville-Mézières	100 F
Union Musicale de Revin	100 F
Harmonie de Rosny-sous-Bois	100 F
Société Musicale de St-Seurin-sur-l'Isle	100 F
Harmonie Municipale de Decize	100 F
Harmonie Estudiantina de l'Académie Orléans-Tours	100 F
Les Enfants de l'Avenir de Rigny-Ussé	100 F
Musique d'Amboise (Indre-et-Loire)	100 F
Musique Municipale d'Angers (Maine-et-Loire) ..	100 F
Société Musicale Ste-Florine (Hte-Loire)	20 F

DONS DES FEDERATIONS

Fédération des Sociétés Musicales de l'Yonne ..	2.000 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest ...	1.500 F
Fédération des Sociétés Musicales de Moselle et Meurthe-et-Moselle	1.000 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne ...	500 F
Fédération des Sociétés Musicales du Centre ...	500 F
Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or ..	500 F
Fédération des Sociétés Musicales de la Loire et de la Haute-Loire	500 F
Fédération des Sociétés Musicales du Gers	300 F
Fédération des Sociétés Musicales d'Alsace ...	300 F
Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes	250 F
Fédération des Sociétés Musicales de Picardie ..	250 F
Association des Chorales d'Alsace	200 F
Fédération Musicale Champagne et Meuse	200 F
Fédération des Sociétés Musicales du Midi ...	150 F
Fédération des Sociétés Musicales des Alpes de Haute Provence	100 F
Fédération des Sociétés Musicales de Hte-Garonne	100 F
Fédération des Stés Musicales de Seine-et-Marne	100 F
Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse ..	100 F

DE LA PAIX DE PARIS

MUSIQUE DES GARDIENS

CONCERTS PUBLICS

Liste des Concerts Publics qui seront donnés par la Musique des Gardiens de la Paix dans les squares et jardins de la Ville de Paris au cours de la saison.

MOIS D'AVRIL (4)

Dimanche 13 avril, 15 h., Parc Floral - Batterie-Fanfane ; Samedi 19 avril, 16 h., Buttes-Chaumont - Batterie-Fanfane ; Samedi 26 avril, 15 h., Parc Floral - Musique ; Samedi 26 avril, 16 h., Square du Temple - Batterie-Fanfane.

MOIS DE MAI (6)

Jeu 8 mai, 17 h., Luxembourg-Musique ; Samedi 10 mai, 15 h., Parc Floral - Batterie-Fanfane ; Mardi 13 mai, 20 h. 30, Square de l'Archevêché - Musique ; Lundi 19 mai, 15 h., Parc Floral - Musique ; Jeudi 22 mai, 20 h. 30, Square Moutoursis - Musique ; Samedi 1^{er} mai, 17 h., Square Champs-Élysées - Musique.

MOIS DE JUIN (6)

Dimanche 1^{er} juin, 15 h., Parc Floral - Batterie-Fanfane ; Jeudi 5 juin, 21 h., Square Carpeaux - Musique et Batterie-Fanfane ; Mardi 10 juin, 21 h., Square de l'Archevêché - Batterie-Fanfane ; Mercredi 18 juin, 21 h., Square du Temple - Musique et Batterie-Fanfane ; Samedi 21 juin, 17 h., Place des Vosges - Musique ; Samedi 28 juin, 15 h., Parc Floral - Musique.

MOIS DE JUILLET (4)

Jeu 10 juillet, 17 h., Champs de Mars - Batterie-Fanfane ; Samedi 12 juillet, 15 h., Parc Floral - Musique et Batterie-Fanfane ; Dimanche 13 juillet, 17 h., Luxembourg - Musique et Batterie-Fanfane ; Lundi 14 juillet, 16 h., Hôtel de Ville - Musique et Batterie-Fanfane.

MOIS D'AOUT (4)

Jeu 21 août, 21 h., Square Necker - Musique et Batterie-Fanfane ; Mardi 26 août, 21 h., Acherieux - Batterie-Fanfane ; Samedi 30 août, 15 h., Parc Floral - Batterie-Fanfane ; Samedi 30 août, 17 h., Luxembourg - Musique.

Chef de Musique : Désiré Dondoyne ; Chef de Musique Adjoint : Roger Dourne! ; Tambour-Major : Pierre Bréard.

LES SOCIÉTÉS MUSICALES D'AMATEURS EN 1973

par Marcel CHAPUIS

L'œuvre de SAX

(Adolphe SAX - 1814 - 1894)

L'histoire des sociétés instrumentales est intimement liée à celle de la facture instrumentale. En raison des difficultés d'exécution, imputables à la grande imperfection des instruments au tant qu'à leur acquisition onéreuse, les sociétés chorales se trouvaient, naturellement, être les plus aptes à véhiculer la Musique populaire. Certes, il existait des sociétés instrumentales. Leur origine est même plus lointaine que celle de l'Orphéon, puisque elle remonte, pour certaines sociétés, à la Révolution (Sociétés d'Armentières 1788, de Valenciennes 1789, de Douai 1791...). Mais c'est en vain qu'on cherchera dans la première moitié du 19^e siècle, l'illustration d'une vitalité comparable à celle de l'Orphéon vocal. (Simon fait mention d'un concours réunissant 3 sociétés instrumentales en 1820 à Tourcoing).

Les inventions de Sax allaient mettre un terme à cette période de l'histoire des sociétés instrumentales conditionnée par les obstacles techniques.

Si, avec H. A. Simon, « on peut affirmer que Sax fut l'homme providentiel auquel est due la principale impulsion de l'immense croissance prise par les Harmonies et les Fanfares aussitôt la généralisation de ses lumineuses découvertes, c'est-à-dire vers 1848, il convient néanmoins de préciser quelles furent les conditions qui présidèrent à l'adoption des instruments de l'habile facteur par les sociétés d'amateurs. Cette question ne peut être envisagée sans qu'il ait été traité au préalable des orchestres militaires qui, en premier lieu, expérimentèrent ces inventions.

Dans l'impossibilité de faire ici l'histoire des Musiques militaires, nous nous limiterons à la description de la Musique de la Garde Nationale de Paris (fondée en 1763), dont la composition en 1795 rassemblait :

- 1 flûte ; 6 clarinettes en ut ; 1 trompette ; 2 cors simples ; 3 bassons ; 1 serpent (instrument en bois de perce conique dont l'embouchure s'apparente à celle des cuivres. Il est muni de trous avec ou sans clés. Il possédait 13 clés vers 1840 - 1850, époque à laquelle il disparut des Musiques Militaires).

1 paire de cymbales ; 1 grosse caisse.

La petite clarinette entra dans la formation sous l'Empire et, à leur tour, le bugle à clés, l'ophicléide, le cor à pistons, le trombone, le cornet à pistons, le contrebasson (en remplacement du serpent) venaient, sous la Restauration, grossir les rangs de cette phalange qui n'en demeurait pas moins handicapée par le manque de médium entre les clarinettes à l'aigu et les ophicléides au grave.

Glossaire technique :

Cornet à pistons : son principe est analogue à celui de la trompette, encore que l'embouchure (par sa forme et ses proportions), la perce plus grosse et la conicité plus accusée rendent l'émission plus facile et lui confèrent une agilité stupéfiante.

Le cornet, d'une perce légèrement plus conique que la trompette, vient de l'ancien cornet de poste auquel on a adapté des pistons : sa vogue a commencé au bal, où, chargé de la partie de chant, il constituait le dessus des cuivres ; du bal il est allé au régiment remplacer la trompette à clés ou clairon chromatique, puis, enfin, du régiment il s'est introduit dans l'orchestre pour tenir lieu de trompette qui manquait trop souvent. (Soyer : de l'orchestration militaire et de son histoire dans Encyclopédie Lavignac).

Ophicléide : instrument en métal, de perce conique, l'ophicléide possède une embouchure naturelle et un système de trous munis de clés.

« Son mécanisme défectueux exige de la part de l'exécutant, une oreille délicate et une remarquable souplesse de lèvres pour obtenir une justesse à peu près perceptible. Il est facile de s'apercevoir en effet que les sons se produisent au moyen de trous fixes et ne peuvent par conséquent varier. Dans tous les cas, la sonorité est toujours compromise et la justesse rarement sa-

tisfaisante. (Clodionier : manuel complet du chef-directeur).

Saxhorn : Le saxhorn est apparu en 1835 en Allemagne. Construit par Moritz sur les données de Wiefrecht, il a été perfectionné et complété par Sax à partir de 1840. Instrument à embouchure naturelle, il est pourvu de 3 ou 4 pistons (parfois même 5 ou 6) selon les modèles.

Le saxhorn alto ou bugle est construit en si b comme le cornet et la trompette, il possède la même longueur, le même mécanisme, mais la perce est différente. Composée de 7 membres, la famille couvre l'échelle sonore comprise entre le mi grave de la contrebasse (à cordes) et le la aigu du petit bugle (do pour l'oreille) soit 4 octaves et demie.

« Les saxhorns constituent entre eux, un clavier complet formant opposition d'un timbre doux et comme velouté, franc et parfaitement caractérisé au timbre vibrant et clair des trombones et trompettes ». (Soyer : op. déjà cité).

Le tuba est la dénomination allemande des saxhorns pour désigner les contrebasses.

On nomme *hélicons* les saxhorns contrebasse, dont la forme est arrondie pour faciliter le transport.

Pour respecter la division naturelle en quatuor qui lui faisait défaut, Sax créa la famille des saxhorns qui, embrassant l'échelle sonore dans toute son étendue, devenait le moyen de la nouvelle formation militaire dont *Commettant* (Histoire d'un Inventeur au XIX^e siècle : A. Sax) nous résume l'élaboration : « Après avoir formé, comme base de l'orchestre militaire, une famille complète de beaux et puissants instruments, il (Sax) a pris les instruments relativement puissants de l'orchestre symphonique, qui sont devenus, dans l'organisation de son orchestre militaire, les instruments à faible portée ».

Il devait en résulter une formation comprenant : 1 petite flûte ; 1 petite clarinette ; 14 grandes clarinettes ; 2 clarinettes basses ; 2 saxophones ; 2 cornets à pistons ; 2 trompettes ; 4 cors ; 1 saxhorn soprano (petit bugle) ; 2 saxhorns contraltos (bugles) ; 2 saxhorns altos ; 3 saxhorns barytons et basses ; 4 saxhorns contrebasses ; 3 trombones ; 2 ophicléides ; 5 instruments pour la batterie.

Cet effectif, adopté par la Commission militaire en 1845, conférait à l'orchestre une homogénéité, une puissance, un éclat jusqu'alors inconnus, en même temps qu'une richesse de coloris aux ressources multiples. D'autre part, s'ils n'étaient pas créés de toutes pièces (comme les saxhorns et les saxophones), les instruments le composant bénéficiaient par ailleurs de prodigieux perfectionnements simplifiant le doigté, améliorant considérablement la justesse facilitant l'émission des sons et par conséquent les nuances, allant à la qualité homogène du timbre, une tessiture accrue. On jugera des progrès ainsi réalisés par l'appréciation qu'en donne *Kastner* :

« Avec l'ancien système, vous n'aviez qu'une réunion d'artistes médiocres, avec le système actuel, vous aurez un concert de virtuoses ».

Mais les qualités acquises, tant par les instruments que par la formation à laquelle ils concouraient, ne suffisaient pas à expliquer pourquoi les sociétés instrumentales populaires se sont constituées, pour la plupart, sous forme d'orchestres à vent, qu'il s'agisse de Fanfares ou d'Harmonies. Trois séries de causes semblent avoir présidé à cette orientation.

Les premières, d'ordre affectif, correspondent à la formation du public, conditionnée par les goûts musicaux des auditeurs populaires militaires, alors omniprésents et seuls groupements instrumentaux accessibles au grand public. (Les concerts, donnés en plein air, étaient gratuits). Le goût inné des foules pour l'éclat éblouissant des fanfares y trouvait son compte et son modèle, comme le suggère H. A. Simon :

« L'exemple des Musiques militaires eut, je dois le dire, une action considérable dans la formation des groupes libres : elles rendirent, dès leur apparition primitive, la musique instrumentale familière aux auditeurs populaires des pays les plus retirés ».

Les Musiques militaires sont également au centre de la seconde série de causes, techniques cette fois :

« C'est surtout à partir de l'époque où les Musiques de cavalerie furent supprimées (1866), que les Fanfares civiles commencent à prendre l'énorme développement qu'elles ont acquis depuis ». (Marchal et Parès : Monographie universelle de l'Orphéon).

Les musiciens militaires, réduits au chômage, se livrèrent dès leur retour à la vie civile, à l'enseignement des instruments en cuivre dont l'apprentissage, rendu aisé par les perfectionnements de Sax, permettait la formation d'un orchestre selon un processus que nous décrit Théodore de La-
farle : (Instruments Sax et Fanfares civiles) :

« Les nouveaux instruments de cuivre ont à peu près le même doigté ; il en résulte que, n'ayant pour changer d'instrument, qu'à modifier un peu l'embouchure, avec une vingtaine d'élèves cornettistes on peut fonder une fanfare complète et cela en très peu de temps. C'est du reste de cette façon que les choses se passent ordinairement ».

Les dernières causes sont liées au mouvement orphéonique qui prédisposait les musiciens amateurs, instruits des connaissances élémentaires du solfège, au « recyclage » instrumental. Nous résumerons les motivations proposées par *Radiguer* (L'Orphéon, dans l'Encyclopédie Lavignac) : « Les Orphéonistes, bons lecteurs mais chanteurs médiocres, furent incités à l'étude des instruments à vent si ingénieusement conçus par la facilité de leur jeu, et l'organisation en famille, où l'échelle des différentes voix humaines était reproduite. En outre, en devenant instrumentiste, on reprenait une individualité dont l'effacement dans le chœur était pénible à certains tempéraments ».

Cette substitution n'affecta pas l'ensemble du mouvement orphéonique, mais les chorales, en dépit d'une croissance sensible, devenaient irrémédiablement minoritaires. Elle ne s'effectua pas non plus sans difficultés et l'on ne peut que s'associer à l'hommage rendu à ces musiciens amateurs, à ces pionniers, par *Jean Lasherme* :

« Quel courage a-t-il fallu à ces gens pour s'instruire, pour s'outiller en instruments coûteux pour l'époque. Quel travail a-t-il fallu et quelle persévérance, en songeant que des dix ou douze ans les jeunes étaient déjà en apprentissage. Et malgré tous ces handicaps, des milliers de sociétés se sont créées, ont grandi et prospéré jusqu'à la première guerre mondiale ».

On en jugera par les effectifs relevés au cours de la période de généralisation des inventions de Sax :

1860, 800 chorales ; 400 sociétés instrumentales. 1895, 1.500 chorales ; 7.000 sociétés instrumentales. 1908, 2.000 chorales ; 8.000 sociétés instrumentales. (cf. *Simon*, op. cité).

Au terme de cette étude, il apparaît que l'Institution orphéonique correspond à une aspiration très largement répandue dans les couches populaires, son succès manifeste s'inscrit dans le vaste mouvement politique et social de progrès culturel que déterminèrent, dans le domaine musical, les œuvres de *Willem, Delaporte* et *Sax*.

Il restait encore à doter cette multitude de groupements dispersés d'un organisme coordonnateur. C'est au cours de la 2^e moitié du XIX^e siècle, période faste de la Musique populaire, que s'inscrivent les premiers essais d'association préfigurant la *Confédération Musicale de France*.

CHAPITRE II

LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

I

Historique de la Confédération Musicale de France.

Éproués du même idéal, poursuivant des buts identiques au prix de difficultés semblables, les sociétés musicales, nécessairement, allaient chercher à créer des liens plus durables que les éphémères contacts établis lors des concours ou des festivals.



La première association semble avoir vu le jour en Normandie, à l'initiative du compositeur *Aubery du Boullay* qui, sous le titre de *Société Philharmonique* réunit en 1835 les sociétés de l'Eure, de l'Orne et de l'Eure-et-Loir. Cette *Société Philharmonique* disparut avec son animateur en 1865. Quelques années plus tard, en 1851, naissait l'*Association des Sociétés Chorales et Instrumentales de Seine-et-Marne* sous la présidence de *Pierre Torché*, et *Delaporte*, en 1853, créait l'*Association des Sociétés Chorales de Paris et du département de la Seine*.

Ces premières associations constituaient l'ébauche de l'organisation pour laquelle *Delaporte* entretenait de grandes espérances :

« *Delaporte* avait imaginé de constituer une série d'associations départementales, et dès 1851, il avait esquissé les bases de ce principe de groupements régionaux qui, dans son idée, devaient plus tard se relier en une grande fédération centrale ». (*Simon* op. cité).

Un ans après la *Première Réunion Générale des Orphéonistes*, le 28 mars 1860, *Delaporte* présidait la 1^{ère} réunion du *Comité Général de Patronage des Orphéons et Sociétés Chorales de France*. La généralisation de son pouvoir par la nomination de correspondants départementaux (maires, conseillers généraux, députés...), l'élaboration de statuts uniformes, la réglementation des concours étaient à l'ordre du jour des réunions mensuelles du *Comité Général* qui, pour *Delaporte*, devait devenir « un outil d'acheminement vers le groupement d'association générale dont il caressait toujours l'intronisation définitive ». (*Simon*, op. cité).

Dès 1858, la prolifération des sociétés instrumentales avait nécessité la création, par *Delaporte* et *Delsarte*, de la *Commission des Jurys*. Cette Commission se proposait de classer les œuvres du répertoire et les instruments à l'usage des sociétés, et de réglementer les concours. On ne peut néanmoins lui attribuer l'envergure du *Comité Général*.

Les travaux menés par le *Comité Général* jusqu'en 1864 ne purent y parvenir. Les dissensions apparues au sein des dirigeants (l'éclatement de la presse orphéonique en témoigne) les réticences de certains groupements sensibles au caractère quelque peu oppressif de l'association, l'immobilisme du gouvernement (qui ne voyait pas sans ombrage d'aussi importants groupements d'hommes) dressèrent autant d'obstacles à la réalisation du projet. Cette tentative permit néanmoins à *Delaporte* d'entreprendre des mesures sociales au bénéfice des musiciens populaires (bourse en faveur des orphelins, « les Pupilles de l'Orphéon », pension aux retraités, « les Invalides de l'Orphéon » ; ouverture de la Bibliothèque de l'Orphéon ; création d'un système d'assurances...). Ces pratiques eurent une existen-

ce très courte, mais suffisante pour instaurer un état d'esprit encore vivace aujourd'hui.

La guerre de 1870 et la chute du Second Empire achevèrent la désagrégation des structures d'une organisation de la Musique populaire en France.

oOo

Ni l'*Institut Orphéonique Français* fondé à Paris en 1875, ni l'*Association Nationale* réunie à Bourges à partir de 1895 ne parvinrent à se doter de moyens d'action efficaces et il faut attendre 1903 pour que le schéma mis au point par *Emile Clérissé* (fondateur de l'*Union Musicale de l'Eure*) justifiait la nomination d'une Commission Préparatoire. Après deux ans de travaux incessants des sociétés, contacts avec les associations..., les commissaires étaient en mesure de réunir, en 1905, un Congrès national à Paris qui fonda la *Fédération Musicale de France* dont voici le programme d'action :

- Institution de cours de solfège et d'instruments pour tous ;
- Préparation aux fonctions de chef d'orchestre dans des centres particuliers sous la direction de professeurs éprouvés ;
- Organisation de conférences sur l'Art en général et sur la Musique en particulier ;
- Publication d'un *Journal Confédéral* contenant des études documentées sur l'histoire de la musique et des instruments ;
- Etudes biographiques des compositeurs et de leurs œuvres ;
- Organisation des concours de musique d'après un règlement type adopté par le Congrès ;
- Commentaires et études sur l'activité fédérale ;
- Récupération aux anciens musiciens.

Ce programme est conforme au rôle que *Laurent de Rillé* prête à la *Fédération* :

« La Fédération doit donner plutôt que recevoir. Le principe sur lequel elle pourrait s'appuyer serait le désintéressement, l'abnégation, l'altruisme » (*Marchal et Parès*, op. cité).

Les Présidents en furent successivement : *Alfred Richard* (1906-1908) ; *Emile Clérissé* (1908-1934) ; *Etienne Bourbié* (1935-1945) ; *Arthur Manourier* (1945-1953) ; *Albert Ehrmann* (1953-1969) et avec le Commandant *Jules Senler-Collery* depuis 1969. « c'est tout le prestige du Conservatoire et de la Musique militaire qui présidaient aux destinées de la *Confédération Musicale de France* ». (*Journal C.M.F.* No 273).

Pendant ce demi-siècle d'histoire, la *Confédération* ne cessa de croître en autorité et en efficacité, en dépit des coups rudes que lui portèrent les deux guerres mondiales.

Reconnue d'utilité publique depuis 1957, agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et par

Les sociétés musicales en 1973

(SUITE DE LA PAGE 4)

Le Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports, elle peut aujourd'hui prétendre à la fois représenter la Musique populaire (par son organisation administrative) et en favoriser le développement (par ses moyens d'action).

La Confédération Musicale de France se compose de 46 Fédérations totalisant 5.228 sociétés musicales d'amateurs. Leur répartition s'établit ainsi : 2.040 harmonies, 1.378 fanfares, 643 batteries-fanfars, 323 écoles de musique, 311 chorales, 194 orchestres d'accordéons, 150 orchestres symphoniques, 78 groupes folkloriques, 71 orchestres à plectre, 22 orchestres harmono-symphoniques, 18 orchestres de chambre.

Ne sont pas mentionnés dans cette liste les groupes chorégraphiques (au nombre de 17), dramatiques (6) et lyriques (15).

Cet effectif, arrêté en mars 1973, ne tient compte que des sociétés régulièrement fédérées et actives. On peut évaluer à 5.800 le nombre global des sociétés groupées, au sein de la C.M.F. Cet effectif représente environ la moitié des sociétés que la C.M.F. contrôlait encore à la veille de la seconde guerre mondiale.

Le fonctionnement de l'association est assuré, sur le plan légal, financier et artistique, par le Conseil d'administration composé de 15 membres élus pour 3 ans et choisis parmi les délégués régulièrement proposés par les Fédérations régionales. Chacune d'elles est représentée, lors des deux assemblées générales annuelles, par un délégué dont le vote, le cas échéant, totalise autant de voix que sa Fédération compte de sociétés. L'examen de la carte rendra compte à ce propos de la disproportion existant entre les Fédérations, tant du point de vue numérique que sur le plan du découpage administratif qui aboutit à une véritable « mosaïque » de groupements.

La Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, au cours de la 69ème assemblée générale de la C.M.F. (octobre 1973), a proposé une refonte des circonscriptions visant à calquer le découpage des Fédérations sur celui des 21 Régions de Programme. (Cf. Journal C.M.F. No 267).

Les affinités, les commodités administratives, les intérêts locaux qui présideront à la création des Fédérations sont autant d'explications à cette situation. En dépit de cela, la Confédération Musicale de France peut jouer son rôle de coordinateur visant au développement et à l'amélioration des sociétés musicales d'amateurs et à la culture musicale de leurs membres. Si l'on voulait résumer son action, celle-ci pourrait être envisagée sur deux plans.

Tout d'abord, en sollicitant la participation des compositeurs contemporains (pour enrichir le répertoire d'œuvres spécialement destinées aux groupements d'amateurs) et en élaborant les épreuves des examens fédéraux (qu'elle régleme et patronne), elle assume sa mission culturelle. Vient ensuite son rôle pratique (le plus apprécié des sociétés) : distribution de diplômes et de récompenses, contrats d'assurances au bénéfice des adhérents, tarifs préférentiels des Droits d'Auteurs, etc...

La parution mensuelle du Journal de la C.M.F., riche d'articles consacrés aux compositeurs et à leurs œuvres et de commentaires sur l'activité Confédérale, est un puissant facteur de liaison.

Mentionnons pour terminer cette trop rapide présentation, que la Confédération Musicale de France fait partie du Comité National de la Musique et de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique (UNESCO), qui groupe 16 pays et dont le Président est M. Ehrmann, ancien président de la C.M.F.

De tous les organismes nationaux, on peut affirmer que la Confédération Musicale de France est le plus représentatif de la musique populaire, dans la mesure où tous les genres pratiqués par les musiciens amateurs y figurent. Par ailleurs, s'il explique la position avantageuse dont jouit la Confédération Musicale de France, le nombre important des sociétés adhérentes justifie l'audience que lui accordent les pouvoirs publics.

Marcel CHAPUIS.

(A suivre).



Société du Pas-de-Calais

N'oubliez pas d'assurer vos SOCIÉTÉS à la C.M.F.

Éditions G.-P. Maisonneuve et Larose

11, rue Victor-Cousin, 75005 PARIS — Tél. 033.32.70

C. C. P. PARIS 16.119.89

EN SOUSCRIPTION :

Pour paraître en Septembre 75

ANTHOLOGIE DE LA CHANSON OCCITANE

par
CECILE MARIE
Ingénieur Agricole - Folkloriste
Préface de
Marcel CARRIERES
de l'Académie d'Arles
Illustrations de
Françoise DAGUE-SORMAIL

157 chansons populaires des pays de Langue d'Oc, intéressant les anciennes provinces : AUVERGNE - BEARN - COMTE DE FOIX - GASCogne - GUYENNE - LANGUEDOC - LIMOUSIN - PROVENCE et ROUSSILLON, présentées en un très beau volume 19 x 24.

Réparties sur 10 chapitres :

- Noëls
- Berceuses et chansons enfantines
- Chansons à danser
- Chansons de quêtes
- Chansons sentimentales
- Chants de noce
- Chansons gaies et burlesques
- Chants de soldats
- Chants de travail
- Ballades et chants historiques

Pour chacune des chansons, est donnée la musique notée, la version en graphie normalisée, la version patoisante et la traduction en français.

TIRAGE ET CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

- EDITION ORIGINALE 1. — Dix exemplaires sur vergé teinté auxquels on a ajouté l'une des compositions originales de Françoise DAGUE-SORMAIL utilisées pour l'illustration de l'ouvrage, numérotés de I à X 600 F
2. — Cent quatre vingt-dix exemplaires sur vergé teinté, numérotés de 11 à 200 200 F
- EDITION COURANTE 70 F

LES SOUSCRIPTIONS qui bénéficient du prix de faveur définitif ci-dessus, du franco de port et d'emballage, sont payables à la commande.

La souscription sera close le 30 Juin 1975 et les prix sensiblement majorés.
Notice détaillée et bulletin de souscription sur demande.

La formation du musicien amateur

(SUITE DE LA PAGE 1)

ces sociétés de musique populaire dans la vie musicale de la Communauté. Chez nous, en France, elles sont indispensables ; depuis des siècles, la musique a trouvé dans nos cités, à des degrés divers, une place reconnue et hélas ! pas toujours encouragée comme il le faudrait.

La Confédération Musicale de France représente à elle seule 5.014 sociétés se répartissant en 194 groupes d'accordéonistes, 644 batteries-fanfars, 294 chorales, 17 groupes de danse, 1.377 fanfares, 66 groupes folkloriques, 2.069 harmonies, 25 harmono-symphoniques, 18 orchestres de chambre, 69 orchestres à plectre, 150 orchestres symphoniques, 15 groupes lyriques. D'autres fédérations, comme celle des accordéonistes par exemple, jouent un rôle important dans la vie musicale de notre pays. Toutes occasions de participer est bonne pour ces formations musicales ; le pays, par ses commémorations civiles ou militaires, a besoin de nos sociétés ; les fêtes patronales, kermesses, manifestations sportives sont réhaussées par la participation de la fanfare ou de l'harmonie, d'ailleurs, il existe tout un rite cérémoniel nettement établi pour les manifestations à caractère officiel et ce sera pour nos jeunes musiciens l'occasion de préparer en travaillant aux répétitions, fixées en moyenne à une par semaine, ces pièces nécessaires : la confrontation, si utile, leur donnera le courage, après souvent une journée bien remplie, de venir à ces répétitions. On a dit que la jeunesse se désintéressait de la musique, je puis vous assurer que ceci est une légende : il est certes difficile pour eux, avec les inconvénients de la vie actuelle et aussi, il ne faut pas le cacher, les tentations, de trouver le temps nécessaire ; il est aussi difficile de trouver les quelques « mords » qui encourageront les moins chauds à venir, mais, malgré cela, nos sociétés vivent et

de plus en plus, dans le cadre de la Communauté, trouvent une place enviable.

A l'heure actuelle, une tendance évolutive se fait jour ; vous savez combien, en France, nous sommes attachés au passé et, souvent à des habitudes désuètes ; mais, déjà, les heures de répétitions se modifient, les journées de travail étant raccourcies ; les moyens techniques aussi sont d'un apport très utile ; la télévision donne, elle aussi, l'occasion d'entendre et de voir des formations d'amateurs excellentes ; le parc instrumental, malgré le coût élevé des instruments, s'est amélioré ; le répertoire, peu à peu, évolue vers une tendance plus proche de la sensibilité des jeunes. Grâce à l'effort constant des dirigeants de la Confédération Musicale de France, l'enseignement musical s'est, lui aussi, adapté aux besoins de l'heure et le fait que nos jeunes musiciens « entendent » grâce à la formation de l'oreille, donne à nos sociétés une qualité d'expression qui est appréciée par tous ; le répertoire choral, lui aussi, peu à peu, évolue, certes plus lentement, mais, quel avantage ont ces chanteurs qui sont les seuls à pouvoir exprimer, parmi les amateurs, les plus grands chefs-d'œuvre dans leur version authentique !

Non, en France, la musique vit et les efforts accomplis durant ces dernières années, témoignent de l'intérêt marquant des pouvoirs publics désireux d'apporter une contribution tangible nous encourageant à persévérer.

En France, la musique populaire est la base essentielle de toute musique ; les musiciens exécutants, comme les plus nombreux, les mélomanes, font évoluer l'art musical ; le rayonnement populaire d'un grand parmi les grands en témoigne : Beethoven.

Vouloir couper les racines qui nous unissent aux humbles est

une erreur ; la musique est faite pour tous et chacun doit en jouir à son gré et en fonction de sa sensibilité.

C'est le seul Art qui s'exprime pour un et pour tous et par un et par tous.

André AMELLER.

P.S. — Cette conférence a été faite au séminaire UNESCO à Tokyo en juillet 1974.

DERNIERE MINUTE

Au programme des répétitions de la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de Désiré Dondeyne, j'ai pu entendre une œuvre d'André Ameller pour Harmonie « Crescendo ». Cette commande de l'Etat de 1974, comporte un prélude avec percussion d'inspiration Extrême-Orient. Cette œuvre est néo-classique, souvent polytonale avec un développement logique, bâtie sur un thème expressif, et un thème rythmique qui est développé et va en s'élargissant. Une fanfare de 3 trompettes, 2 trombones et un tuba vient s'ajouter aux instruments pour le dernier crescendo. Ces trois crescendos importants permettent aux instruments d'aller vers une plénitude claire et sonore.

Création le 7 mars 1975, salle Gaveau.

Laurence MONTEIL

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE ROIS Nickelage - Argenture - Vernis FABRICATION — OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEHAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

— PARIS —

Fournisseur de la Garde Républicaine

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSTOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS - Lic. 183 - Tél. 522-83-37

Manifestations 1975

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
23 avril 1975	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Concours de Chant-Choral scolaire au Théâtre municipal.	M. Alfred Moerlen, 8, rue Klettenberg, 68100 Mulhouse.
11 mai 1975 17, 18 et 19 mai 75	BRIOUX-BOUTONNE (Deux-Sèvres) TULLINS (Isère)	Concours National de Musique. Concours International de formations juniors.	M. le Secrétaire de la Sté Musicale, 79170 Brioux. M. Levrangl, directeur de l'Ecole de Musique, 38210 Tullins.
18 mai 1975 (Pentecôte)	OLIVET (Loiret)	Concours National pour Harmonies et Fanfares, Batteries-Fanfaires.	M. Gallmand, président, 255, rue du Pressoir-Tonneau, 45160 Olivet, ou M. René Plane, secrétaire du concours, 408, route d'Ardon, 45160 Olivet (tél. 66.50.98).
28 mai 1975	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de Chant-Choral scolaire au Palais des Fêtes.	M. Claude Hebling, 31, rue de la Paix, 67300 Schiltigheim.
1er juin 1975	CHARTRES (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la Ville de Chartres. Toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	M. Maugrain, 80, avenue Maréchal-Maunoury, 28000 Chartres.
1er juin 1975	BAIGNES SAINT-RADEGONDE (Charente)	Concours Batteries, Batteries-Fanfaires, Harmonies, Accordéons, Harmono-Symphoniques, Fanfares de Marche, Majorettes.	M. Fernand Merle, « L'Epargne », 16360 Baignes-Sainte-Radegonde (Charente).
8 juin 1975 8 juin 1975	MONCOUTANT (Deux-Sèvres) SAINT-VALLIER (Saône-et-Loire)	Concours National. Concours Interdépartemental de Batteries et Batteries-Fanfaires.	M. Tartaut, à Cerisy (Deux-Sèvres). M. Mourer, 402/2, rue Laplace, 71230 Saint-Vallier.
7, 8 et 9 mars 1975	PARIS	Assemblée Générale de la C.M.F.	Confédération Musicale de France, 121, rue Lafayette, 75010 Paris.
20 avril 1975	LYON (M.J.C.) 101, Bd des États-Unis (Rhône)	Examen Supérieur - Fédération du Sud-Est.	M. Buttard, 12, rue Carrier, 69008 Lyon.
26 et 27 avril 1975	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace organisé par la Chorale « Fraternelle » de Strasbourg-Montagne-Verte.	Mme E. Hotz, foyer Saint-Paul, 35, rue de la Tour, 67200 Strasbourg-Koenigshoffen.
11 mai 1975 1er juin 1975	MANZIAT (Ain) ROUGEMONT-LE-CHATEAU (Territoire de Belfort)	Assemblée Générale U.D. de l'Ain et Festival. Congrès Fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort.	M. Dupont, 01-Virieu-le-Grand. M. Jean Schindler, directeur de l'Harmonie Municipale, rue de Masevaux, 90110 Rougemont-le-Château.
30 et 31 août 1975	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement National des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	M. Pierre Robert, 14, rue Croisier, 63200 Riom.
12 octobre 1975 12 octobre 1975 19 octobre 1975 25 octobre 1975 26 octobre 1975 A fixer	PORTE-LES-VALENCE (Drôme) MODANE (Savoie) TOURNON (Ardèche) LYON (Rhône) BONNEVILLE (Haute-Savoie) GAP (Hautes-Alpes)	Assemblée Générale Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est. Assemblée Générale Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est.	
FESTIVALS			
27 avril 1975 5 mai 1975	CHANGY (Loire) COLMAR (Haut-Rhin)	Festival de Musique. Festival-Choral de la Jeunesse au Théâtre municipal.	M. Detour Joseph, à Changy, 42310 La Pacaudière. M. J. Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbauch, 68000 Colmar.
11 mai 1975 11 mai 1975	ST-JULIEN-LES-METZ 57000, (Moselle). MAZAMET (Tarn)	Festival de Musique. Festival du Cinquantenaire de l'Alerte Mazametaine, réservé aux Batteries-Fanfaires seulement.	M. le Président de la Fanfare « L'Avenir », 28, rue Georges-Hermann, Saint-Julien-lès-Metz. M. Farenco Gaston, vice-président, 8, rue Maurol, 81200 Mazamet.
16 au 20 mai 1975 18 mai 1975	TULLINS-FURES (Isère) SAINT-THOMAS-DE-CONAC (Charente-Maritime)	Festival de Musique pour Orchestre Juniors. Festival de Musique.	M. L. Levrangl, 38210 Tullins-Fures. M. Gauthier.
18 mai 1975	SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Bellon.
18-19 mai 1975	CORNY-sur-MOSELLE 57680 (Moselle).	Festival.	M. Roger Bertrand, président, 9, rue du Haut-Mont.
24-25 mai 1975	BERTRANGE (Moselle)	Festival.	M. Albert Galoni, 7, route de Thionville, Bertrange, 57310 Guenange.
24-25 mai 1975	METZ-VALLIERES 57000 (Moselle).	Festival.	M. François Buchler, vice-président de l'Union, rue Taison, 57000 Metz.
24 et 25 mai 1975	LIMONEST (Rhône)	Festival du canton de Limonest - St-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône).	M. Godard, président de la Fanfare de Limonest (69760).
24 et 25 mai 1975	FONTAINE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival du canton de Neuville.	M. Paris, président des Trompettes, 69270 Fontaine-sur-Saône.
25 mai 1975 25 mai 1975 25 mai 1975 25 mai 1975	SAUJON (Charente-Maritime) LUCON (Vendée) CHAPONNAY (Rhône) RIVE-DE-GIER (Loire)	Festival de Musique. Rassemblement des jeunes musiciens du département de la Vendée. Festival du Groupement Saint-Symphorien-Ozon (Rhône). Festival de Musique et Concours de Batteries.	M. Avril. M. le Président de la Fanfare de Chaponnay. M. F. Ochs, Comité des Fêtes de la Ville, Hôtel de Ville, 42800 Rive-de-Gier.
25 mai 1975 31 mai - 1er juin 75	FLEUREY-S/OUCHE (Côte-d'Or) MOUTIERS (Savoie)	Fête Fédérale (Concerts). Festival départemental des Sociétés Musicales et Chorales. — Epreuves de classement.	M. Maurice Adam, président de l'U.D. de Savoie, 214, résidence « La Madeleine », 73600 Moutiers.
1er juin 1975	COUSANCES (Meuse)	Festival organisé par l'Etoile de Cousances.	M. Marcel Maur, président, 6, rue du Moulin, 55170 Cousances-lès-Forges.
1er juin 1975	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival du 25ème Anniversaire.	M. Sulre.
1er juin 1975	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de Musique.	M. Menneteau, président de la Lyre, mairie de Lusignan (86600).
1er juin 1975	SAINT-FONS (Rhône)	Festival de l'U.D. du Rhône.	M. le Président de l'Amicale des Tambours et Clairons, 69190 Saint-Fons.
1er juin 1975 1er juin 1975 1er juin 1975	LES OLMES (Rhône) JURJURIEUX (Ain) MOUTIERS (Savoie)	Festival Groupement Rhin et Trambouze Festival Groupement des Bords de l'Ain. Festival avec épreuves de classement.	M. le Président de la Fanfare des Olmes. M. le Président de la Fanfare de Jurjurioux. M. Adam, 214, résidence « La Madeleine », Moutiers 73600.
1er juin 1975 1er juin 1975	FAVERGES (Haute-Savoie) MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique. Festival.	M. le Président de la Fanfare de Faverges. M. Robert Cahen, président, 4, rue de la Fontaine, Marange-Silvange, 57300 Hagondange.
1er juin 1975 1er juin 1975 1er juin 1975	FAMECK 57290 (Moselle). METZERVISSE 57940, (Moselle). MAIZIERES-les-METZ 57210 (Moselle).	Festival. Festival. Festival.	Mme Lucie Laurent, président, 1, rue de Flandre. M. Angel Costa, président, 12, route Nationale. M. Antoine Koch, 6, rue Joffre.
1er juin 1975	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de Musique.	M. Menneteau, président de la Lyre Mélusienne, Lusignan (86600).
1er juin 1975	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres)	Festival organisé par l'Harmonie Sainte-Cécile.	M. Claude Mercier, président, 79160 Coulonges-sur-l'Autize.
7-8 juin 1975	CHATEAU-SALINS 57170, (Moselle).	Festival.	M. Michel Alcaraz, rue Martin-L'Huillier.
8 juin 1975	SAINT-SYMPHORIEN-OZON (Rhône)	Festival de Majorettes.	M. J. Eyraud, 11, avenue des Tilleuls, 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon.
8 juin 1975 8 juin 1975	LAGORD (Charente-Maritime) BOURG-SOUS-LA-ROCHE-SUR-YON (Vendée)	Festival de Musique. Festival Départemental.	M. Fougeroux, Neul-sur-Mer.
8 juin 1975	BOURG-ARGENTAL (Loire)	Festival de Musique.	M. J.-P. Bouveron, 4, rue du Marché, 42220 Bourg-Argental.
8 juin 1975	CHAUNY (Aisne)	Festival Départemental de l'Aisne (Epreuves de classement).	M. Daniel Pichelin, secrétaire général de la Fédération, 02-Notre-Dame-de-Liesse.
8 juin 1975 14-15 juin 1975	OREIL (Oise) FROUARD 54390, (Meurthe-et-Moselle).	Festival Départemental de Musique placé sous l'égide de la Fédération Musicale de l'Oise. Festival.	M. Jean Neumann, rue de Paris, 50120 Breteuil-sur-Noye. M. René Bellais, président, « Les Marguerites », rue de la Résistance.
14-15 juin 1975	EPINAL (Vosges)	Festival Fédéral.	M. Henry, Ecole de Musique, 9, rue de La Louvière, 88000 Epinal.
15 juin 1975	TERRASSON (Dordogne)	Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par « La Concorde » de Terrasson.	M. Roussel, maire, 24120 Terrasson - Tél. : (53) 50.02.69.
15 juin 1975 15 juin 1975	OIRON-THOUARS (Deux-Sèvres) FRANC-LES-VERGNES (Ain)	Festival de Musique. Festival Groupement Villefranche-sur-Saône.	M. Chansault, président. M. le Président de la Fanfare de Franc-lès-Vergnes (Ain).
15 juin 1975 15 juin 1975	BRIGNAIS (Rhône) CHARBONNIERES (Rhône)	Festival Groupement de Brignais. Festival avec épreuves de classement.	M. le Président de la Fanfare de Brignais. M. J.-M. Collen, Casino de Charbonnières-lès-Bains (Rhône).
15 juin 1975 21 et 22 juin 1975	EVIAN (Haute-Savoie) EXINCOURT (Doubs)	Festival de Musique. Festival Régional des Sociétés Musicales et Chorales du Pays de Montbéliard.	M. le Président de l'Harmonie d'Evian (74300). M. C. Erard, 17, rue des Mines, 25400 Exincourt.
21-22 juin 1975	METZ-DEVANT-LES-PONTS 57000, (Moselle).	Festival.	M. Claude Artaud, 5, rue Pierre-Deny.
21-22 juin 1975	HETTANGE-GRANDE 57330, (Moselle).	Festival.	M. René Jollivat, président, 30, faubourg Rastenne.
22 juin 1975 22 juin 1975 29 juin 1975	BOISREDON (Charente-Marit.) MARTHON (Charente). KOENIGSMACKER-METRICH 57110, (YUTZ).	Festival de Musique. Festival. Toutes Sociétés et Majorettes. Festival.	M. Biugueraud. M. Livertoux, 16380 Marthon. M. Emile Deslandes, secrétaire, Ecole de Metrich, 57110 Yutz.
29 juin 1975	LA ROCHE-SUR-FORON (Haute-Savoie)	Festival de Musique.	M. le Président de la Fanfare de Roche-sur-Foron, 74800.
29 juin 1975	AURILLAC (Cantal)	Festival National.	M. Paul Vidal, directeur de l'Harmonie municipale, mairie d'Aurillac (15000).
5-6 juillet 1975	PAREBERSVILLER 57450, (Moselle).	Festival.	M. Santiago Castanedo, président, 14, rue du Dragon.
6 juillet 1975	SURGERES (Charente-Maritime)	Festival de Musique et de Majorettes.	M. Jean Brouard, président, square du Château, Surgères.
6 juillet 1975 20 juillet 1975	VIRIAT (Ain) SARCEY (Rhône)	Festival Bresse-Revermont. Festival Groupement Val-d'Azergues.	M. le Président de la Fanfare de Viriat. M. le Président de la « Jeanne-d'Arc » de Sarcey, 69490.
16 août 1975	LE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival réservé aux Sociétés de l'île.	

PETITES ANNONCES.

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres signés ou intervalles + T.V.A. (20%)
(Nous ne transmettrons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ Ville SARTHE de 10.000 hab. propose direction Harmonie et Ecole de Musique (20 F h.) Convient à retraité. Ecr. M. SILLY - Le Joncheray - 72400 LA FERIE-BERNARD.

■ Villa LISIEUX recherche musicien pour diriger Batterie-Fanfane. Situation assurée. Ecr. M. PETIT, 109 ter, bd Hervet-Fournet 14100 LISIEUX.

■ Commune Région Grenobloise rech. Prof. soif. pour enseign. Ecoles prim. et école de Musique. Préférence à excellent musicien jouant : clarinette, basse, trombone ou timbales. Aar. cand. et C.V. au journal sous No 210.

■ Ville de PONTCHARRA (Isère) recherche professeur pour écoles primaires, école de musique et harmonie. Emploi réservé à partir de la rentrée 1975-76 à un musicien jouant par ordre de préférence du trombone à coulisse, de la basse ou de la trompette d'harmonie. Statut municipal. Possibilité logement. Age limite : 40 ans. Aar. C.V. à M. Paul CHE-NEVIER, 20, rue Laurent-Gayet, 38530 PONTCHARRA.

■ Harmonie municipale, 2ème division, recrute sur titres pour sept. 1975, jeune chef de musique, de préférence clarinettiste. Cours dans les écoles primaires, ainsi qu'à l'école municipale de musique. Renseignements Mairie d'ISSOIRE, 63500.

■ ECOLE d'accordéon - Ville de SEES, 5.000 hab., recrute d'urgence un professeur pour cours et direction ensemble d'accordéons. Responsabilité pour un minimum de 40 élèves, possibilité d'élargir l'effectif. Ecr. M. Raymond LECOQ, Le Moulin-du-Val, 61500 SEES.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Chef musique disponible, banlieue parisienne, enseignement direction. GRANDMAISON, 5, Galerie Surcouf-Gollion 3000, 93600 AULNAY-S-BOIS.

■ Directeur Harmonie, deux prix Conservatoire PARIS, professeur écoles, cherche direction, de préférence proximité grande ville. Ecr. Journal sous No 211.

OCCASIONS

■ Recherche tous instruments de musique, M. René TUVERI, 3, rue Eugène-Jumin, 75019 PARIS. Tél. : 206.09.61.

■ Rech. SOPRANINO occasion. Ecr. M. Jo CHARRIER, 13, rue Hermel, Paris-18ème.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrit F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes). Timbre réponse.

■ Pour harmonies et fanfares : 1) « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au concours de musique de Meslay-du-Maine le 6 mai 1973 ; 2) « Salut au 117ème R.I. », Marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974 ; 3) « POURQUOI PAS », Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau (orchestre complet avec conducteur). Harmonies : 20 F. Fanfares : 17 F. Parties séparées. 1 F. envoi franco. Remise 10% aux Sociétés. M. A. BONTEMPS - Auteur-compositeur. 10, rue Pasteur, 53600 EVRON.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération. Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

ALSACE-MUSIQUES

Chez les accordéonistes du Haut-Rhin

Un bilan flatteur et un nouvel objectif ambitieux

Lorsque, il y a cinq ans, Raymond Vorburger, président et directeur artistique de l'Accordina Mulhouse, se vit confier la présidence de la Fédération haut-rhinoise des sociétés d'accordéonistes, il lança un défi : redresser et restructurer la fédération, introduire une solide infrastructure d'enseignement, rassembler les

groupes épars et axer les efforts sur la qualité de la musique d'accordéon. Il s'agissait aussi de régler le problème des effectifs des sociétés membres de la fédération. Raymond Vorburger s'était fixé un délai de 5 ans pour atteindre ces buts ambitieux.

Dimanche, lors du congrès départemental 74 tenu à Saint-Louis, constat a été fait d'une pleine réussite de ce premier plan quinquennal. Quelque 300 congressistes assistaient aux assises représentant 25.000 accordéonistes (effectifs triplés) groupés au sein

Éditions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle — 75009 PARIS — Téléphone : 874.09.25

Maison fondée en 1772

EXTRAIT DU CATALOGUE GENERAL

SAXOPHONE

METHODE - ETUDES

LONDEIX : Le Saxophone en Jouant
1er Cahier (débutants)
2ème Cahier (Cours Préparatoires)
3ème et 4ème Cahiers (Cours élémentaires)
— Exercices mécaniques pour tous les saxophones (3 cahiers)

LONDEIX : Les gammes conjointes et en intervalles pour tous les saxophones.
— Le détaché (staccato) aux saxophones.

SAXOPHONE et PIANO

A la découverte de la Musique des XVII^e et XVIII^e siècles, Saxophone alto ml bémol et piano. Arrangement Jean-Marie Londex.
1er Recueil (débutant)
LEILLET : Gavotte
MARCHAND : Air tendre
Anonyme : Rondo
CAMPRA : Musette
2ème Recueil (préparatoire)
DUVAL : Rondeau
CHEDEVILLE : La Chicane
LEILLET : Siciliana
GALLIARD : Hornpipe
3ème Recueil (élémentaire)
GALLIARD : Allegro
PASQUALI : Menuet
LECLAIR : Musette
BLAVET : Siciliana

A la découverte de la Musique des XVII^e et XVIII^e siècles, Saxophone si bémol (soprano ou ténor) et piano
Arrangement Jean-Marie Londex.
1er Recueil (débutant)
MARCHAND : Air tendre
Anonyme : Rondo
CAMPRA : Musette
2ème Recueil (préparatoire)
CHEDEVILLE : La Chicane
BIGAGLIA : Andante
GALLIARD : Hornpipe
3ème Recueil (élémentaire)
GALLIARD : Allegro
BIGAGLIA : Allegro
Anonyme : La pie
EXAUDET : Tambourin

ENSEMBLES de SAXOPHONES

ABSIL (J.) Pièces en quatuor (op. 35)
Sérénade. Réverie. Tarentelle.
Quatuor pour Saxophones (op. 31)

BAUZIN (P.P.), Divertimento pour trio de saxophones (2 saxophones alto et un saxophone ténor)
Partition
Parties

ARMA (P.) 7 transparences
Pour quatuor de saxophones
Partition
Parties

BERTHOMIEU (M.), Rondo, extrait de la « Suite brève ». Adaptation R. Letellier pour quatuor de saxophones
VELLONES (P.), Cavaliers andalous, quatuor de saxophones
Prélude et rondo français
Valse chromatique

ÉDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, Avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. 924.01.46

PUBLICATIONS RECENTES

- D. CIMAROSA. CONCERTO pour hautbois avec accompagnement de musique d'harmonie. Arrangement de Ph. ROUGERON.
- G. LAVENS. ENTRACTE pour ensemble de clarinettes Sib et orchestre d'harmonie ou fanfare.
- P. LIESENFELT. BOURGOGNE ET CHAROLAIS pour harmonie ou fanfare.
- R. MIGNION. DOUCE LORRAINE, rhapsodie pour harmonie ou fanfare.
- J. SEMLER-COLLERY. MARINA, petite marche de concert pour orchestre d'harmonie.
- DIVERTISSEMENT BURLESQUE, pour orchestre d'harmonie. Commande d'Etat par le ministère des Affaires Culturelles. Concours international de Vichy 1974.
- IMPRESSION MATINALE, pour musique d'harmonie.

VIENT DE PARAÎTRE

- VIVALDI. CONCERTO pour deux trompettes, avec accompagnement de musique d'harmonie. Arrangement de Ph. ROUGERON.

de 24 sociétés. Sur le plan de la formation, le bilan est tout aussi flatteur : 4 professeurs fédéraux, 21 moniteurs, 70 animateurs de groupes, quelque 1.000 jeunes participants aux concours organisés par la Fédération. Et l'identité de vues réalisée sur le plan artistique et technique a fait qu'aujourd'hui on ne marchandait plus la qualité de la musique d'accordéon. Ajoutons que ces résultats enviables obtenus par un grand élan collectif ont été également rendus possibles grâce à un système d'autofinancement des subventions allouées aux sociétés dans la mesure où celles-ci se conforment aux directives fixées par l'intransigent président fédéral.

L'assemblée fut ainsi amenée (avait-elle un autre choix devant le constat de réussite ?) à reconduire dans leurs fonctions Raymond Vorburger et ses proches collaborateurs du comité directeur.

ET MAINTENANT LA MUSIQUE CLASSIQUE

Voilà donc la Fédération haut-rhinoise des sociétés d'accordéonistes répartie pour un nouveau contrat de 5 ans. L'objectif de ce 2ème palier ? Raymond Vorburger fut à nouveau précis, ferme et incisif : « L'unique objectif sera la musique avec un grand M ; un cheminement délicat pour hausser encore la qualité, pour être exclusivement musical ; abstraction faite du folklore qui gardera bien sûr sa raison d'être dans le programme d'activité, mais les groupes de danse ont été invités à s'affilier à l'association ad hoc.

« Il y a donc lieu maintenant d'intégrer la musique classique originale dans nos programmes », précise le président fédéral, il s'agit d'appliquer une pédagogie moderne et progressive par laquelle accordéonistes et public seront éduqués de façon à promouvoir l'intérêt tant des uns que des autres pour la vraie musique. Et cela au travers de l'accordéon.

Les prochaines 5 années seront donc employées pour répandre l'éducation musicale et pour organiser des concerts de musique classique en d'autres lieux que les grandes salles traditionnellement ombrées mais bruyantes des soirées annuelles et autres manifestations de masse.

Une fois de plus, le concert

d'hommes qu'est Raymond Vorburger (à cette qualité s'ajoute menées rondement et dans la compétence technique et musicale multiples fois démontrée) va mener la vie dure à ceux qui lui ont à nouveau fait confiance. Personne ne rebiffera à la tâche pour autant qu'on en ait pu juger lors de ces assises qui ont été confiance et la fierté réciproque. Une Fédération vraiment enviable.

A. G.

Une brillante conclusion

Pour clore le congrès annuel de la Fédération départementale des Sociétés d'Accordéons organisé à St-Louis, marqué par un succès, Raymond Vorburger, le dynamique président de la Fédération, a organisé un concert donné dimanche après-midi dans la salle Sainte-Barbe et auquel participaient quelques sociétés affiliées.

Ligne directrice de ce concert : toutes les œuvres portaient la même signature, celle de Hugo Herrmann compositeur de musique originale pour accordéon. Le fait mérite d'être souligné si l'on sait que le répertoire traditionnel est alimenté surtout par des transcriptions. Raymond Vorburger a voulu mettre en valeur son instrument d'élection en montrant qu'il existe une littérature originale très valable.

Hugo Herrmann n'est d'ailleurs pas le seul musicien à avoir honoré cet instrument populaire en tre tous de son inspiration. A la tête, il y a évidemment les Russes et les Nordiques, mais leur musique est encore inaccessible en France. Citons aussi Wolfgang Yacobi, d'accès encore très difficile et surtout Kurt Mahr dont certaines œuvres figuraient au programme des duos donnés en intermèdes.

Qui est Hugo Herrmann ? Ancien instituteur et organiste, il a fait des études musicales très sérieuses à l'Académie de Berlin, a voyagé en Amérique où il était cantor à Détroit. Son catalogue est fort étouffé : de la musique lyrique, entre autres au opéra, « Parsifal », cinq symphonies, des concertos aussi bien pour l'accordéon, que les gammes ou le clavecin (ce qui montre l'éclectisme de ce musicien), de la musique de chambre et beaucoup de musique chorale. Son premier contact avec l'accordéon date de 1927, lorsque par l'intermédiaire de son ami Hindemith il fut chargé par Ernest Hohner d'une

composition pour cet instrument. Depuis lors son intérêt n'a cessé de croître et ses œuvres pour accordéon solo ou en orchestre sont fort nombreuses.

A la lumière de ce que j'ai pu entendre dimanche après-midi, elles s'avèrent fort plaisantes, techniquement parfaitement abordables et révèlent une inspiration populaire, religieuse voire évangélique à laquelle l'activité d'organiste et de chef de chœur n'est certainement pas étrangère. Les harmonies sont simples, souvent traditionnelles, quelquefois recherchées, mais jamais banales. Les œuvres sont fort bien structurées et témoignent d'un souci pédagogique qui n'étonne guère de la part d'un ancien instituteur. Il est certain que par elles, ces enfants et ces adolescents connaissent une initiation non seulement à la technique de l'instrument, mais aussi et cela est important, à la beauté expressive et formelle de la musique.

La place me manque pour entrer dans le détail, mais je me complais à souligner la sage gradation des difficultés en passant d'une catégorie d'orchestre à l'autre, le sérieux et le soin apportés aux exécutions ainsi que l'excellente organisation toujours délicate lorsque onze sociétés doivent se succéder sur un plateau. Citons dans l'ordre de présentation (directeur André Michel), la « Vozesla Comar » (Alice Rémond), les sociétés de Rouffach (Robert Unterfinger), Biesheim (Roland Fricker), Pulversheim (Roger Glavinazzo), Wittenheim (J.-Cl. Didierlaurent), Sausheim (André Staub), Kingersheim (André Malnati), Munster (Ernest Rimmely), Saint-Louis (Edouard Meyer), l'excellent duo hors-concours Karine Rueli et Michel Bohrer, et enfin « L'Accordina » de Mulhouse qui, sous la direction de Raymond Vorburger, a présenté la pièce la plus difficile et la plus musicale du concert : un concerto avec l'excellente soliste Christiane Schürmer. Par ses exigences techniques, son style qui par instants me fait penser à Louis Vierne, son fugato, son orchestration (la présence d'une contrebasse et de timbales), sa structure et sa cadence suivent les règles les plus strictes du concerto, cette œuvre nous apparaît comme l'amorce d'un véritable répertoire symphonique pour accordéon. Une initiative à l'honneur de Raymond Vorburger que l'on aimerait voir se continuer et se propager.

M. A.

AISNE

Manifestation de sympathie à l'égard de M. Edouard Alliot, Président de la F.S.M.A.

Le lundi 20 janvier, au lendemain du brillant congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne à Laon, M. Roger Thirault, président artistique de la Fédération, directeur du Conservatoire de Laon, secrétaire général de la Confédération Musicale de France, et conseiller culturel de Picardie; M. Daniel Pichelin, secrétaire général de la Fédération; M. Sauvage, responsable de l'Harmonie de Saint-Quentin, se sont rendus à Wassigny où habite M. Edouard Alliot, ancien député de l'Aisne, ex-conseiller général, président de la Commission des Finances.

La Fédération de l'Aisne avait tenu à manifester au président fédéral la sympathie qu'elle lui témoigne en profitant d'une occasion assez exceptionnelle, puisque ce jour-là il fêtait ses noces d'or.

La délégation précitée remettait à Mme Alliot une superbe azalée, et à M. Alliot un magnifique et confortable fauteuil.

Au cours de cette petite cérémonie intime et autour d'une tasse de thé, le président devait retracer, en toute simplicité, quelques péripéties de sa vie mouvementée.

Cette petite manifestation de sympathie témoigne de l'état d'esprit qui règne dans la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne qui, en plus de son dynamisme et de l'effort qu'elle fait pour les jeunes, tient par-dessus tout à entretenir la sympathie et l'amitié parmi ses membres.

Cérémonie réconfortante qui, après l'ambiance particulièrement constructive et chaleureuse du congrès départemental de la veille, après la réussite de la création de l'Orchestre départemental, ainsi que la sollicitude témoignée par les membres du Conseil Général de l'Aisne, qui viennent d'attribuer généreusement la somme d'un million trois cents mille anciens francs pour l'exercice 1975, font bien augurer de l'avenir de la musique populaire dans notre département.

ORCHESTRE DEPARTEMENTAL DE L' AISNE

Les musiciens de l'Orchestre Départemental sont informés des jours et heures des répétitions et concerts prévus pour l'année 1975.

REPETITIONS

Dimanche 16 mars, à 8 h. 45, à la salle des fêtes d'Étaouvelles; dimanche 13 avril, à 8 h. 45, à la salle des fêtes d'Étaouvelles; jeudi 1er mai (répétition générale) à 8 h. 45, à la cathédrale de Laon.

CONCERTS

Vendredi 2 mai, à 21 h., cathédrale de Laon; vendredi 9 mai, à 21 h., abbaye de Essomes; vendredi 23 mai, à 21 h., abbaye de Saint-Aliehe; dimanche 8 juin, à 17 h., parc Joncourt à Chauny; dimanche 5 octobre, à 16 h., à la cathédrale de Soissons; mardi 7 octobre, à 21 h., basilique de St-Quentin.

Au programme figureront des œuvres de Hector Berlioz, Richard Wagner, Georges Bizet, Leo Delibes, Edgar, Gien Miller, Jacques Devozel, Roger Boutry, Serge Lancel.

ARDENNES

Janvier à la F.M.A.

L'événement fédéral du mois a été la parution du 5ème bulletin de liaison, porté à domicile (grâce à un hiver très clément) à la majorité des élus civils et des responsables des sociétés fédérées.

Ce bulletin (réalisé matériellement par un vice-président et la secrétaire) comprend un avant-propos du président Dauchy, la liste des membres du bureau et du C. d'A., l'énumération des dirigeants de toutes les sociétés ardennaises fédérées; le CR du 5ème congrès de Carignan; une page sur la SACEM; une sur les stages confédéraux; 3 sur la trompette d'harmonie; 3 sur les épreuves confédérales 1974; 3 sur les épreuves de préparation 1975; de multiples éphémérides hivernales; une sur les œuvres de A. Bontemps et une de nouvelles locales.

ASSUREZ

LES MEMBRES DE VOS SOCIETES A LA C.M.F.

Bien sûr, janvier a vu ses habituelles présentations de vœux notamment à Charleville-Mézières (aux préfet et député-maire), à Sedan (aux sous-préfet et maire, avec la batterie-fanfare du 12ème Chasseurs, souvent), à Carignan (aux édiles et pensionnaires des 2 foyers locaux d'anciens), à Rocroi (de très bonne heure), à Monthermé, à Deville (le dimanche suivant).

oOo

Quelques formations ont fêté la Sainte-Cécile en retard telle « l'Union Musicale Revenoise », vu ses 2 concerts avec l'H. de Wilry-lès-Reims (dont nous reparlerons par ailleurs) et le « Réveil » (d'Auligny) qui en fait une pour ses jeunes le 26-1 et ses adultes le 2-2. « La Fraternelle » de Margut groupant des musiciens locaux et des environs (1.000 h.), de Nepvant (55) et 2 Belges septuagénaires, épaulés par les « Enfants d'Yvois », présidés par un vétéran clarinettiste (V. Jandin), formation de jeunes et dirigés par le vice-président de la F.M.A., J. Harbulot, ont eu l'honneur d'accueillir pour le 50ème anniversaire de leur société et la renaissance d'une Sainte-Cécile (après 10 ans d'interruption) le président fédéral P. Dauchy, enfant du pays qu'il évoqua avec poésie et émotion, après la messe aux morceaux très éclectiques de nationalité, « La Marche des Rois » provençale, le trio d'une marche de procession espagnole « Cordero de Dios », le trio d'un pas redoublé belge de Cardon « Dorpofanfare 25 » et l'écosais « Choral des Adieux », en prélude à une journée inoubliable pour les 50 commémorants.

oOo

Des concerts ont été donnés au profit des « têtes blanches » à Givet (H.M. dans « Les Saltimbanques », « L'Auberge du Cheval Blanc », direction Houssmann), à Manchester - quartier du chef-lieu (chorale et orchestre de flûtes douces de l'H.M. de Charleville-Mézières, direction Prévot). D'autres le furent en « décentralisation », à Gespunsart (par l'H. de Neufmanil, direction Copine).

Le plus important fut celui dirigé par ses adieux à Revin par M. Diederich (dont l'état de santé nécessite un retour en Provence) avec l'UM Revin — à la tête de laquelle pourrait bientôt se trouver M. Houssmann — et l'H. de Wilry-lès-Reims avec le même programme que dans cette ville: « Marche de Radetzky », « La Dame Blanche », 2ème suite de « L'Artésienne », « Vieux Camarades », « Ballet Égyptien » et « Sourd Jorsalfat » soulevant l'enthousiasme dans les 2 villes des centaines d'auditeurs.

Le Conservatoire de Musique de Givet (8.000 h.) compte 116 élèves amenant 5 musiciens nouveaux en moyenne par an à l'H.M. Celui de Charleville-Mézières (60.000 h.) a passé le cap des 500 élèves qui ne participeront pas, cette année, aux examens fédéraux. Une école municipale de musique a été créée à Signy-l'Abbaye (1.700 h.) pour retransformer sa fanfare « L'Éveil » en véritable société. Une batterie-fanfare a été constituée à Hargnules tandis que celle de Le Chesne a effectué sa 1ère sortie depuis sa récente création.

Pour l'H. des Deux-Vireux (4.200 h.) qui possède un nouveau président d'honneur (M. L. Debette, durant 36 ans maire de la commune voisine d'Aubryville) et qui est fier de son bassiste de 75 ans (M. Adonis Donnay), la rentrée musicale 1975 se fera le 1er février avec, en vue des sorties de la « Pointe de Givet » à Couvin et Vouziers. Sous peu, elle disposera d'une salle municipale de 66 m², tandis que celle de Rimogne (1.477 h.) utilise une salle de classe pour les cours à ses 25 élèves, tous joueurs de flûte douce, comme leurs 8 camarades munis d'instruments en 1974.

Une entente musicale intercommunale s'est étoffée avec une 3ème (Challerange) et se développera davantage encore par le passé, grâce à la création d'un calendrier commun de répétitions et sorties entre « Les Echos de l'Argonne » de Grandpré (542 h.), « L'Avenir Montholsien », fanfare de Monthols (417 h.) et la jeune harmonie de Challerange (643 h.), gage de survie de la musique dans l'Argonne Ardennaise. Une entente semblable dans la vallée de l'Ennemanne (petit affluent de la Meuse) eût sans doute évité la disparition des sociétés de Raucourt (il y a 3 ans) et Haraucourt (qui a vendu ses instruments fin 1974), ne laissant que celle, modeste, d'Anzeourt (400 h.), les 3 en ayant 2.500 en tout).

Au chapitre des disparitions, signalons la mort à 61 ans à La Baule (où il avait reçu une société de valeur) de l'ex-directeur de l'UM Revenoise (de 1952 à 1970), Henry Leroy qui mena cette phalange à la gloire nationale et internationale, au concours de Tours avec « Ouverture 1812 » de Tchaikowsky et « Toccata et fugue en ré mineur » (de J.-S. Bach) tout en assurant de 1958 à 1961, une des vice-présidences de la F.M.A. qui adresse les condoléances émus à ses parents et à ses amis et musiciens de La Baule et Revin.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Le emps des examens Fédéraux

Voici venir le temps des examens de musique, que l'on appelle examens fédéraux, tout simplement parce qu'ils sont organisés par les Fédérations musicales régionales: ils auront lieu le dimanche 20 avril, à Troyes, Romilly-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Chaumont dans notre fédération, et, pour quelques sociétés, cette date-là compte — Je dis quelques sociétés car, en effet, peu de sociétés, toujours les mêmes d'ailleurs, présentent des élèves à ces examens. Pourquoi autant d'absences? Il faut voir en cela « l'esprit » des chefs de musique qui font marcher leur société en ne formant pas ou peu d'élèves: à l'idée fautive qu'ils se font de ces examens, enfin au travail supplémentaire que constituent les élèves et leur passage aux examens. D'autres, enfin, ont choisi la facilité, ils présentent leurs élèves à des examens (il y en a un peu partout) qui sont organisés soit par des particuliers, soit par des écoles ou groupements privés, dont la règle première est l'auto-satisfaction et où les candidats, dès l'âge de six ans, en reviennent avec coupes, médaille d'or, diplôme de virtuose (J'en passe et des meilleurs). Que peut retirer de cela un chef de musique qui apportera à sa société toutes ces distributions de récompenses? On ne peut qu'en sourire, aussi cet article n'a-t-il qu'un but, celui de faire prendre conscience que nos sociétés ne peuvent tenir qu'avec des élèves arrivant avec un bagage de musique solide et sérieux. Seuls les examens fédéraux, organisés sous l'égide de la Confédération Musicale de France, sont officiels; en y envoyant vos élèves, vous saurez leur valeur exacte, vous les ferez travailler, car il faut travailler plus lorsque l'on se présente, et vous êtes certain d'une émulation entre eux. Tout cela est important et ne doit pas être négligé, c'est de l'avenir de nos sociétés qu'il s'agit.

Cet article ne serait pas complet si je passais sous silence le travail de tous ceux grâce à qui ces examens fédéraux fonctionnent si bien: ce noyau de bénévoles qui organisent tout pour qu'à la date prévue les examens se déroulent dans de bonnes conditions, et tout ceux qui apportent leur concours le jour des épreuves. Qu'ils soient tous félicités: ceux de Troyes, Romilly-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Chaumont et Saint-Dizier; grâce à eux, la qualité des musiciens de demain dans nos sociétés d'A-

CENTRE

NECROLOGIE

M. Charles Gleye, secrétaire général honoraire de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre n'est plus.

Nous avons appris avec peine la disparition de notre ami Charles Gleye, chevalier de la Légion d'Honneur, chef de division honoraire de la mairie de Clamont-Ferrand, secrétaire général honoraire de la Fédération Musicale du Centre.

Charles Gleye fut pendant trente ans secrétaire général de notre Fédération. Il quitta ses fonctions à la fin de 1961, après avoir accompli sa tâche avec la plus grande conscience. Il laisse le souvenir d'un homme érudit et courtois. Il fut un grand serviteur de la musique populaire.

Nous assurons à nouveau Mme Charles Gleye de nos sentiments profondément attristés.

EXAMENS FEDERAUX

Comme chaque année les inscriptions des élèves doivent parvenir aux responsables départementaux, au plus tard le 15 mars.

Les dates des examens seront fixées ultérieurement pour chaque centre.

En ce qui concerne la division supérieure, les examens auront lieu à Vichy, pour les quatre départements, le dimanche 25 mai à partir de 8 h. 30, au Conservatoire de musique, 96, rue Maréchal-Lyautey.

FESTIVAL DE CHARROUX (Allier)

La fête départementale de la musique de l'Allier se déroulera à Charroux (pâtisserie et accueillante cité médiévale) les 28 et 29 juin, à l'occasion du centenaire de la société musicale locale.

L'Harmonie Municipale de Vichy arborea son concours en qualité de musique d'honneur.

DUN-LE-PALESTEL (Creuse)

Festival départemental de la Creuse Congrès de la Fédération Musicale du Centre

Ainsi que cela a été décidé lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue à Vichy le 13 octobre dernier, le congrès annuel

de la Fédération Musicale du Centre se tiendra à Dun-le-Palestel le 27 juillet, à l'occasion du festival départemental de musique de la Creuse.

Nous en reparlerons. Le Président, André RELIN.

CORREZE

BEAULIEU (Dordogne)

Fête de la Sainte Cécile

La fête de la Sainte-Cécile a revêtu cette année à Beaulieu un éclat exceptionnel.

Le Réveil Bellocois sous la direction de M. Hénault, a donné dans l'abbatiale, au cours de la cérémonie religieuse, un programme d'une exceptionnelle qualité consacré aux grands maîtres de la musique: J.-S. Bach et G.F. Haendel.

Pour la première fois, les nouvelles orgues ont uni leurs voix aux cuivres dans l'éclatant tutti d'un choral de J.-S. Bach, tandis que des soli de flûte et de saxophone également soutenus par l'orgue ont permis d'apprécier le talent de MM. Leygonie et Hénault ainsi que de Miles Doulier, Sylvie et Maury Claudine et Marie-Paule.

Nos félicitations à tous les musiciens et à l'organiste M. Grivel qui a soutenu tout l'ensemble.

Après l'exécution en ville de quelques pas redoublés, les membres du Réveil Bellocois et leurs amis se sont retrouvés autour d'une bonne table au restaurant de Ventura. Une ambiance de franche gaieté a régné tout au long du repas.

Cette belle journée est l'aboutissement du travail de tous, et spécialement du président M. Méry qui œuvre depuis tant d'années pour la musique, de MM. Hénault, Verdier, Lescure qui assurent la formation des jeunes musiciens. Leur plus grande satisfaction est de voir leurs efforts récompensés.

CHAMPAGNE ET MEUSE

EPERNAY (Marne)

Sainte Cécile à l'Harmonie des Chemins de Fer d'Épernay, le 19 janvier 1975.

Quartier neuf, église d'un style nouveau, un prêtre aimant une chorale de valeur, voilà brossées en quelques mots les raisons pour lesquelles l'Harmonie des Chemins de Fer choisit l'église Saint-Vincent-des-Vignes-Blanches pour y célébrer sa patronne.

Roger Sébillie, le sympathique et dynamique directeur, avait prévu à son programme, pour la participation à la messe, Tristesse et Apaisement de Louis Demars, Andantino de Mozart et La Marche Inaugurale de Bury. La Chorale et l'Harmonie s'unirent dans l'interprétation de plusieurs chants religieux.

L'apéritif d'honneur fut l'occasion pour M. Stasi, maire d'Épernay, et M. Jean Mourer, président, de dire leur satisfaction pour l'audition du matin.

A l'issue du repas amical, M. Sergent, représentant la municipalité, souligna que les répétitions indispensables à la bonne marche de la société sont aussi des sacrifices que doivent consentir les épouses et fiancées.

Le directeur adressa ses remerciements à M. Fournier, pour son travail à l'école de musique qui profite à toutes les sociétés locales, y compris l'Harmonie des Chemins de Fer.

Assistèrent également à cette manifestation, M. Collety, sénateur; M. Hector, du Comité artistique des Cheminots; le président de la musique des Cheminots de Lausanne; MM. Gillain et Houllmont, vice-présidents de la Fédération; M. Fournier, directeur de la Société Philharmonique.

MARNE

SEZANNE (Marne)

Concert d'hiver de la Musique Municipale, le 12 janvier 1975.

La grande foule était au rendez-vous à cette matinée musicale. En plus des nombreux et fidèles auditeurs de la Musique de Sézanne, s'étaient joints les invités qui ne se dérangent que dans les grandes occasions. Il est vrai que la Fanfare des Tonneliers d'Épernay (les ambassadeurs de la Champagne) devait rappeler le président François et son programme.

Toujours revêtus de leur tenue champenoise, les musiciens des Tonneliers obtinrent à chaque concert, un succès amplement mérité, leur directeur, M. Fournier, sachant composer ses programmes de façon judicieuse et plaisante pour le public.

La première partie, réservée à la Musique de Sézanne, était composée par: Les Jeux Olympiques de Popy, le Petit Duc de Lecoq, Carillon Joyeux d'Adroit, My Fair Lady de Low et Lutina de Colteux.

La Fanfare des Tonneliers pour suivait avec Métropolis-March de Maucclair, Springtime de Duljek, Suite Cambodgienne de Norodom Sihanouk (cette œuvre a été composée par le roi du Cambodge et orchestrée par Michel Fournier, fils du directeur), Espana Cami de Marquina, la Veuve Joyeuse de

Léhar, Tyrol de Ruelle et Froh und Heiter de Lecmann.

Ajoutons que M. Bigotte, président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse assistait à ce concert, ainsi que M. Cautier, député-maire de Sézanne.

EPERNAY

Le Président de Vogué a présenté ses vœux à la Société Philharmonique de Champagne le 2 février 1975

Traditionnelle, sympathique, chère à tous les musiciens, cette cérémonie est l'occasion pour le président R.-J. de Vogué de faire revivre l'année écoulée, avec ses joies et aussi ses peines qui ne manquent pas dans une grande famille qui rassemble 90 musiciens.

Projet pour cette année: une nouvelle alliance avec l'Harmonie Municipale de Reims par l'union des deux sociétés lors de la célébration du 30ème anniversaire de l'Armistice en la cathédrale de Reims, le 7 mai prochain.

A la prochaine audition du 20 avril, M. Claude Tanguy, directeur de l'Harmonie Municipale de Reims, mais aussi saxophoniste de talent, puisqu'il est premier prix de saxophone du Conservatoire National Supérieur de Paris, sera le soliste du Divertimento du Maître Roger Boutry, chef de la Musique de la Garde Républicaine de Paris.

Autour du président avaient pris place MM. J.-R. Chandon Meot et Ducellier, présidents adjoints; Robert Biot, directeur artistique; Fournier, directeur; Houllmont, administrateur; Bigotte, président de la Fédération de Champagne-et-Meuse et tous les membres du Comité. C'est avec le verre de l'amitié et dans une ambiance cordiale que devait s'achever cette réunion.

Sainte Cécile à la Fanfare des Tonneliers, le 26 janvier 1975

Célébrée tardivement, la Sainte-Cécile des Tonneliers est attendue avec curiosité. Le directeur M. René Fournier a toujours une œuvre inédite à présenter, il n'a pas failli à la règle cette année. Mais le responsable en était son fils Michel Fournier, qui avait orchestré la messe en la mémoire de Jeanne d'Arc, de Gounod. La Pastorale de Marguerite Rossach Champion et le Canon pour une Basse Obstinée de Fachebel étaient interprétés pendant l'Offertoire et la Communion. L'office se terminait avec la Grande Porte de Kiev de Moussorgsky.

Dans son homélie le prêtre offrait remarquable plaisir à la musique et le champagne étaient des passeports de sympathie à travers le monde.

A l'issue du traditionnel banquet qui groupait 260 convités, le président Médard remercia M. Marty, sous-préfet, d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette manifestation, ainsi que M. Cautier, député; M. Stasi, maire d'Épernay; M. Soullignac, directeur du cabinet du Préfet. Il remercia le directeur pour la magistrale interprétation du matin, ainsi que tous les musiciens, en ayant toutefois une reconnaissance particulière à tous ceux dont le domicile est éloigné d'Épernay, leur fidélité étant un exemple de leur attachement à la musique.

« Continuons à maintenir le patrimoine musical que les Tonneliers ont acquis depuis 70 ans, nous sommes redevables de cet esprit qui anime la société en maintenant au sein de la fanfare une bonne harmonie ». Étaient présents également M. Gillain, vice-président de la Fédération de Champagne-et-Meuse; Périard, président du Comité Interprofessionnel en Vin de Champagne; M. Jung, vice-président de la Fanfare, ainsi que les délégués des sociétés musicales sparnacennes.

DAUPHINOISE

Fédérations des Sociétés Musicales Dauphinoises

L'Echo de la Vallée, Harmonie Municipale de Tullins, organise le 18 mai 1975 le festival fédéral double d'un concours international toutes catégories, réservé aux Orchestres Juniors.

Ces manifestations seront placées sous la tutelle de M. le Préfet de l'Isère et regrouperont des personnalités du monde musical.

Il serait souhaitable de rassem-

SUCCÈS MUSICAL

Le 19 février, à la salle Cortot, à l'occasion d'un Concert organisé par l'Union des Femmes Professeurs et Compositeurs, nous avons eu le plaisir d'entendre pour la première fois l'Ensemble de Saxophones, de Paris, composé des excellents instrumentistes Vermeiren Jean-Pierre, Guisier Yves, Dubrille Simon et Rochon Jean-Luc, tous quatre 1er Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Toutes nos félicitations à ces brillants interprètes des œuvres délicates et combien intéressantes, jouées en première audition, de Jules Seiler-Collety et d'Alain Abbot, mettant sans conteste en relief, les qualités évidentes de ce bel Ensemble de Saxophones.

bler le plus grand nombre de sociétés à ces manifestations, afin de montrer la vitalité de notre Fédération.

Voici le programme des manifestations prévues :

Samedi 17 mai 1975 :

— Accueil des sociétés étrangères et des jeunes ayant participé à la colonie musicale de Gap.

— En soirée : grand concert par ces formations.

Dimanche 18 mai 1975 :

1) Sociétés participant au festival :

Matin : accueil, concerts de quartet ou office religieux, apéritif, repas.

Après-midi : petit défilé et morceaux d'ensemble (ceux-ci vous seront fournis).

2) Orchestres Juniors participant au concours :

Matin : concours (voir renseignements et règlement feuille annexe), repas.

Après-midi : défilé et morceaux d'ensemble, annonce des résultats du concours et remise des prix.

Afin de ne pas faire traîner en longueur cette manifestation, seules les sociétés les mieux classées au concours seront auditionnées.

Lundi 19 mai 1975 :

Matin : réception à l'Hôtel de Ville pour les sociétés étrangères.

— La notation aura lieu de la façon suivante : interprétation de l'œuvre classique sur 50, deuxième œuvre sur 40, présentation - tenue sur 10, soit 100.

— Les orchestres Juniors pourront compter dans leur effectif un pourcentage d'adultes (+ de 21 ans) dans une limite inférieure ou égale à 10 % de l'effectif total, cependant il sera retranché un point pour chacun d'eux.

— Un prix sera attribué aux participants selon leur classement. Les décisions du jury seront irrévocables.

Les conditions de participation sont celles prévues pour les concours internationaux Juniors par la CISPM.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Le Grand Prix « Louis Schumacher » 1974.

Le Grand Prix « Louis Schumacher » 1974, le 20ème du nom, s'est déroulé le samedi 21 septembre, salle de musique « Alsthom », avenue d'Alsace à Belfort, mise gracieusement à la disposition de la Fédération par son président M. Daniel Butzbach.

Ce Grand Prix est destiné à encourager les jeunes valeurs qui vont faire partie de l'élite de la musique régionale.

Les trois candidats étaient cette année : saxophone-alto, Mme Annie Manzagol (Lyre Belfortaine) et Michel Beaudrey (Harmonie « Peugeot » de Sochaux) ; clarinette : Patrick André (Harmonie « Peugeot » de Sochaux) ; au piano d'accompagnement : Miles F. Mougin et M. Ravello.

De nombreuses personnalités assistèrent à l'audition : M. le Dr Pierre Schumacher, donateur du prix et président d'honneur de la société de gymnastique « La Belfortaine » ; M. Michel Dreyfus-Schmidt, avocat, conseiller général ; M. Georges Vriez, président de la Fédération musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort ; M. Marcel Bagnol, secrétaire de la Fédération musicale ; M. Claude Molinaud, vice-président de l'Harmonie « Alsthom » ; M. Marcel Bitch, président de la « Belfortaine » ; M. Legay, ancien maire de Belfort ; M. Jean-Noël Bailly, président des Anciens Combattants ; M. Ravello, président de l'Harmonie des Automobiles « Peugeot », et MM. Jean Selb, Etienne Mattier, Xavier Bauer, Pierre Dantzer, Falot, Gallat, etc... M. Daniel Butzbach était excusé.

Dans une courte allocution, le président Vriez remercia toutes les personnalités présentes ainsi que le Dr Schumacher qui, en mémoire de son père, dota ce Grand Prix porté cette année à 600 F. L'orateur souligna que les trois candidats de 1974 avaient été sélectionnés parmi plus de 1.500 jeunes musiciens et musiciennes et qu'ils constituaient en quelque sorte l'élite actuelle des instrumentistes de la Fédération de Franche-Comté.

Ces trois jeunes artistes firent preuve d'une technique irréprochable allée à une belle sonorité et d'une grande musicalité. Il ne fait aucun doute que les trois jeunes musiciens qui affrontaient le jury présidé par M. Camille Pochon, premier vice-président de la Fédération musicale de Franche-Comté, exécutèrent le morceau en supérieur B imposé et la lecture à vue composée par M. Joseph Zemp, directeur de l'Harmonie « Alsthom », d'une façon remarquable. Seule la compétence des membres du jury pouvait permettre de trancher en faveur de l'un ou de l'autre candidat. C'est le clarinettiste Patrick André, de l'Harmonie « Peugeot » qui l'emporta. Les deux autres finalistes recevaient des prix offerts par des maisons de musique de la ville.

Les cadets de l'Harmonie « Alsthom », sous la direction de M. Joseph Zemp, agrémentèrent cette belle matinée.

ILE-DE-FRANCE

PANTIN

Audition des Elèves de l'Ecole de Musique de l'Harmonie Municipale.

Le 13 décembre dernier, l'Harmonie municipale de Pantin et son Ecole de Musique ont assuré une manifestation musicale ayant pour but de montrer aux auditeurs ce qu'une Ecole de Musique peut donner et apporter à nos sociétés d'amateurs. Cette audition était placée sous la présidence d'honneur de Monsieur Lainat, maire de Pantin, qui, retenu par les obligations de sa charge, s'était excusé de ne pouvoir y assister.

Par ses applaudissements nombreux et prolongés, le public a vivement encouragé les élèves qui, par les œuvres qu'ils ont interprétées, ont montré qu'avec un peu de temps, un travail sérieux et des professeurs dévoués et de qualité, l'art de la musique est à la portée de beaucoup d'enfants. De cette belle présentation d'élèves il faut féliciter le Commandant Gallet, directeur de l'Harmonie et de l'Ecole, ainsi que tous les professeurs : piano, M. Franck-Nohain ; violon, Mme Merlin ; guitare, M. Levieux ; flûte, Mme Rapaud ; clarinette, M. Veran ; corne, M. Estelle ; trombone, M. Rapaud.

Après que l'Harmonie eût ouvert cette audition par « El Capote », pasodoble de Perelra, et « La poupée de Nuremberg », d'Adam, on put entendre successivement : au piano, Muriel Fitoussi, dans « Ronde Vivace », de Kulhau ; Hélène Benkeinou dans « Gigue en sol », d'Auric ; Véronique Thefo dans le « Nocturne en si bémol », de Field ; Sophie et Pascal Mallarevsky dans « Une valse à quatre mains », de Faure ; Françoise Hiff dans « Une Valse », de Chopin, et Jean-Pierre Fauchart dans « Trois visions fugitives » de Prokofiev ; au violon, Nadine Lehoucq et Anne-Christine Phulpin, dans un duo, de Mazas ; à la guitare, Philippe Roger, dans une Etude mélodique, de Macclocchi ; à la flûte, Pauline Casta et Didier Fromontell, dans un Duo, de Taffanel ; Maryse Dubois-Gache et Gilles Patit, dans un duo extrait d'« Orphée », de Gluck ; à la clarinette, Alain Emery, dans un extrait d'« Armide », de Gluck ; au corne, Jean-Luc Pinot, dans « Caprice », de Thiry ; au trombone, Bernard Sebban, dans « En vacances », de Fisch ; Roland Legendrand, dans « Légende », de Gallet.

Ce fut ensuite le tour des ensembles. Les élèves des cours élémentaire et moyen de solfège interprétèrent d'abord « La Ronde française », de Pierné ; puis un ensemble de guitares présenta « Menuet », de Worsch, et « Etude en forme de Malaguera », du même auteur. On put entendre ensuite M. Rapaud et trois de ses élèves dans un quatuor de trombones, « 1ère Equale », de Beethoven ; puis un ensemble de cornets et de trombones, dans « Musique solennelle », de Norden ; et enfin, sous la direction de M. Veran, un quintette, avec Philippe Boulay à la flûte, Guy Lathelize au hautbois, Patrick Moussy à la clarinette, Jean-Louis Cambedezou au saxophone et Sylviane Lathelize au basson. L'Harmonie termina l'audition par « La Marche Héroïque du Roi Jean », de Coiteux.

Tous ces duos, quatuors, quintettes, etc., constituent une excellente initiation à la musique

d'ensemble : les élèves doivent y trouver un plaisir qui les dirigera ensuite tout naturellement vers nos formations d'amateurs ; harmoniques, fanfares, orchestres symphoniques, chorales. Il faut poursuivre dans cette voie et il serait éminemment souhaitable que de semblables initiatives soient prises dans toutes les écoles et tous les conservatoires.

Je puis citer le cas suivant : Mlle X..., qui a fait 4 années d'études au Conservatoire local de Y..., n'ose pas venir à l'harmonie de cette même ville parce qu'elle n'a jamais été initiée à la musique d'ensemble. Voilà une grave erreur commise par ce conservatoire !

A Pantin, heureusement, il en est autrement, et nous devons remercier la municipalité de l'appui sérieux qu'elle apporte à l'Ecole de Musique de l'Harmonie. Merci aussi aux parents d'élèves qui orientent leurs enfants vers le sain loisir qu'est la musique.

Colonel CHAROLLAIS,
Secrétaire Général
de la Fédération,
Président de l'U.D.
de la Seine-Saint-Denis.

COURBEVOIE

Concert de Sainte Cécile

En lisant le programme du concert qui fut donné le 24 novembre par les 4 sociétés musicales locales, une question m'est venue à l'esprit : « En 1876 ou 1877 la Chorale de Courbevoie honora-t-elle la patronne des musiciens ? ». On devinera aisément qu'interrogeant le directeur de cette société, il fut très embarrassé pour me répondre. C'est que le programme de la fête, très adroitement présenté, après avoir conté les origines du mouvement musical populaire, depuis l'époque de Louis-Philippe, précisait les dates de fondation de ces 4 sociétés ainsi que celles des « prises de baguette » de leurs chefs.

La Chorale naquit en 1876 ; elle n'a connu que 3 directeurs jusqu'à ce jour : M. Roger Baron la dirige depuis 1921.

Ensuite vint, en 1878, la Fanfare municipale, puis l'Harmonie des Sapeurs-Pompiers, en 1885. Ces deux sociétés fusionnèrent en 1923 sous le titre d'Union Harmonique, laquelle est dirigée, depuis 1969 par M. Jean Boulet.

Le Cercle Symphonique, en 1903, dont le directeur, Albert Preato, est au pupitre depuis 1946.

Enfin la dernière née a pourtant dépassé son cinquantenaire puisqu'elle fut fondée en 1921. Robert Parmentier dirige ce Cercle Mandoliniste depuis 1964.

La fête ayant été ouverte par l'ensemble des instruments à vent, chaque société se fit applaudir, à tour de rôle, par une salle comble. On sentait les bravos spontanément sincères. De fait il n'y eut rien de quelconque ; tout fut bien exécuté et plus d'une fois de façon brillante.

L'orchestre à plectre fit honneur au renommé, quasi-impérissable, Macclocchi par trois productions.

Le Cercle Symphonique suivit, avec trois exécutions aussi, de Brahms, Lalo et Auber, de ce dernier La Muette de Portici jouée avec aisance et brio.

La Chorale fit apprécier du folklore du religieux et une cantate de Saint-Saëns : la Gloire, de fort belle allure où les chœurs répétant à deux solistes. On applaudit alors les magnifiques accents du Soprano, Christiane Charpentier et cette sorte de proesse du directeur, qui remplaçant un baryton défaillant assura son solo tout en reprenant sa baguette, par interminence, pour le départ des choristes.

L'Union Harmonique présenta, fort bien exécutées, les ouvertures du Barbier de Séville et du Carnaval Romain, cette dernière répon-

INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT



ARLOD S.A.

8. PLACE DES VICTOIRES 75002 PARIS
Téléphone 260.00.40

FLUTES HERNALS ET SANKYO

TROMPETTES GETZEN

ET TOUS INSTRUMENTS A VENT
"CLASSIQUE ET VARIETES"

VENTE * RÉPARATION SERVICE APRÈS VENTE

Atelier spécialisé pour les bois et les cuivres

CONSORTIUM MUSICAL ÉDITIONS COMBRE (EX PHILIPPO)

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS
Tél. 824-89-24 - 246-52-22 C.C.P. PARIS 286.25

DERNIERES PUBLICATIONS

André CAURETTE : Le Hautboïste, Méthode pratique et progressive

Michel MERIOT : Traité rythmique (du cours préparatoire au cours supérieur)

André AMELLER : Arioso pour contrebasse et piano.
André AMELLER : Capriccio pour saxophone alto mi bémol seul.
René CAPDEVILLE : Joyeuse sois, mon âme, pour orgue.
René CAPDEVILLE : Joyeuse sois, mon âme, pour piano ou orgue et chant.

E. de CORIOLIS : Intrada et Fandanguillo, pour trompette et piano.
J.M. DEPELSENAIRE : Concertino pour trois bassons avec accompagnement de piano.

J.M. DEPELSENAIRE : Concertino pour trois hautbois avec accompagnement de piano.

G. FRIBOULET : Pour passer le temps (5 pièces faciles pour piano).

M.L. GUILLAUME : Pour Alexis (5 petites pièces pour débutants pour piano).

Jeanne RIAVEC : Esquisses pour guitare seule.

A. RIBAUT : Près du ruisseau (Mélodie pour piano).

Manuel RIVEYRO : Transcription pour accordéon de concert de Marche Turque, de Mozart.

Jean SICHLER : Les Carillons (5 pièces pour piano).

Robert TRUILLARD : Minuetto pour 4 clarinettes en Sib avec conducteur.

Robert TRUILLARD : Romance pour clarinette Sib et piano.

Robert TRUILLARD : Sicilienne pour 4 clarinettes en Sib avec conducteur.

Michel VERGNAULT : Ballade et Ronde, pour harpe.

Michel VERGNAULT : Entre-flûtes, pour 4 flûtes traversières ou flûtes à bec.

R. WORSCH : Interprétation pour guitare seule de la Gavotte en Rondeau, de J.S. Bach.

R. WORSCH : Interprétation pour guitare de « Variations sur un thème de Mozart » (La flûte enchantée) Fernando Sor.

dant très bien à cet ensemble de bois et cuivres qu'on remarqua très bien équilibré et qui se produisa, car il eut à assurer l'entracte et le baisser du rideau.

A mes impressions, confirmées par celles d'autres auditeurs que je pus recueillir, s'ajoute mon sentiment que la formule trouvée est des plus adroites pour faire de cette fête des musiciens une manifestation vraiment populaire: la seconde partie du programme étant consacrée à l'élection de la Reine de la Ville et de ses demoiselles d'honneur. Elle entraîne, en effet, la présence des autorités municipales outre le rassemblement d'un abondant public. J'ai voté que M. Depruz, député-maire, sacra solennellement Reine Mlle Dominique Buisson.

L'ECHOTIER.

BOULOGNE-BILLANCOURT

Concert de l'Harmonie « La Boulognaise ».

A Boulogne-Billancourt, le 16 novembre dernier en soirée, devant une nombreuse assistance, l'Harmonie « La Boulognaise » donnait son concert de Sainte-Cécile dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Le nouveau directeur de la société, M. Bruno Mayan, avait choisi un programme éclectique bien fait pour séduire son auditoire. Au sous-chef, M. Chauveau revenait l'honneur d'ouvrir le concert en dirigeant, par l'Harmonie et la Batterie-Fanfare réunies, l'« Opéra de la Centenaire de Georges Besson, M. Bruno Mayan prenait alors la direction de l'Harmonie pour diriger la célèbre Ouverture du Freischütz, de Weber; puis dans les stèppes de l'Asie centrale, de Borodine, où se distinguaient au cor anglais M. Pierre Chauveau et à la clarinette M. Virgile Degand. La première partie du programme se termina par une excellente exécution d'extraits du Lac des cygnes, de Tchaïkovsky, musique aux riches sonorités, pleine de vitalité.

Au programme de la seconde partie du concert figuraient, successivement, interprétés par l'Harmonie, la somptueuse Marche du Sacre du Prophète, de Meyerbeer, l'étonnante Adagio d'Albinoni (à la flûte solo M. Delabre); puis des œuvres d'un caractère plus récréatif: la populaire Danza, de Rossini, enjouée et toute de grâce virevoltante; les Gammes-Variations, de ce musicien sérieux de la musique légère qu'est Paul Bonneau; la Belle of the Ball, de l'Américain Leroy Anderson, l'un des joyaux de la musique récréative contemporaine; et le Concerto pour une voix, de Saint-Preux, qui mit en vedette le trompettiste Jean-Louis Therond, auteur délicat et nuancé.

Toutes ces œuvres, M. Bruno Mayan les dirigea d'une baguette à la fois souple et précise, prouvant en cela qu'il est un chef d'orchestre né, marchant brillamment sur la lancée que lui a donnée son précédent directeur, M. Dauricourt.

Harmonie et Batterie-Fanfare célébrèrent ce concert par la bien connue Marche consulaire à Marennes, et par la pittoresque Troika due à la plume alerte de Jacques Devogel, chef de la Musique de l'Air depuis 1970. Des applaudissements enthousiastes prouvèrent aux musiciens de « La Boulognaise » et à leur chef à quel point l'assistance avait été charmée et intéressée par un tel concert.

Pierre DEBIEVRE.

MAREIL-MARLY

L'Harmonie « La Boulognaise » fête Sainte Cécile

La charmante petite ville de Mareil-Marly, non loin de Versailles, possède une belle église dédiée à Saint-Etienne, construite en 1170 et restaurée par la suite, et qui serait l'œuvre des architectes de Notre-Dame de Paris. C'est dans cette église que « La Boulognaise » prêtait son concours à la messe célébrée le dimanche 1er décembre, à 10 h.

Musée dans l'abside, l'Harmonie bénéficiait d'un véritable auditorium sacré, ce qui permit aux nombreux fidèles d'apprécier pleinement les œuvres interprétées: à l'entrée, la somptuosité de la Marche du Sacre du Prophète, de Meyerbeer, à l'offertoire, la majesté du Juché de Gounod; à la communion, l'ampleur de l'étonnant Adagio d'Albinoni (flûte solo M. Delabre); et à la sortie, toute la grandeur et l'émotion du célèbre choral de Jean-Sébastien Bach, « Jésus, que ma joie demeure! » (trompette solo M. Therond), M. Bruno Mayan sut donner à chacune de ces œuvres l'expression qui convenait en un parfait cadre, se montrant le digne chef de l'excellente Harmonie qu'est « La Boulognaise ».

Pierre DEBIEVRE.

GARD

Harmonie Municipale d'Alès Fête de la Musique Municipale

La Musique municipale a célébré sa fête annuelle le 26 janvier. Une sauterie fut donnée devant l'hôtel de ville, suivie d'un défilé qui la conduisit jusqu'à la caserne des sapeurs-pompiers où fut servi, dans

une joyeuse ambiance, le banquet traditionnel. Banquet présidé par M. Roger Rouchaute, député-maire d'Alès, entouré de personnalités locales.

La grande famille des musiciens était réunie autour de Monsieur Grenier, chef de musique, et Monsieur Joseph Mouret, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi.

Les discours prononcés par MM. Grenier, Mouret et Rouchaute, ont rendu hommage au dévouement de tous ses membres, hommage auquel s'associe de grand cœur toute la population alésienne.

La veille, au théâtre, un concert d'une importance particulière avait été donné. Une expérience intéressante à signaler: l'exécution à 17 h., dans le dessein d'attirer un public plus nombreux, au lieu de 20 h. 30, en soirée. Elle fut réussie. Le programme présenté était le suivant: « Sans peur », brillant pas-redoublé avec cors et trompettes (de Watello); l'ouverture de « L'Enlèvement au sérail » de Mozart; « Le Cor », pour basse solo, interprété par Antonin Legal, doyen de la Musique municipale, âgé de 80 ans, dont grand est le mérite; « Marche turque » (Mozart); « Pierre et Pierrette », polka pour deux cornets avec comme solistes: MM. Landuz et Lagrange; « La Veuve joyeuse », valse de Lehar, dansée par le corps de ballet de l'école de danse dirigée par Mme Gaussorgues, terminait la première partie.

Après l'entracte: « Auprès de ma Blonde », pas-redoublé (Mougeot); « Trio pour flûtes » de Haydn, exécuté par M. Mullmann, professeur, et deux élèves de l'école de musique; « Célèbre Marche militaire » (Schubert); « Andante et Presto » pour clarinette et orchestre, de Louis Grenier, permit à Monsieur Lhérondeau, professeur, de faire apprécier ses qualités de finesse et d'interprétation; « Ballet égyptien », première suite (Lullini); « La Victoire ou la Mort », pas-redoublé (Chomel).

NARBONNE

M. Chavernac n'est plus

En cette douce journée de la Saint-Sylvestre 1974, s'éteignait au milieu de sa famille, notre sympathique ami M. Chavernac, président d'honneur de la Lyre Narbonnaise.

Durant sa longue vie (95 ans) il fut un ardent défenseur de la musique, un musicien averti, il excellait au sein de la Lyre Narbonnaise dans le pupitre des cors. Hélas depuis 1963 il avait quitté avec regret cette belle phalange de musiciens, sa santé ne lui permettant plus d'aller dans la salle des répétitions. Malgré cela et malgré son grand âge, il donnait toujours des leçons de cor à de jeunes élèves, l'un d'eux est actuellement à l'orchestre du Capitole de Toulouse.

Sa sépulture a eu lieu le 2 janvier, une forte délégation des membres de la Lyre Narbonnaise, drapée en fête, et son président M. Rivet, avait tenu à rendre un dernier hommage à ce vieux musicien et ami. M. Sarz, vice-président fédéral représentait la Fédération du Midi de laquelle faisait partie M. Chavernac, il y a une vingtaine d'années. Au cours de la cérémonie à l'église Saint-Just, M. Rivet, président de la Lyre Narbonnaise, retraça la vie du défunt et apporta les condoléances à la famille.

Qu'il nous soit permis à notre tour au nom de la Fédération du Midi, de renouveler nos condoléances à la famille.

LAVELANET

Sainte Cécile à la Philharmonique.

Après le remarquable concert donné par la Philharmonique le 10 décembre dernier, sous la direction éminente de son chef M. Chalet, il ne restait plus qu'à terminer l'année en célébrant la Sainte-Cécile.

Le dimanche matin 15 décembre, les membres de l'école de musique et de la Philharmonique précédés des membres du conseil d'administration quittaient la salle de musique pour se rendre au monument aux morts. Une gerbe était déposée par MM. Cathala, président et Chenet, directeur de l'école de musique, tandis que vivrait la Marseillaise après la minute de recueillement.

Le concert avait lieu dans la Grande salle de la maison de retraite; il débutait par celui donné par les jeunes musiciens sous la baguette de M. Amalbert dont on connaît bien les capacités et le dévouement.

La vue panoramique de la salle offrait d'un côté le spectacle de 30 jeunes instrumentistes, y compris les mandolinistes de Mme Chalet et de l'autre la présence d'une soixantaine de pensionnaires du 3ème âge attentifs et parfois émus. Entre les deux groupes on notait la présence de nombreux invités parmi lesquels M. Démas, conseiller général et maire de Lavelanet.

Les divers morceaux exécutés appréciés de nombreux applaudissements qui s'annonçaient, lorsque un groupe de sept charmantes ballerines aussi gracieuses qu'élégantes, commença à évoluer sur des motifs musicaux appropriés.

Les jeunes quittèrent ensuite le podium pour laisser la place à leurs aînés de la Philharmonique. Ce

fut un concert de musique chambrée enlevé avec entrain et brio, qui éveilla chez les pensionnaires des souvenirs d'autant et chez certains d'entre eux des vellétés d'entrer dans la danse.

Un vin d'honneur cédura ce magnifique concert.

Dès 13 h., l'hôtel d'Espagne recevait les musiciens. Une soixantaine de convives se retrouvaient groupés autour d'une bonne table, où après les échos musicaux, succédait maintenant un chiquetis de fourchettes et de verres qui donnait le ton à ce repas fraternel dans la bonne humeur générale.

A l'heure des discours, M. Cathala, président, prit tout d'abord la parole. Son allocution trouva sa résonance dans l'analyse spectrale de ses invités et de ses musiciens. Après avoir remercié M. le Maire et salué ses invités, le directeur de la Maison de retraite, M. Arribaut, président du comité des fêtes, l'adjoint-chef Viguer, le chef Boddi, l'abbé Pujol et plusieurs autres personnes que nous nous excusons de ne pouvoir citer, il s'adressa successivement à chacun des musiciens et désignant les points saillants de leur personnalité, se compta à vanter leur mérite.

M. Bigou, président du Coq Lavelanétien, apporta le salut fraternel de sa société et en termes choisis, traduisit les sentiments personnels qu'il portait à la Philharmonique.

M. Chenet, au nom de l'école de musique, désigna les moyens et les buts de cette formation pieuse d'avenir.

M. Arribaut, membre de la municipalité et président du comité des fêtes, dit avec enthousiasme sa joie de participer à de telles réjouissances et associa les joyeux Troubadours, dont il est l'un des principaux animateurs à ses deux grands aînés, la Philharmonique et le Coq Lavelanétien.

M. le Maire clôtura le cycle de ces allocutions en mettant en relief l'intérêt que la municipalité portait aux diverses sociétés de la cité et en particulier aux sociétés musicales dont c'était la fête et leur prodigua ses encouragements les plus vifs.

Des bancs rythmés ponctuèrent ces diverses interventions et les chanteurs prirent, sans attendre les relais, ils étaient nombreux et de qualité. Chants et chœurs se succédèrent et vers 19 heures, les groupes se séparèrent à regret pour rejoindre qui Lavelanet, La Roque, Mirepoix et autres lieux voisins.

Cette Sainte-Cécile, dans le beau pays d'Oïmes, a vraiment été la fête de l'art, de l'amitié et de l'espoir.

SAINT-AFFRIQUE

Union départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron. IIIème Assemblée Générale à Saint-Affrique.

Le dimanche 29 septembre 1974, s'est tenue, dans une salle de l'Hôtel de Ville de Saint-Affrique, la 3ème assemblée générale de l'U.D.S.M.A.

Cette assemblée avait été précédée, la veille, toujours à Saint-Affrique, d'une réunion du bureau au cours de laquelle fut mis au point le déroulement de l'assemblée du lendemain et où M. Rivière, président de la Lyre St-Affricaine, et M. Guirou, membre de la Lyre St-Affricaine, procédèrent à la vérification des comptes de l'exercice 1973-74. Cette vérification fit constater la parfaite régularité de la comptabilité et tous deux, le lendemain, proposèrent de donner quitus à M. Magès, trésorier de la société.

Le dimanche 29 septembre 1974, en ouvrant la séance, M. Robin, président de la société, accueillit les congressistes, remercia la municipalité de Saint-Affrique de nous recevoir dans son hôtel de ville et félicita les membres de la Lyre St-Affricaine pour l'organisation parfaite de cette manifestation.

Il procéda ensuite à l'appel des diverses sociétés musicales du département faisant partie de l'U.D.S.M.A. et cet appel donne les résultats suivants:

- 1) Sociétés présentes: Diane Rouergate; M. Gallibert, M. Granier, Lyre Decazevilloise; M. Boyer, M. Robin, Avenir Decazevillois; M. Magès, M. Tournon, Harmonie Millavoise; M. Rivet, M. Dejean étant excusé et ayant participé à la réunion du bureau la veille. Union Musicale Villafraiché-de-Rouergue; M. Baduel, M. Raynal, Espérance Rignacoise; M. Valayer et son chef-tambour, Echo de la Vallée Espalion; M. Triol, M. Enjalbert, M. Steen, Cordeliers de St-Affrique; M. Souyri, Lyre St-Affricaine; M. Rivière, M. Birot, M. Rigaud.

2) Sociétés excusées: Lyre Capdenacoise, Choral « A Gaus-Jolie » Decazeville.

3) Sociétés absentes: Union Musicale, Rodez; La Pastourelle, Rodez; L'Accordéon Club, Rodez; Orphéon Montagnard, Millau; Choral Emma Carver, Millau; Batterie-Fanfare Villers-Cabès-de-Rouergue; Jean Millavois, Millau.

M. Robin ne manque pas de s'excuser d'un pareil absentisme; toutes les sociétés ont essayé, conformément à l'usage, d'expliquer la cause est maintenant inconnue; depuis l'ouverture de septembre,

pour prendre leurs dispositions et envoyer un ou deux représentants à l'assemblée générale. Il souligne que toutes les suggestions prises en considération et que les décisions doivent émaner du plus grand nombre de sociétés pour arriver à accomplir un travail constructif et durable.

Il se réjouit de la présence de M. Jacquier, inspecteur départemental de l'Education Nationale à Rodez et délégué départemental des Jeunes Musicales de France.

Il passe ensuite la parole à M. Boyer, secrétaire général de l'U.D.S.M.A. pour la présentation du rapport moral de l'année 1973-74.

Après lecture du compte rendu de la dernière assemblée générale à Rignac - qui ne donne lieu à aucune discussion - il note les faits principaux de l'année écoulée.

1) Congrès de la Fédération Musicale du Midi.

Ce congrès s'est déroulé à Millau le 26 mai 1974 et a été une réussite parfaite grâce aux efforts des sociétés musicales de la ville et de la municipalité, aussi M. Boyer tient-il à les en féliciter et remercier publiquement.

2) Festival départemental à Rodez, le 23 juin 1974.

Grâce aux efforts conjugués de la Diane Rouergate, du Comité des Fêtes Victor-Hugo et de la municipalité de Rodez, ce festival a été, sans aucun doute, le sommet de manifestations musicales dans le département; réussite parfaite de l'organisation matérielle, réussite parfaite du déroulement des prestations de chaque société et de l'ensemble, tant le matin que l'après-midi, réussite parfaite au point de vue nombre de spectateurs, spectateurs à la fois conquis et étonnés par l'ampleur de la manifestation.

M. le Maire de Rodez, absent ce jour-là, tint tout de même à exprimer sa satisfaction par une lettre qu'il adressa à notre président M. Robin.

Devant un tel résultat, M. Boyer remercie et félicite, à-travers M. Gallibert, président de la Diane Rouergate, tous ceux qui ont participé à cette organisation et il pense que, ce jour-là, la musique a marqué des points; tant auprès des diverses administrations qu'auprès du public.

Au point de vue administratif, M. Boyer informe l'assemblée que le conseil général de l'Aveyron a alloué une subvention de 3.000 F au titre de l'année 1974 et qu'il a adressé une lettre de remerciements au président Bonnefous.

La direction départementale de la Jeunesse et Sports n'a pas encore répondu à une demande d'agrément (c'est maintenant chose faite, le dossier n'était pas tout à fait complet).

Avant de passer à la discussion de ce rapport moral, M. Boyer tient à féliciter et remercier la Lyre St-Affricaine et la municipalité de St-Affrique pour leur accueil.

Il dit aussi aux représentants de la presse départementale présents à l'assemblée combien il est heureux de l'aide qu'ils apportent à toutes les manifestations de la société.

Au cours de la discussion diverses questions sont abordées:

1) Il est décidé à l'unanimité de porter la cotisation annuelle de chaque société de 50 F à 60 F.

2) Les médailles sont maintenant accompagnées de barrettes qu'il fit de demander. Un membre de l'assemblée suggéra qu'elles soient automatiquement envoyées avec les médailles.

3) En ce qui concerne les jeunes qui désirent effectuer leur service militaire dans la musique, s'adresser dès après les 3 jours à Auch, à M. Sarz, pour la musique de Marseille, à M. Robin, pour la musique de Toulouse, à M. Steen, pour la musique des Chasseurs à Annecy.

4) Le Festival départemental aura lieu en 1975 à Rignac le dimanche 22 juin.

5) La prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 28 septembre 1975 à Espalion; par ailleurs, Espalion va étudier la question pour essayer d'organiser le Festival 1976.

6) M. Robin demande à ce que les feuilles de renseignements annuelles lui soient retournées dès réception.

Il propose que les frais de transport et d'hébergement des membres du bureau soient pris en charge soit par la société organisatrice de la réunion, soit par l'U.D.S.M.A.; cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7) Il soumet alors l'idée de mise sur pied d'une Harmonie départementale. Cette question est très vaste et après un long échange de vues chacun promet de l'étudier à tôte reposée.

On procède ensuite à l'élection du bureau pour 1974-75. Aucune candidature ne se fait jour et le bureau sortant est réélu à l'unanimité.

Avant de terminer, M. Boyer demande à M. Baquié de nous donner son sentiment sur les travaux de cette assemblée. Celui-ci se dit agréablement surpris par le sérieux et la foi de chacun, il pense qu'il faut, par tous les moyens, sensibiliser l'opinion sur le problème de la musique, véritable fer de culture et nous promet son appui chaque fois que nous le lui demanderons.

Dès la fin des travaux, les congressistes se rendent, précédés de la Lyre St-Affricaine au grand complet, à la Maison des Jeunes de St-Affrique où ils sont accueillis

par M. le Maire au personnel qui se réjouit que sa ville ait été choisie pour une telle manifestation et nous dit tout l'intérêt qu'il porte à la musique, étant lui-même ancien musicien.

Au cours du Vin d'honneur, M. Robin remet la médaille de la Fédération du Midi à 16 exécutants de la Lyre St-Affricaine.

Après les félicitations de chacun aux récipiendaires, tous les congressistes se retrouvent autour d'une même table pour un repas en commun auquel assiste M. le Maire-adjoint de la ville.

P. Boyer.

ARIEGE

Avec l'Harmonie de Lézat-sur-Lèze.

Le 14 décembre 1974, les exécuteurs de l'Harmonie se retrouvèrent autour de leur bureau pour l'assemblée générale annuelle. A travers les différents discours, biens et débats, c'est toute la vie d'une société, ses joies, ses succès, ses petites crises qui défilèrent et soir-là, après l'ouverture de la séance par M. Seuzenne, la parole fut donnée au dynamique secrétaire, M. Gilbert Steuer.

Il sut faire revivre l'ambiance des sorties estivales de l'Harmonie, soulignant particulièrement les déplacements de Foix, Pamiers, Muret, Vièssos, Toulouse, etc. Mais ce qu'il mit surtout en évidence, c'est l'atmosphère toute particulière de l'Harmonie. Par-delà les défilés, les concerts et les multiples réussites, les membres retrouvent au sein du groupe, un esprit de camaraderie, d'enthousiasme qui fait que chacun, jeune ou ancien, se sent parfaitement à l'aise au sein de l'Harmonie. M. Chalet, qui qui repose le plus gros travail avec l'école de musique, les répétitions, la préparation des sorties et qui se tient à merveille de toutes ces belles défilées M. Galzin, qui seconde admirablement M. Chalet pour la Batterie-Fanfare, ainsi que M. Jean Marty. Après avoir souligné l'esprit de dévouement et la compétence des responsables musicaux de l'Harmonie, il parla de la soirée du 30 novembre, avec le concert spirituel de l'église St-Jean-Baptiste. De toutes les manifestations de l'Harmonie, elle est celle qui tient le plus au cœur de tous les dirigeants. Cette soirée est, en effet, le sommet de la saison de l'ensemble et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, l'Harmonie a parité avec d'autres groupes pour présenter un programme éclectique. Notamment le chœur de chant, qui entretient les meilleures relations avec l'Harmonie et qui progresse considérablement depuis quelques années, sous l'impulsion de M. l'abbé Clauzet et de M. Bontemps. De plus, ce concert attire chaque année plus de non-décidés, mélomanes, sympathisants amateurs, sont la meilleure des récompenses pour tous les organisateurs. C'est ainsi que cette fois M. le député Saint-Paul fut le héros de nombreux succès.

Ainsi, l'Harmonie s'investit-elle pour la grande diffusion de la musique et ce concert spirituel devient la plus grande fête populaire, avec ses habitudes et ses caractéristiques propres. Cette année, une grande place fut faite aux jeunes, avec les élèves de M. Meixie, qui a ouvert un cours privé, puis l'orchestre de l'école de musique, qui fut particulièrement remarqué.

On parla enfin de la Sainte-Cécile, du repas fraternel et de la fête qui précéda sa tenue et des instants émus au moment des récompenses à quelques membres parmi les plus âgés: à MM. Bachelou, Jean Chabot, René Blycarpe la médaille du cinquante-naire, M. Maurice Monneron, la médaille de vétéran, à M. Jean Marty la médaille d'argent de la C.M.F.

La lecture du bilan financier par M. Robert Floquet, obtint l'approbation de tous, tant le trésorier montre de sérieux dans sa tâche.

Il fut ensuite procédé au renouvellement du bureau pour la saison 1974-75. Le bureau de l'exercice précédent, d'assommoir, fut réélu intégralement. Présidents d'honneur: M. le Maire de Lézat et M. Louis André, Président actif: M. Germain, Secrétaire: Premier vice-président: Albert Zentelin, Deuxième vice-président: Roger Bachelou, Secrétaire: Gilbert Steuer, Secrétaire adjoint: Joseph Paragon, Trésorier: Robert Foucaud, Archiviste: Lucien Rignac, Membres: Honoré Rumeau, Gérard Condis, François Dorio, René Verge, Paul Bloy, Jean Marty, Joseph Esni.

Après l'élection, le bureau eut, non sans une intervention pour l'année 1975; la question d'une école pour la batterie-fanfare. Bien des jeunes brillent en effet de rejoindre les rangs de la clique et l'Harmonie a déjà de les aider. Les cours vont donc débuter dans le courant de ce mois, le mardi soir à 20 h. pour les clarinettes, sous la direction de M. François Dorio, le samedi à 14 h. 30, pour les tambours sous la direction de M. Jean-Baptiste Faure.

Tous les renseignements pour tout être retravaillés après de ces amateurs ainsi qu'après de Gilbert Steuer. La réunion se termina fort cordialement, autour d'une collation offerte par le bureau. Saumoniers à l'Harmonie 75 une carrière pleine de succès dans la vie qu'elle est menée jusqu'à ce jour.

AUDE

COURSAN

CARNET DE DEUIL
Elle Vic, ancien directeur de la Philharmonique de Coursan, n'est plus.

C'est le vendredi 17 janvier que M. Vic s'est éteint à l'hôpital de Narbonne à l'âge de 84 ans. Brillant 1er prix de flûte du Conservatoire de Toulouse dans la classe de M. Borne, il refusa d'aller à Paris et se lança dans le métier à travers la France. Il fit de la musique de brasserie, d'abord, puis au Casino d'Enghien à Charbonnières, près de Lyon, à Nice à la Jétée Promenade et au théâtre de Tunis.

Après la guerre de 1914-1918 il se fixa à Coursan, son pays natal fonda la Philharmonique, le Réveil Lyrique de Salle d'Aude et l'Union Musicale d'Ouveillan. Il fit de nombreux élèves dans la région. Lorsque la musique ne fut plus rentable, il créa une agence immobilière qu'il céda sur ses vieux jours à notre ami Henri Brien, actuellement membre de l'Harmonie Républicaine dans le pupitre des trompettes. Resté célibataire M. Vic vivait avec son ami Brien dans sa maison de l'avenue J.-Jaurès. Ce fut un brillant musicien, un brillant chef de musique, plein de sympathie. Ses obsèques ont eu lieu lundi 20 janvier au cours de laquelle de nombreux amis l'accompagneront au cimetière. M. Sarzi André accompagna le deuil et sur sa tombe, son vieil ami Guillaume Fau, ancien bariton âgé aussi de 84 ans, retraça en quelques paroles émouvantes la vie de M. Vic.

Mercredi 22 janvier a eu lieu au cimetière de Coursan la sépulture de Madeleine Constan épouse Pasteur. M. Charles Pasteur, décédé en 1964, était le trésorier de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi. Nous présentons à sa sœur Suzanne Constan, au nom de la Fédération, nos bien sincères condoléances.

A. S.

pour 1976, le 74ème congrès à Avion, en juin vraisemblablement. Studieuse et reconfortante journée à mettre à l'actif de la Fédération qui groupe encore, à ce jour, quelque 650 sociétés pour un effectif de près de 40.000 membres.

PAS-DE-CALAIS

BILLY-MONTIGNY

Harmonie réunies des Mines de Courrières, Dourges et Drocourt
Harmonie du Groupe d'Hénin-Liétard à Billy-Montigny
Un musicien à l'honneur

C'est une double récompense qui recevait, le dimanche 15 décembre, au cours du concert de Sainte-Cécile de l'Harmonie des Houillères, M. Henri Payen, le dévoué secrétaire-trésorier de cette société.

M. Henri Payen a en effet mérité l'Etoile Fédérale, pour 50 années de services musicaux et ce vénérable insigne lui fut solennellement remis par M. Delvigne, président de la Délégation régionale de la Fédération des Sociétés Musicales.

En outre, la Confédération Musicale de France a décerné à M. Henri Payen, pour ses 30 années de secrétariat, la médaille d'honneur pour éminents services rendus à la cause de la musique. Cette haute distinction lui fut remise par M. Boca, ancien président de l'Harmonie.

Henri Payen, bien entouré dès sa jeunesse, puisque gendre de M. Marcel Simon, alors sous-chef et professeur à l'Harmonie des Mines de Courrières, fut élève de cette harmonie depuis 1924. En 1929, il s'essayait au pupitre des clarinettes, suivant en cela les traces de son grand-père. Henri Payen eut pour professeur M. Fernand Dautricourt, membre d'une famille de musiciens bien connue à Fouquières-les-Lens. L'Harmonie était alors dirigée par M. Gustave Dusautot, sous la présidence de M. Georges Myon.

En 1944, M. Payen, dont le dévouement et la compétence administrative avaient été remarqués au secrétariat des prisonniers de guerre rapatriés, fut nommé secrétaire-trésorier de l'Harmonie et de la Batterie des Tambours et Clairons. Il fut alors, pour une grande part, l'artisan de la remise en route de la société, qui avait dû cesser toute activité sous l'occupation allemande.

En 1946, M. Payen assumé la responsabilité du secrétariat de l'Ecole de Musique des Houillères, nouvellement créée.

En 1964, il organise les cérémonies du centenaire de l'Harmonie des Mines de Courrières.

En 1965, les Harmonies des Mines de Courrières, de Dourges, et de Drocourt sont fusionnées pour former l'Harmonie du Groupe d'Hénin-Liétard. M. Henri Payen se voit alors confier les fonctions de secrétaire-trésorier de la nouvelle société.

Les présidents successifs : MM. Rémy, Hermet, Tacquet, Boca, Armand, Trilha, Bigo, ainsi que les directeurs : colonel Dupont puis Maître Lannoy, ont apprécié ou apprécié encore les précieuses qualités de M. Henri Payen.

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations pour ces récompenses si bien méritées.

Quand les Mineurs fêtent Sainte Cécile

Le concert traditionnel de Sainte-Cécile de l'Harmonie et de la Batterie des Houillères a réuni, le dimanche 15 décembre, à la salle des fêtes de l'avenue de la Fosse 2, de nombreux amis de la musique.

La variété des œuvres interprétées ne nuisait en rien à la qualité de l'exécution, qui fut sanctionnée par le chaleureux applaudissements.

C'est aux accents des pas redoublés de la Batterie-Fanfane, brillamment conduits par son chef Alex Flamant, que débuta le programme dont M. Henri Payen assurait une intéressante présentation. L'impressionnant ensemble des 110 musiciens de l'Harmonie et de la Batterie fit retentir ensuite la Marche de la 2ème DB et Marching thro'Georgia.

En seconde partie, l'Harmonie, dirigée par Maître Robert Lannoy, Grand Prix de Rome, remporta un beau succès en interprétant successivement : le Prélude du 3ème acte de Lohengrin de Wa-

agner; Maïa de Leoncavallo; Bourrées et Danses Limousines, de Casadesu, et pour terminer Three Inventions, de Scheffer.

Parmi les personnalités, on remarquait la présence de MM. Coltens, Cochez, Hocquet, Lantoin, adjoints au maire de Billy-Montigny; Bourdon, Colanap, Dand, Hunebain, Louis, conseillers municipaux; Vasseur, de la Direction du personnel des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais, représentant M. le directeur général; Desvignes, chef de l'Unité de Production de Billy-Montigny; Boca, ancien secrétaire général du Groupe Centre; Delvigne, président de la Délégation régionale de la Fédération des Sociétés Musicales; Manouvrier, président de la Symphonie Billoisienne; Chateau, président de l'Harmonie «Harmonie» de Courrières; Miroux, président de l'Harmonie Municipale d'Harnes; Dumortier, président de l'Harmonie Municipale de Montigny-en-Gohelle; Hohlant, directeur honoraire de l'Harmonie Municipale l'Avenir; Leslinguez, directeur honoraire de la Fanfare Municipale de Fouquières-les-Lens; Tison, directeur de l'Harmonie Municipale d'Harnes; Pelabon, Président d'honneur des Anciens Combattants; Baudart, président des Amitiés Franco-Belges; Duquesnoy, de la sous-commission des œuvres sociales des HBNPC; Huygne, receveur des Postes; Dupuis, chef de gare; Desmazières, secrétaire général de la mairie; Couvreur, administrateur de la Caisse d'Épargne; Druon, principal du CES Rabelais d'Hénin-Beaumont.

Dans le cadre de ce concert, eut lieu très solennellement la remise des décorations officielles destinées à récompenser deux musiciens particulièrement méritants :

M. Florent Laloux, 1er clarinon, recut pour ses éminents services des mains de M. Delvigne, président de la Délégation régionale de la Fédération des Sociétés Musicales, la médaille de l'Union de Fanfare de France.

M. Henri Payen, 1ère clarinette, secrétaire-trésorier de l'Harmonie, recut des mains de M. Delvigne, l'Etoile Fédérale pour 50 années de services musicaux.

En outre, M. Henri Payen, se vit remettre par M. Boca, ancien président de l'Harmonie, la médaille d'honneur pour 30 années de secrétariat, haute distinction décernée par la Confédération Musicale de France. A cette occasion, M. Boca fit l'éloge du récipiendaire et retraça son édifiante carrière musicale.

Dans son allocution, M. Bigo, président, remercia l'assistance et exposa le bilan des activités de la société. Il appartenait à M. Vasseur, représentant la direction des Houillères, de tirer les conclusions de cette importante manifestation. En présentant ses vœux de Sainte-Cécile aux musiciens, M. Vasseur tint des propos reconfortants propres à donner confiance en l'avenir de la société.

NORMANDIE

Un Très beau concert à Rouen Samedi 1er février 1975.

Avant été chargé de présider à Rouen, au Théâtre des Arts, le Concert de Gala donné par l'Harmonie Municipale, il m'est agréable de mentionner tout l'intérêt que j'ai porté à entendre cet Orchestre dans des œuvres difficiles d'exécution et d'interprétation, soit par exemple « La Péri » de Paul Dukas, « Le Roi d'Ys » d'Edouard Lalo, « L'Amour Sorcier » de Manuel de Falla, « Les Préludes » de Franz Liszt, sans oublier la séduisante Parade-Concerto, du réputé compositeur Serge Lancelin, qui a brillamment assuré lui-même la partie piano.

Je félicite vivement le distingué chef Henri-René Pollin et son sympathique président, M. Fenot.

Tous deux peuvent être flattés d'un tel résultat et d'un succès encourageant auprès d'un nombreux public attentif et enthousiaste.

Le Commandant Jules Semler-Collety, président de la Confédération Musicale de France.

MANCHE

CHERBOURG
L'Union Lyrique fête ses 100 ans en musique.

C'est devant une bonne salle (près de 400 spectateurs) que l'Union Lyrique de Cherbourg a donné hier, à 17 h., au théâtre municipal, son concert de la Sainte-Cécile, première manifestation commémorant son centenaire.

Sous la direction de son chef, M. Maurice Caenn, l'Union Lyrique a interprété cinq morceaux principaux retraçant une partie de cent ans de musique française grâce se propose d'évoquer en deux concerts, le prochain aura lieu au printemps prochain.



**Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones**

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.36
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

Débutant par l'ouverture du « Roi de Lahore », de Jules Massenet, qui a été magnifiquement exécutée, le concert s'est poursuivi avec une romantique « Pavane » de Gabriel Fauré et une martiale « Marche du peuple » de Gustave Charpentier. Claude Debussy a été mis à l'honneur ensuite avec « La fille aux cheveux de lin » et « Gollivoo's cake walk ».

« Manhattan symphony », de Lancelin, a clôturé de façon magistrale cette première partie du spectacle, et c'est très justement que le public cherbourgeois a fait un triomphe à notre phalange municipale et à son réputé chef.

En seconde partie, le Groupe Instrumental de Lisieux — que l'on connaît bien à Cherbourg — a donné un nouvel aperçu de ses qualités en interprétant à la perfection la sérénade No 11 de Mozart, le « Divertimento » de Haydn, « Le vol du bourdon », de Rimsky-Korsakov, trois pièces brèves d'Ibert et la « Sérénade pour instruments à vent et violoncelle », d'Anton Dvorak.

Le public a salué comme il se devait ce concert qui laisse bien augurer de l'avenir de la musique à Cherbourg, en général, et de l'Union Lyrique municipale, en particulier.

Le centenaire de la société sera en fait célébré le 15 juin 1975, avec, en apothéose, un concert donné par la Musique de la Garde Républicaine de Paris sous la direction de Roger Boutry.

ARGENTAN

C'est au cours d'un office célébré en l'église Saint-Germain, que l'orchestre municipal et la chorale, sous la direction de Jean-Pierre Bouny, 1er prix du Conservatoire National Supérieur de musique de Paris ont donné leur concert public. Au programme :

Entrée Solennelle No 2, J.-P. Bouny; Fugue à deux voix, Dubois; Crédo, Dumont; Pavane pour une infante défunte, M. Ravel; Final de la Passion selon St-Jean, J.-S. Bach.

Cette audition fut en tous points appréciée de la foule qui assistait entièrement l'église.

A l'issue de l'office, M. Chaplain, président, recevait musiciens et chanteurs en présence de M. le maire, conseiller régional, M. le conseiller général et de nombreuses personnalités.

Après les discours d'usage, les médailles étaient remises à MM. Tison, Guesnon, Boucher, Lecointre, Fernandez, Pétion, Herpin A., Chauvin, Herpin J., Berdonneau, Terre, Mmes Bridoux, Moraine, au titre de la Fédération Musicale de Normandie, de la Confédération Musicale de France et des Sociétés Musicales et Chorales.

DEVILLE

Brillante soirée pour l'ouverture de la saison musicale de l'Orchestre symphonique de Deville

Le samedi 30 novembre, au Centre Culturel Vautour de Deville, l'Orchestre Symphonique offrait son premier concert de la saison devant une salle comble par un public de bon niveau, lequel apprécia à sa juste valeur le programme de qualité qui lui était présenté.

La soirée était placée sous la présidence de M. Michel Cozette, maire de Deville, entouré de plusieurs conseillers municipaux. Le programme débute avec la direction de Maurice Métauer, Français, « Marche » de Claude Debussy, la très heureuse orchestration de Henri Busser met très bien en valeur la variété et la richesse des timbres de l'orchestre, on entendit successivement : En l'honneur, Cortège, Menuet et Ballet, La brillante ouverture de « Médée » de Flietow terminant la tête partie orchestrale.

Les amateurs de 3e Chœur furent ensuite comblés par le régal du brillant ténor Michel Lannoy au Théâtre des Arts de Rouen. Cet artiste très sympathique, richement doté par la nature d'une

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Riche de quarante mille membres la Fédération des Sociétés Musicales a élu son nouveau Président : Léon Rose

La quasi-totalité des formations musicales que comptent nos deux départements : Nord et Pas-de-Calais était représentée ce dernier dimanche 2 février à Lille.

Avalent pris place autour des membres du bureau fédéral, composé de MM. Louis Branon, président; Georges Prévot, Robert de Leersnyder, Robert Lestavns et Abel Legrand, vice-présidents; Léon Rose, secrétaire général; Jules Guilbert, conseiller juridique et social; Charles Libre, trésorier, et Omer Dufour, administrateur honoraire, les représentants des 18 délégations d'arrondissements que compte notre association.

Une seule délégation absente : Montreuil.

Après les vœux traditionnels et le bilan de l'année écoulée, intervint MM. Rose pour un rapport moral, complété par un schéma directeur pour l'année en cours; M. Guilbert sur le fonctionnement et le bilan chiffré des œuvres sociales; M. de Leersnyder pour une communication sur la vie du journal « Le musicien fédéré »; le président sur le mode de répartition de la subvention annuelle du Conseil général du Pas-de-Calais, totalement différente de celui du Nord; M. Daicenne et M. Libre, trésorier.

Le dernier point de l'ordre du jour de cette importante réunion prévoyait le désengagement du président en exercice depuis 1968, et l'élection de son successeur.

Présenté par le bureau fédéral, le secrétaire général L. Rose était élu à l'unanimité moins une voix, sous les applaudissements des congressistes, applaudissements qui allaient tout autant au président sortant.

C'est sous les bravos que MM. Branon et Prévot se voyaient accorder l'honorariat.

Au calendrier des dates importantes : le 63ème congrès fédéral à Lomme les 7 et 8 juin 1975, avec, en compétition : les coupes fédérales réservées aux harmonies, et

VIENT DE PARAITRE

Aux Editions BERGER-LEVRAULT
CEDEX No 11
54017 NANCY Cedex

L'ART CHORAL, de Pierre Kaelin
Très complet cet ouvrage comprend, outre les notions d'acoustique, 8 grands chapitres :

1) Le choriste; 2) Le chef de chœur; 3) La pédagogie; 4) La vie du chœur; 5) L'écriture chorale; 6) L'accompagnement instrumental et le play-back; 7) La musique chorale liturgique; 8) Les chœurs d'enfants.

Ce livre, relié couleur, est recommandé à tous les directeurs ou animateurs de sociétés chorales.

Festival festival de paris

FEP

Stage international de Guitare

NARCIGO YEPES

15 juillet - 1er août 1975
Renseignements : FEP, 5, place des Ternes, PARIS 75017

voix puissante et bien timbrée qu'il mène avec aisance, charma l'auditoire dans les œuvres suivantes : Toujours Sourire de Fr. Lehar, Valse improvisée de Strauss, Les Cloches de Corneville de Planquette, La Belle de Cadix de Fr. Lopez, Je t'ai donné mon cœur de Fr. Lehar et « O de beautés égales de la Tosca » de Puccini. Michel Lanjac était accompagné au piano avec distinction par Mme Clauda Larmande, professeur à l'école de musique de Derville, tous deux recueillirent de chaleureux applaudissements des plus mérités.

La seconde partie débutait par une ouverture célèbre de Suppé « Cavalerie Légère » allégrement menée par la baguette du jeune chef Rémy Métayer.

Puis l'orchestre eut le plaisir d'accompagner le ténor Michel Lanjac dans un air de « Rêve de Valse » de Oscar Strauss et dans l'air célèbre de « La plume au vent » de Rigoletto de Verdi qui fut chanté dans sa version originale (en italien). Devant le succès remporté, Michel Lanjac chanta « on bis » le second couplet en français, ce qui lui valut à nouveau des applaudissements nourris et prolongés.

La partie orchestrale se poursuit par une suite de valse sur des motifs célèbres de Franz Schubert « Chanson d'Amour ».

Le programme se terminait en gaité par de larges extraits de la « Vie Parisienne » d'Offenbach dont les airs tour à tour tendres ou enlaidis remportaient la faveur du public qui ne ménagea pas ses applaudissements, ce qui récompensa très justement musiciens et dirigeants pour la bonne interprétation de toutes les œuvres inscrites à ce programme très attachant.

Notons que le spectacle était présenté et commenté par Christine Missy sur des textes de Hervé Brunot.

EURE-ET-LOIR

DREUX

Un remarquable concert de Sainte-Cécile de la Lyre.

Encore une remarquable prestation de la Lyre Druidique, qui a dignement honoré hier après-midi dimanche, à la salle des fêtes, avec le concours toujours apprécié de la chorale d'adultes, la patronne des musiciens Sainte-Cécile.

Dire que notre harmonie est en progrès est maintenant un lieu commun. Nous l'écrivons en effet à chacun de ses concerts depuis quatre ou cinq ans. Et, pourtant, il convient encore une fois de souligner la parfaite tenue de nos musiciens toujours plus homogènes, et dont les pupitres se sont étoffés par l'arrivée de jeunes élèves de l'école municipale de musique, désormais de taille à affronter le public.

Ce public, très nombreux (la salle des fêtes était comble), n'a pas ménagé ses encouragements à la Lyre et à la chorale, qui alternèrent sur scène pour notre plaisir en interprétant tour à tour de la musique classique et moderne sous la baguette de M. Michel Langevin, sans oublier M. Sylvain Beaufrère, qui dirigea une partie du programme de la chorale.

Notre Lyre était composée hier de 43 instrumentistes, et les 50 choristes nous ont offert ainsi un concert de grande qualité dont il convient sans plus attendre de les féliciter et de les complimenter.

Au répertoire de l'harmonie, pour cette Sainte-Cécile : « Musique royale », de Praetorius ; « Prélude et fugue », de Frescobaldi ; « Sinfonia », de Torelli ; le « Ballet de Guillaume Tell », de Rossini ; la « Suite antillaise » (le gros morceau du concert), de Kees Vlak, et, pour terminer d'une façon enlevée, « A stranger in New York », de John Darling, cependant que l'on applaudissait la chorale dans « Alleluia », de Schutz ; « La campana del pueblo », un chant castillan ; « La chasse aux papillons », de Georges Brassens ; « Dieu, qu'il a fait bon à regarder », de Claude Debussy ; « Noël noir », de Cocksop, et « Estrella e lua nova », une danse rituelle brésilienne.

Bravo, donc, à nos musiciens et à nos choristes, qui recurent les applaudissements nourris qu'ils méritaient.

Après le concert, au foyer, lors du vin d'honneur, M. Raymond Letoup, adjoint au maire et président de la Lyre, tint à son tour à dire son enthousiasme et à féliciter la belle phalange et son chef, M. Michel Langevin.

Autour de M. Raymond Letoup, on remarquait MM. Goujard, Bâton, Marrie, Mme Roignat, adjoints ; M. Louis Fauvel, ancien président des « Amis de la Lyre » ; MM. Marcel Philippe, Courtillot, Maréchal, Mme Odile Pilet, conseillers municipaux ; M. Jeanne, receveur des Finances ; M. Emile Philippe, président d'honneur de l'U.C.I.A. Mme Puchart, déléguée des J.M.F. ; M. Point, vice-président du Comité de jumelage, etc...

Pour les mélomanes, signalons que le groupe « Ecorce », de Vernon, donnera un concert de musique de chambre le lundi 16 décembre, à 20 h 30, à la salle des

fêtes (réservé aux seuls élèves de l'École de musique), et que le mercredi 26 février, toujours à la salle des fêtes, les « Musiciens de Paris », ensemble à cordes de 12 exécutants, donneront également un concert de musique de chambre.

Le 18 mars, ce sera le « Quatuor de saxophone » et, le 13 mai, le concert de printemps de la Lyre.

Salle comble hier au concert de Sainte-Cécile de la Lyre Druidique.

C'est une nombreuse affluente qui, hier, a assisté à la salle des fêtes, au concert de Sainte-Cécile de la Lyre Druidique, concert dont nous rendrons compte dans notre prochaine édition, mais dont nous avons tenu à souligner dès aujourd'hui la qualité et le succès.

L'excellent concert de Sainte-Cécile de la Lyre Druidique.

Ainsi que nous le signalons brièvement dans notre précédente édition, c'est en présence d'un très nombreux public que, dimanche après-midi, à la salle des fêtes, la Lyre druidique a donné son concert de Sainte-Cécile.

La date est toujours très attendue : la Lyre est l'une de nos plus anciennes sociétés, et son état de santé nous intéresse toujours, d'autant plus que son rôle, en ce siècle de facilité, est bien ingrat. Tant de répétitions et de travail pour un concert...

Il y a pourtant des gens que cette dure discipline ne rebute pas ; qui s'imposent cet effort patient et obscur pour le résultat d'un instant ; qui refusent cette facilité bien caractéristique de notre époque.

Rendons-leur donc hommage, et notamment, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, aux musiciens de la Lyre druidique, à la chorale, à leur chef Michel Langevin.

L'attention avec laquelle le public a suivi ce concert de qualité, les applaudissements chaleureux, spontanés et répétés, ont montré que ces encouragements n'étaient pas de pure courtoisie ; nous avons eu, dimanche, un concert de Sainte-Cécile de très bonne qualité.

M. Michel Langevin, dont le travail obstiné trouve ici sa récompense, avait préparé un programme copieux et très ouvert. Son éclectisme, pour nous mener de Praetorius à New York, passait par les mythes exotiques d'une suite antillaise. La chorale, elle, chanta successivement du folklorique, une chanson de Charles d'Orléans, du Brassens et un « Alleluia » de Schutz. Bref, l'effort s'était porté tout à la fois sur le choix des morceaux, ce à quoi les Drouais ont été sensibles, et sur la qualité de l'exécution. Sous la direction très claire et précise de Michel Langevin, musiciens et choristes ont publié dimanche un bulletin de santé tout à fait satisfaisant de notre vieille Lyre, toute rajeunie. La chorale, au demeurant, s'est renforcée. On regrette seulement que les hommes n'y soient pas plus nombreux.

Des compliments à tout le monde : c'est ce que M. Raymond Letoup, adjoint et président de la société, a exprimé au cours du vin d'honneur servi à l'issue du concert dans le foyer de la salle des fêtes, en présence de MM. Goujard, Marrie, Bâton et Mme Roignat, adjoints ; Mme Pilet, MM. Philippe, Maréchal, Courtillot, conseillers municipaux ; Mme Puchart, déléguée des J.M.F., et bien entendu M. Fauvel, président d'honneur de la Lyre, fidèle à toutes les manifestations de celles-ci.

R. R.

VILLE DE DREUX

Salle des Fêtes Concert de Sainte-Cécile, dimanche 8 décembre 1974.

Salle des fêtes : concert de Sainte-Cécile, dimanche 8 décembre 74. Par la Lyre druidique, harmonie municipale :

Musique royale, de Michel Praetorius ; Le roi, la reine, danses de cour, transcription de B.H. van Lijnschooten — Prélude et fugue, de Girolamo Frescobaldi, transcription de L. Brunell — Sinfonia No 6, de Giuseppe Torelli, Allegro, andante, allegro, transcription de O. Zurmühle. — Ballet de Guillaume Tell, de Giacomo Rossini, Pas de six - Pas de trois - Tyrolienne - Maestoso - Valse - Pas des soldats - transcription de A.C. van Leeuwen. — Suite Antillaise, de Kees Vlak, Aruba (valse) - Bo-naire (boléro) - Curaçao. — A stranger in New York, de John Darling, l'arrivée au port - Hudson River - Long Island - Wall street parade.

Par la Chorale d'Adultes :

Alleluia à 6 voix mixtes, de Heinrich Schutz, extrait du motet « Hodie Christus natus est » — La campana del pueblo (la cloche du village), folklore castillan, harmonisation de M. Oltra. — La chasse aux papillons, de Georges Brassens, harmonisation de G. Passaquet — Dieu, qu'il a fait bon à regarder de Claude Debussy, une des trois chansons de Charles d'Orléans — Noël noir, à 6, mixtes de Francine Cocksop, harmonisation de G. Passaquet. — Estrella

e lua nova, (danse rituelle du Brésil), Makumba, harmonisation de N. Lancien.

Remarquable concert de Sainte-Cécile

Dimanche 8 décembre, la Lyre Druidique, notre vieille harmonie municipale, ainsi que la chorale d'adultes nous ont offert un programme de qualité et très soigné pour leur concert annuel de la Sainte-Cécile.

Comme chaque année, en cette occasion la salle était comble et les auditeurs n'auront certainement pas eu à regretter cet agréable après-midi passé en compagnie de la Lyre Druidique.

En première partie, sous la baguette (qui n'est pas magique) de M. Michel Langevin, la Lyre qui regroupe actuellement 43 musiciens, interpréta les morceaux suivants : « Musique royale », de Michel Praetorius, « Suite Antillaise » de Kees Vlak, « Sinfonia No 6 », de Giuseppe Torelli. Puis ce fut la chorale d'adultes qui prit place sur la scène pour nous faire entendre dans un ensemble parfait des chants d'une certaine qualité : « Alleluia à 6 voix mixtes » de Heinrich Schutz, « La Campana del pueblo » dont l'harmonisation est de M. Oltra. « La chasse aux papillons », de Georges Brassens, « Dieu, qu'il a fait bon à regarder », de Claude Debussy, « Estrella lua nova » (danse rituelle du Brésil) dont l'harmonisation est de N. Lancien et également un très joli « Noël noir à 6 voix mixtes », de Francine Cocksop.

Après un court entracte, la Lyre reprit place sur scène, pour terminer en beauté, ce concert, elle interpréta donc : « Prélude et fugue », de Girolamo Frescobaldi, « Ballet de Guillaume Tell », de Giacomo Rossini, « A stranger in New York », de John Darling, au cours de ce dernier morceau on a pu apprécier dans un solo de saxophone, M. Max Ambrosi, professeur à l'école de musique.

Durant ce concert, on a pu remarquer les différents styles des morceaux, ainsi qu'une très belle chorale d'une cinquantaine d'exécutants, à propos de laquelle, il est important de noter qu'un énorme travail a été fait par M. Langevin, assisté de M. Sylvain Beaufrère, pour arriver à ce résultat flatteur.

M. Jean Cauchon sénateur-maire était excusé et l'on pouvait remarquer autour de M. R. Letoup, président de la Lyre (et adjoint), MM. Goujard, Bâton, Marrie, Mme Roignat, adjoints au maire, Courtillot, Philippe, Maréchal, Mme Pilet, conseillers municipaux, L. Fauvel, ancien président de la Lyre, Mme Puchart, déléguée des J.M.F., etc...

Après avoir bien soufflé et chanté les musiciens, les choristes et les personnalités se sont retrouvées devant le traditionnel vin d'honneur et c'est M. Letoup qui prit la parole et a notamment excusé M. Cauchon, M. Elieux ainsi que M. le sous-préfet, puis il a encouragé la Lyre et la Chorale tout en remerciant M. Langevin ainsi que les musiciens pour le concours de qualité qui leur a été offert en ce dimanche, M. Langevin, lui, a rappelé la date du 19 janvier au cours de laquelle aura lieu le banquet annuel de la Sainte-Cécile, ainsi que l'assemblée générale de la Lyre.

« Vive la Lyre, vive la chorale » ont été les derniers mots du chef avant de lever la coupe à la santé de tous.

BAYEUX

Dîner dansant des Sociétés de musique : Musique municipale - Union Symphonique.

Le dîner dansant présidé par M. Le Carpentier, maire-conseiller général, a eu lieu salle Saint-Laurent, samedi 30 novembre, avec une grande affluente de musiciens et de sympathisants. L'on remarqua la présence de M. Aimé Roudil, président des sociétés de musique, et Madame ; M. René Albert Baudot, directeur de l'école de musique, et Madame ; M. Claude Postel, président de l'Union commerciale, et Madame, etc...

Après un apéritif d'accueil, un excellent repas fut servi par le traiteur M. Savary. L'orchestre Edie Maine entraîna les nombreux danseurs jusqu'à une heure avancée de la nuit.

MUSIQUE MUNICIPALE :

FETE DE SAINTE-CECILE

Le 8 décembre, une messe en musique à l'église Saint-Patrice a eu lieu en présence de nombreux fidèles ; de MM. Creissel, sous-préfet, de Bomgong, sénateur ; Le Carpentier, maire et conseiller général ; Roudil, président des sociétés de musique, etc...

Sous la conduite de leur directeur, M. Baudot, les musiciens ont interprété de très beaux morceaux : entrée « Marche solennelle » de R.-A. Baudot ; « Trompette Volontaire » de Purcell ; « Prélude Adagietto Carillon » de Bizet.

UNION SYMPHONIQUE :

FETE DE SAINTE-CECILE

Le 22 décembre, à la cathédrale, à 11 h. 30, a eu lieu une messe solennelle en musique, en présence d'une grande foule et de nombreuses personnalités.

M. Baudot fit interpréter plusieurs beaux morceaux et notamment « Elevation et Communion » de sa composition.

MUSIQUE MUNICIPALE - UNION SYMPHONIQUE : GRAND CONCERT DE SAINTE-CECILE

Le 17 décembre, à 21 h., à la salle des fêtes Saint-Jean, s'est déroulé ce concert, sous la présidence de M. Creissel, sous-préfet, en présence d'un nombre important d'auditeurs et de personnalités. Le programme était le suivant : « Entrée indicatif » de R.-A. Baudot ; « Première Symphonie », adagio et allegro de Saint-Saëns ; « Ballet d'Isoline », moderato, andante et mazurka ; « Molto moderato », andantino (clarinette Claude Dazel), allegro et valse, de Messager ; « L'Arlésienne », 1ère suite d'orchestre ; prélude, minuetto, adagietto, carillon, de Bizet ; « Polka bavaroise », honneur aux cuivres, de Lehmann ; « Les violons s'amuse » de Jeanjean ; « Les clarinettes comiques » de Braü ; « Hommage à M. Sax », divertissement pour tous les saxophones par R.-A. Baudot ; « Minuet de la 2ème suite de l'Arlésienne » (flûte : Odile Renault) de Bizet ; « Fête basco-casque » par R.-A. Baudot.

A l'entracte, M. Aimé Roudil, président des deux sociétés de musique, prit la parole et félicita les musiciens ; c'était le 25ème concert de Sainte-Cécile pour M. Baudot à Bayeux ; il avait pris pour thème le bonheur : « C'est en vain qu'on cherche au loin son bonheur quand on néglige de le cultiver soi-même. Il faut être gai, joyeux, nos sociétés de musique nous invitent à la gaieté ». M. Le Carpentier, maire-conseiller général ; M. Creissel, sous-préfet, complimenteront successivement les musiciens, MM. Baudot et Roudil. Ces deux sociétés font la fierté de la ville de Bayeux et c'est toujours avec grand plaisir que l'on assiste à un concert.

CHARTRES

A l'église Saint-Aignan, concert de l'Harmonie Saint-Ferdinand.

En ce dimanche, veille du 11 novembre, l'église Saint-Aignan était comble pour écouter le magnifique concert de l'harmonie Saint-Ferdinand, sous la baguette de J.-M. Biret. Disons plutôt l'orchestre, puisque cordes et harpe se sont ajoutées à la formation harmonique, en plus de la chorale Jeanne-d'Arc. Trois voix solistes, Madame Jacqueline Bedais, soprano dramatique ; Elisabeth Mazolres, soprano, et Bernard Gohier, baryton, donnaient au concert un supplément d'intérêt.

La variété des œuvres inscrites au programme : Fauré, Wagner, Ravel, Clérambault, Beethoven, Busser, Prokofiev, Haendel, entre autres, ne demandait pas un gros effort d'attention de l'auditoire, mais tout simplement un cœur ouvert. Et si l'exécution orchestrale ne fut pas toujours nuancée dans le dosage des timbres (il serait excessif de formuler à ce propos une plainte amère) les dons et l'autorité du chef J.-M. Biret permirent d'éclairer les textes en les encrant dans leur climat propre.

Sous un signe de sa baguette, les archets s'agitent, commencent à filer leur trame, les cuivres éclatent. Le cor chante avec une belle sonorité l'admirable « Pavane » de Ravel, la clarinette de Bernard Homasson donne son profil à la « Romance en sol » de Beethoven et le hautbois de M. Feiger enfle la belle « Idyl Pastorale » du chef d'orchestre J.-M. Biret.

Du côté cordes, nous avons aussi le plaisir d'entendre Catherine de Pressac, harpiste (Haendel) ; « Thèmes et Variations » (Prokofiev) ; « Préludes » défilèrent sous ses doigts. Beau jeu polyphonique de longues et pures sonorités et presque pas de ces arpèges aquatiques que tant de harpistes produisent certains soirs.

Séduisante au possible est la voix d'Elisabeth Mazolres interprétant « O Mysterium Ineffabile » de Clérambault, une voix ni très grande, ni très puissante, mais quelle qualité dans l'émotion, une voix svelte, classique et homogène dans toute son étendue.

Digne et racée dans son maintien, Jacqueline Bedais développe, lorsqu'elle chante « Bénédicte » de Fauré, des exquises qualités de finesse et d'intelligence. Dans « Deus Abraham » de Busser, sa noble mobilité d'expression, l'éloquence de son phrasé et le lyrisme qui l'accompagne traduisent les saines règles de la tradition.

Chez Bernard Gohier, la légère et discrète dramatisation qu'il imprime aux récits mélodiques accroît singulièrement son pouvoir émouvant ; on pouvait lire sur son visage l'effort de concentration qu'il accomplissait avant « L'Arloso de Benvenuto » de Diaz ou « La Romance de l'Etoile » de Wagner.

Quant à la Chorale Jeanne-d'Arc, elle possède l'élan qu'il faut, cette ferveur juvénile et cette ferveur joyeuse capables de rendre sensible les effets de masse. Disciplinée, elle l'est assurément pour nous offrir de ces pièces : « Nous te louons Seigneur », « Gloire à Dieu » de Beethoven ; « Deus Abraham » de Busser et « Les chemins des Pèlerins » de Wagner ; d'un bon à l'autre, on a pratiqué la

religion de la justesse, une belle évocation wagnerienne.

Rendons les éloges que méritent tous les artistes qui ont pris part à ce très beau concert et disons au chef J.-M. Biret et à Mlle Picard que peu de musiciens apportent à l'exercice de leur art autant d'amour et moins de vanité.

OISE

Pierre Seguin, membre de l'Harmonie de Creil, au Conservatoire national supérieur de Paris.

C'est avec une grande satisfaction que tous les membres de l'Harmonie municipale de Creil ont appris que leur camarade Pierre Seguin a passé brillamment le concours d'entrée au Conservatoire National de Paris, dans la classe de Tuba.

Membre de cette brillante société, qui compte 115 exécutants, il enseigne la musique à l'École de Musique dirigée par M. Jean Rucquols et assure la formation des cuivres.

La collaboration qu'il va apporter au directeur et aux autres professeurs sera bénéfique en devenant indispensable devant le nombre toujours croissant d'élèves qui fréquentent cette école.

La Fédération musicale de l'Oise adresse ses félicitations à Pierre Seguin.

Orléanais-Berry

BOURGES

Le 27 octobre s'est tenue l'assemblée générale de l'Association des Accordeonistes de Bourges.

Une société très dynamique dont le succès et la renommée dépassent le cadre de la cité Berryère pulveuse son orchestre de jeunes s'est vu accorder le privilège de passer à la télévision le 26 octobre à l'émission « Le monde de l'accordéon ». Sous l'impulsion de son président, M. Jaquet assisté du directeur M. André Montand, la société a organisé en mai, dans le cadre des Florilèges de Bourges, un festival d'accordéons où 11 sociétés nationales participaient y compris la Société des Accordeonistes de Augsburg (Allemagne Fédérale).

Parmi les projets d'avenir, en mai 1975 à Bourges, un concours d'accordéon aura lieu, patronné par l'Association Nationale des accordeonistes de France. Enfin, la société signale qu'elle est en mesure d'offrir le service de ses deux orchestres pour tous gains, concerts, kermesses, toutes séances récréatives publiques ou privées ; s'adresser à : Association des Accordeonistes de Bourges, 32, avenue de Saint-Amand, 18000-Bourges.

Les amateurs de musique s'étaient joints aux fidèles pour entendre, en la cathédrale de Bourges, la messe de Sainte-Cécile où participait la Maîtrise, la Schola de Saint-Etienne, dirigée par M. l'abbé Langeron, les grandes orgues tenues par M. Pagenel ; la Musique municipale dirigée par M. Bonnet, chef-adjoint, et l'Accordéon-Club de Melun-sur-Yèvre. Mgr Girard souligna dans son homélie l'interprétation en commun d'une œuvre musicale qui est un bel exemple de conciliante fraternité. Quel meilleur symbole que celui de la musique où chacun oublie son individualité pour s'unir aux autres musiciens et former une harmonie. Les fidèles ont pu avoir un aperçu de cette union lorsque tous les musiciens interprétèrent le choral final de la Cantate 147 de J.-S. Bach : « Jésus, que ma joie demeure ».

C'est dans une joyeuse ambiance que les musiciens de la S.A.M.P. ont célébré la Sainte-Cécile. La S.A.M.P. se porte bien avec ses 50 musiciens qui composent l'harmonie et font toujours preuve du même enthousiasme.

Au cours de cette Sainte-Cécile, sous la présidence de M. Villatte et de M. Millet, directeur, les Sampistes ont rendu hommage à M. Roussillat, directeur honoraire de la Jeunesse et des Sports, qui prend sa retraite et qui s'est vu remettre la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France pour services rendus aux sociétés de musique populaire. De nombreux autres diplômés et médailles F.M.O.B. et C.M.F., ainsi que des médailles de la Jeunesse et des Sports et, pour terminer, la médaille d'Officier dans l'ordre des Palmes académiques à l'ami Paul Sader.

BOURGES

L'Avenir de Bourges a tenu son assemblée générale. Le rapport d'activité a fait ressortir une bonne stabilité : 35 exécutants et une quinzaine d'élèves suivent régulièrement l'école de solfège, sous la direction de M. René Bellet. La trésorerie est saine grâce aux membres honoraires, commerçants et syndicats. Enfin le directeur, R. Robin, demande de continuer à faire preuve de discipline afin de rester en tête des fanfares de France. Après l'élection du bureau, le président Bellet fait une rétrospective de l'année écoulée avant d'attaquer l'année 1975 avec confiance.

Au cours du banquet traditionnel de Sainte-Cécile, en présence de M. Faye, vice-président des fanfares de France, il fut procédé à la remise de médailles et celui-ci s'attacha à donner en exemple « L'Avenir » pour sa discipline.

ASNIERES-LES-BOURGES

Les membres de l'Union Musicale d'Asnières et leurs familles ont honoré Sainte-Cécile. A 10 h 30 en l'église d'Asnières, une messe solennelle célébrée par l'abbé Lebrun a permis à nos musiciens dirigés par Mme Bourderic d'en rehausser l'éclat. Un programme de choix fut exécuté : « Trumpett Voluntary », de Purcell, « Pavane pour une Infante Defunte », de Ravel, « Deux chorals et deux petits préludes », de Bach, « L'Adagio d'Albinoni » et pour terminer « Les Fanfares royales », de Lully.

A l'issue de la messe, les musiciens défilent dans les rues du pays pour se rendre au traditionnel repas où assistaient M. Bonnet, sous-directeur de la musique de Bourges et Madame : Mme Padeloup, vice-présidente, M. Tourly, M. Borsier, directeur excusa M. Bolsde, député-maire de Bourges, M. Giraud René remercia toutes les personnes qui œuvrent pour que l'union musicale continue de vivre et dans le même esprit de camaraderie, M. Borsier procéda ensuite à la remise de diplômes et médailles F.M.O.B. et C.M.F. à un nombre imposant de musiciens allant de 10 ans de service à la médaille de vétérans avec étoile à 70 ans d'âge. M. Borsier ne manqua pas de souligner une certaine continuité au sein de la société : M. Giraud Louis 74 ans, baryton solo, son fils Giraud René, bugle solo, sous-directeur et Giraud François, son petit-fils, soubassophone et trésorier.

VIERZON

Activités des Sociétés F.M.O.B. Les joyeux marins de l'Harmonie de Vierzon-Forges, sous la direction de leur chef, M. Roger Vouillon, ont fêté Sainte Cécile par un défilé dans le quartier des Forges, où on notait la présence parmi les musiciens de MM. Lereide, président d'honneur ; Edmond Soula, président actif, ainsi que tous les membres du bureau.

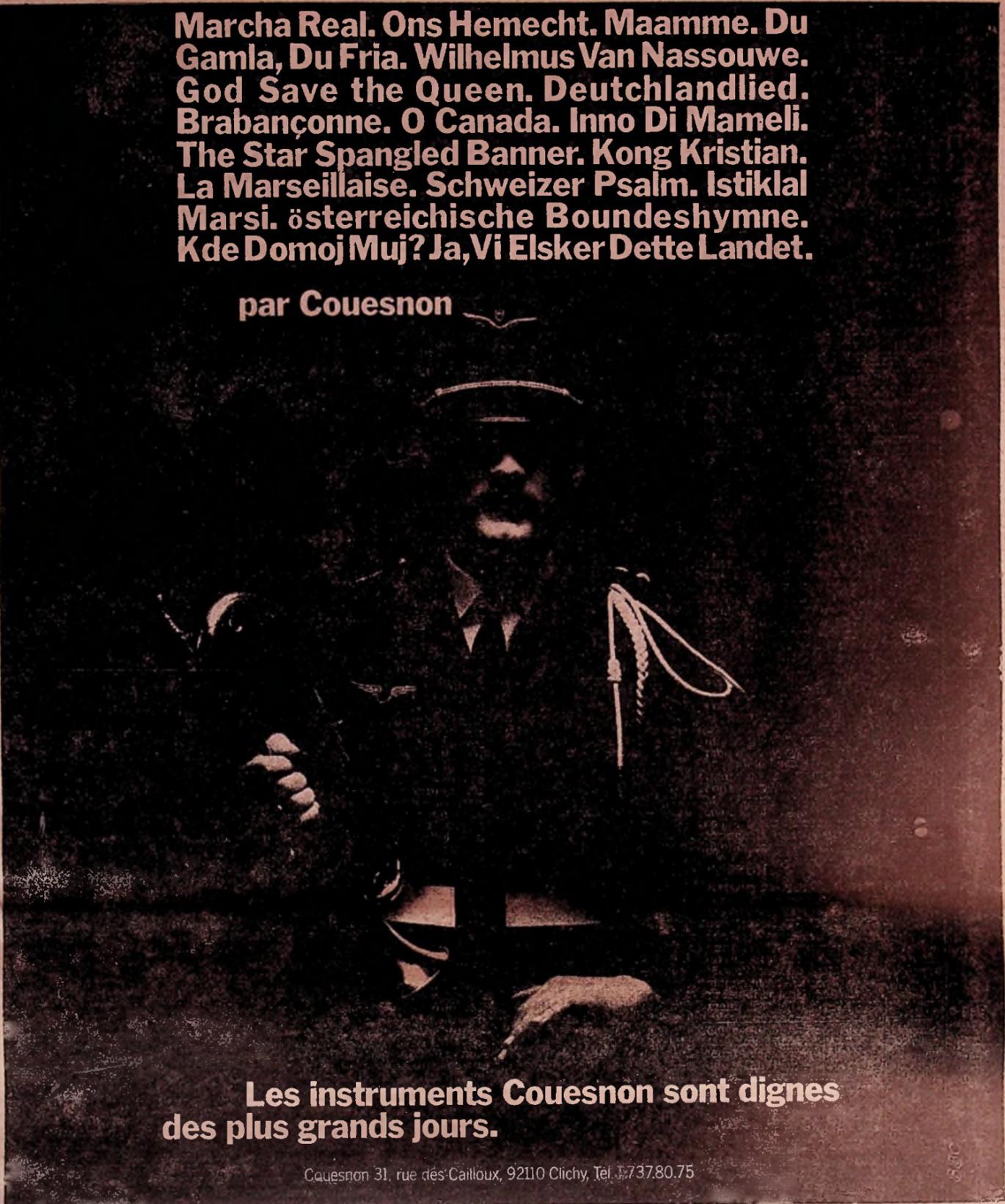
Au cours du banquet, les jeunes élèves de l'harmonie ayant satisfait aux examens F.M.O.B. reçurent leurs récompenses avec la présence de MM. Roger Faletto, maire adjoint ; Roger Simier, Marcel Brunet et Louis Duroir, conseillers municipaux.

IVOY-LE-PRE

Comme chaque année, l'Avenir musical d'Ivoy-le-Pré a fêté Sainte-Cécile, en présence de MM. Vaporta, maire d'Ivoy, et Mme ; Poubeau et Doucet, adjoints, et ce dernier président de l'A.M.I. ; Champault, Gévaert, directeur. A l'issue de la messe, les musiciens donnèrent un concert en différents centres de la commune.

SAINT-SATUR

Traditionnelle fête de Sainte-Cécile des musiciens locaux avec leurs camarades de l'Harmonie de Cosne. Conformément au programme immuable, les musiciens se réunirent à la « Mi-Vole », sous la direction du sous-chef, M. Guillemaut, remplaçant le directeur M. Robert, et M. Ameiot, chef de fanfare, pour donner une aubade aux habitants de la cité de l'Usine « Bernard » moteurs, en exécutant « Navarre », de Barrat ; « Hymne de l'Infanterie de Marine », de



Marcha Real. Ons Hemecht. Maamme. Du Gamla, Du Fria. Wilhelmus Van Nassouwe. God Save the Queen. Deutschlandlied. Brabançonne. O Canada. Inno Di Mameli. The Star Spangled Banner. Kong Kristian. La Marseillaise. Schweizer Psalm. Istiklal Marsi. österreichische Boundeshymne. Kde Domoj Muj? Ja, Vi Elsker Dette Landet.

par Couesnon

Les instruments Couesnon sont dignes des plus grands jours.

Couesnon 31, rue des Cailloux, 92110 Clichy, Tél. 737.80.75

Capé, et « Brigade de Savoie », de Carle.

M. Léon Rouet, président de l'Union musicale, assistait à ce concert, ainsi que M. Lecomte, sous-directeur de l'usine, et MM. Fontaneau et Cherrier, conseillers municipaux. Puis ce fut ensuite la messe en musique où les musiciens interprétèrent « La Flûte enchantée », de Mozart ; « Sérénité », de Gallon ; « Aria » de J.-S. Bach ; « La Marche du Sacre de Napoléon », de F. Lesueur. La chorale paroissiale faisait entendre des chants et cantiques, avec la participation de M. Colombier, orga-

niste à l'Ecole militaire de Paris.

A l'issue de la messe, les musiciens se rendirent à la salle des fêtes pour la remise des récompenses et diplômes F.M.O.B. aux élèves de l'école de musique. Parmi les personnalités présentes, citons MM. René Laporte, maire de Saint-Satur ; Thibaudat et Berniguet, adjoints ; Pautrat, président de l'Harmonie de Cosne ; Malterre, vice-président.

ST-AMAND-MONTROND

L'Union musicale a fêté Sainte-Cécile avec l'éclat qui s'imposait. Après s'être fait entendre au cours de la messe, les musiciens défilèrent impeccablement au son de la marche du 1er d'Artillerie et de « Paris-Neuville » pour se rendre au banquet traditionnel présidé par M. Escoffier, sous-préfet, assisté de M. Duron, conseiller général, président de l'Union musicale.

BAUGY

Sainte Barbe et Sainte Cécile ont été dignement fêtées en donnant, pour commencer, une aubade à leurs présidents, MM. Guerry et Girardin, le samedi soir. Puis, le dimanche, rassemblement pour assister à la messe célébrée par l'abbé Duchauffour. Très belle cérémonie où « La Lyre de Baugy » interpréta successivement « Sainte-Cécile », « La Mouette », « Enchantement d'un soir » et « Spérmin ». A la sortie, les majorités « Balay Girls » firent une halte d'honneur à leurs musiciens et le cortège, avec les sapeurs-pompiers et la municipalité, défila dans les rues de Baugy, où on put apprécier le talent de nos majorités. A la mairie, plusieurs pompiers recevaient des mains de M. Renoux, conseiller général, maire de Baugy, des médailles de l'Union départementale. De nombreuses per-

sonnalités de Baugy et les chefs de musique de Dun et Jouet-sur-l'Aubois étaient présents.

AUBIGNY-SUR-NERE

L'Accordéon-Club d'Aubigny est une société des plus actives de la cité. Elle a honoré Sainte-Cécile en présence de MM. de Vogüé, conseiller général ; Karmann, maire d'Aubigny ; Mme Rousseau, présidente d'honneur ; M. Marchand, président, et Mme, au cours d'une réception à la salle des fêtes.

Le président Marchand souhaita la bienvenue aux personnalités présentes et constata la progression de la société ; il dressa le bilan des manifestations de l'année écoulée récompensant les efforts de leur directeur M. Jouanet, et donna ensuite le palmarès du concours de Chateauroux où de nombreux lauriers furent gagnés et, en particulier, plusieurs médailles d'or.

Le bureau fut ensuite reconduit et MM. Karmann, président d'honneur, et de Vogüé soulignèrent la qualité et la vitalité de cette société en félicitant les exécutants et leur professeur pour leur bonne tenue au cours des manifestations.

LE CHATELET

Les musiciens de la Société Philharmonique du Châtelet se réunirent à l'ancienne mairie pour ensuite se rendre à la messe célébrée par M. l'abbé Salmon, curé-doyen, et il fut exécuté des morceaux religieux sous la direction de M. Petit.

DUN-SUR-AURON

Pour débiter cette journée consacrée à Sainte-Cécile, les musiciens, rassemblés autour de leur chef dévoué Daniel Aumerier, sont allés se recueillir sur les tombes de leurs camarades disparus.

Puis ils se rendirent en l'église Saint-Etienne où l'Union musicale

interprétait : « Sancta Cécilia » de Dechevalerie ; « Hymne à la nuit » de Rameau ; « Prière » de Chassinck et « Marching' thro Georgia » de Miller.

Puis, après un vin d'honneur offert au presbytère par M. le Doyen, les musiciens se rendirent au monument aux morts pour y déposer une gerbe et se retrouvèrent ensuite pour le banquet traditionnel présidé par M. Gaultier, vice-président et conseiller municipal, et avec la présence de M. Villatte, président de la S.A.M.P. de Bourges, président du Groupement des Fédérations musicales de la région centre, vice-président de la F.M.O.B. ; Mlle Fevet, médecin-chef du C.P.I. ; M. Rodifal, directeur du C.P.I. ; M. Antoine, chef honoraire ; M. le curé-doyen Brunet ; M. Aumerier, directeur de l'Union musicale.

BOULLERET

La fanfare de la Jeunesse Sportive de Boulleret, avec son président Julien Plateaux et son chef Albert Vatan, a célébré Sainte-Cécile dans la joie, toute auréolée de ses succès au concours des Fanfares de France, à Anglet-Barritz, succès lui permettant de concourir en division supérieure.

D'abord, rassemblement pour accueillir les personnalités, en tête desquelles : MM. le Comte Arnaud de Vogüé, maire et président d'honneur de la fanfare ; Faye, vice-président de l'Union des Fanfares de France ; Goudon, conseiller général ; Thérier, maire de Léré ; Robert, directeur de l'Harmonie de Cosne et St-Satur, etc... Le cortège se rend ensuite à l'église de Boulleret pour assister à la grand-messe célébrée par M. l'abbé J.-P. Fauvel, assisté du Frère André, « Le Franciscain de Bourges ».

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT
40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34.67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES
9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

La fanfare, dirigée par son chef Albert Vatan, exécuta « Aux Champs », « Le Remberlois », de Fousset, et l'orchestre de la fanfare, dirigé par M. Kéas, interpréta « Sancus », « Gloria », « Nous chanterons pour toi seigneur » et « L'Ave Maria » de Gounod. Ajoutons que le groupe de majorettes de Bannay au complet assistait à cette messe.

A l'issue de la messe, tous rassemblés sur la place du bours, le président Plateaux présenta la cérémonie de remise de décorations de l'Union des Fanfares de France. Les majorettes de Bannay procédèrent à de gracieuses évolutions, accompagnées au son de « Le Challenge », de Delbecq, « Gloire aux Nations », de Goutte, et « Bourgogne », de Debecq.

PITHIVIERS

La fanfare pour fêter Sainte-Cécile a exécuté un programme musical de haute tenue en l'église de Pithiviers.

Au début de l'office la première suite de « King Arthur », de Purcell, puis un extrait de la Symphonie No 4, de Dvorak, enfin pour terminer la cérémonie religieuse « Le Freischütz » ouverture de Weber, œuvre difficile, mais une très belle interprétation grâce au pupitre de violons entraînés par M. Capoulade.

A l'issue du repas traditionnel, M. Raffard dit combien cette première direction de Sainte-Cécile lui donnait de satisfaction. Il félicita les musiciens pour leur assiduité aux répétitions et remercia les anciens de la Fanfare dont l'aide et la compréhension avaient favorisé son installation à une succession très difficile du fait de la valeur de son prédécesseur. Il remercia particulièrement Mlle Quénot, toujours fidèle à l'éducation musicale des jeunes élèves, M. Videau, sous-chef ainsi que MM. Béchu, Pourré et Micouleau, ses précieux collaborateurs.

Le président Chalain se félicita d'avoir agréé la candidature de M. Raffard à la succession de M. Capoulade et rendait hommage aux musiciens et au directeur.

OLIVET

Avec la chorale de l'Etoile St-Martin et autour de leur président M. Gallissand et de leur chef, M. Bennet, les musiciens et la batterie de l'Harmonie St-Joseph se sont retrouvés à l'église Saint-Martin pour la célébration de la messe de Sainte-Cécile.

Les musiciens interprétèrent « Judex », de Gounod, « Intermezzo Cavalleria Rusticana » et « Les Dragons de Noailles » avec au grand orgue J.-L. Foullin. Après une aubade, place F. Beaulieu, ils participèrent au banquet traditionnel présidé par M. Brossard, conseiller général, maire-adjoint, représentant M. Sallé, député-maire.

L'année 1975, verra l'Harmonie fêter son centenaire en organisant un concours national de musique pour la Pentecôte 1975.

INGRE

Pompiers et musiciens se sont réunis pour fêter leurs patronnes respectives.

L'harmonie exécuta un programme de choix au cours de la messe, où figuraient plusieurs œuvres de Beethoven. Un quatuor de clarinettes et un quatuor de cuivres ont offert à l'assistance des aperçus de leur virtuosité. Puis après la traditionnelle revue, M. Feuillatre, maire d'Ingré remit des décorations à des membres méritants des deux sociétés.

PATAY

Les Sapeurs Pompiers et les musiciens de Patay ont célébré ensemble leurs patronnes dans un climat d'union et de camaraderie.

Les deux sociétés étaient rassemblées à l'office religieux où avait pris place MM. Carreau, conseiller général, maire de Patay, Joseph et Geniés adjoints, les membres du Conseil municipal, le lieutenant Duchesne et le sous-lieutenant Duval à la tête de leur subdivision.

La fanfare fit entendre un excellent programme musical. On entendit notamment, les lamentations du célèbre chœur des esclaves de « Nabucco » de Verdi et la sortie au son de la marche triomphale d'Aida.

Ensuite la traditionnelle revue passée par M. le maire après laquelle le défilé se dirigea vers la place de la Halle où la musique donna un concert.

BEAUGENCY

L'église abbatiale était comble pour assister à la messe de Sainte-Cécile. Un programme de haute qualité fut exécuté par la chorale sous la direction de M. Renaud et la Société Musicale sous la direction de M. Gusmann, aux orgues M. Calvez et J.-Y. Thevenin.

Au programme « Marche héroïque du Roi Jean », « Aria », de J.-S. Bach « Hymne à la musique » « La marche du sacre du Prophète ».

Dans l'allocution qu'il prononça, M. l'abbé Foucher mit en relief, la mission de joie remplie par les musiciens dans la communauté et sa participation à la fraternité humaine.

Parmi l'assistance on notait la présence de M. Debillon, président

de la société musicale, le Dr. Jarsillon, maire, le Dr. Saintin, conseiller général, de Felice, ancien ministre, et de nombreuses personnalités locales.

JARGEAU

Musiciens et pompiers ont célébré ensemble Sainte-Cécile et Sainte-Barbe. Après la messe, l'Echo de Jargeau sous la direction de M. Boulmier et les Pompiers sous le commandement du lieutenant Roux ont défilé dans les rues de la cité pour se rendre au monument aux morts et ensuite au centre de secours où M. Landré, premier adjoint, représentant M. Degraeve, maire, malade, inspecta le matériel en présence des représentants des communes voisines.

Au vin d'honneur, M. Landré félicita pompiers et musiciens pour leur dévouement et leur participation à toutes les festivités Jergoises.

SAINT-AY

A l'occasion de la Sainte-Cécile de nombreuses médailles F.M.O.B. et C.M.F. ont été remises par M. Cimetière, secrétaire général de la F.M.O.B., aux membres de l'Union Musicale pour les récompenser de leur fidélité à la société. Cette remise se déroula en présence de M. Mialon, maire de Saint-Ay et de M. Fousset, président.

Au terme de cette cérémonie, l'Union Musicale se rendit en musique au lieu du banquet traditionnel où le maire remercia l'ensemble des musiciens et médaillés et fit l'historique de la société. Le sympathique président M. Fousset dit quelques mots aimables pour tous et M. Cimetière, secrétaire de la F.M.O.B. remercia et félicita anciens et jeunes musiciens de se pencher sur l'avenir de la société. Il évoqua l'éventualité de l'ouverture d'une école de musique dans la commune, projet auquel le maire n'est pas hostile.

EPIEDS-EN-BEAUC

Musiciens et pompiers ont fêté aussi Sainte-Cécile et Sainte-Barbe en prenant part à une messe célébrée par l'abbé Crosonneau, curé d'Epieds et président d'honneur de l'Union Musicale.

A l'issue du vin d'honneur, après la cérémonie, les diplômés F.M.O.B. furent remis aux élèves des cours de musique.

LA FERTE-SAINT-AUBIN

C'est en toute simplicité que l'Harmonie a fêté Sainte-Cécile. Le vendredi soir, elle donnait un concert et avait de prendre la baguette, M. Chaussard prit la parole pour associer auditeurs et musiciens à une pensée profonde pour leur chef, M. Hannequin, décédé cet été. Le dimanche les musiciens se retrouvèrent à l'église Saint-Michel où une messe en musique fut célébrée et où M. le curé Lanson fit l'éloge de M. Hannequin pour son dévouement, sa discipline et sa compétence. Après le défilé jusqu'au monument aux morts, tous les participants étaient réunis à un vin d'honneur sous la présidence de M. Groeninckx, conseiller général, maire de la Ferrière-Saint-Aubin.

Le chef donna un compte rendu du fonctionnement et des cours de musique et M. le maire rendit à son tour hommage à la mémoire du regretté M. Hannequin.

SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

La municipalité de St-Denis-de-l'Hotel avait convié MM. Charbonnier, représentant du Préfet, Malécot, sénateur, et Girard, député, à inaugurer la salle de musique construite à l'intention de la fanfare pour ses répétitions et concerts. Ces trois personnalités coupèrent le ruban symbolique en présence de MM. Fontenoy et Degraeve, conseillers généraux, Rabartin, de la Jeunesse et des Sports, Cornichon et Cimetière, respectivement, président et secrétaire général de la F.M.O.B. Chacun complimenta la municipalité de cette heureuse réalisation.

Le soir la société musicale donnait son premier concert devant une salle comble. Au programme « L'Hymne à la joie » de Beethoven, une fantaisie sur « Carmen » et un pot pourri d'airs de jazz qui enchantèrent le public. M. Leconte, secrétaire en termes pleins de délicatesse et de reconnaissance remercia M. le maire et la municipalité. M. Bardot remercia le public, félicita MM. Séjourné, chef et Cavozy, directeur et souhaita une joyeuse Sainte-Cécile pour le lendemain.

En la salle de la mairie, M. Cornichon, président de la F.M.O.B. épinglea la médaille fédérale FMOB sur les poitrines de MM. Cavozy et Goujon.

Le maire s'associa à cette remise de décorations, il se plut à souligner que ces décorations sont avant tout le symbole du dévouement et de la fidélité à un art mais aussi à une société qui connaît aujourd'hui une activité débordante.

ST-PRYVE-ST-MESMIN

Une foule de fidèle accompagna pompiers et musiciens pour honorer Sainte-Cécile et Sainte-Barbe à la messe célébrée par M. l'abbé Rabourdin qui sut par sa simplicité contenir, élever l'homme à la hauteur de l'homme. S'appuyant sur un texte de Michel Rondet, il vanta les mérites de tous ceux qui contribuent à créer une communauté sans ironie,

une fraternité qui n'exclut personne.

L'Union Musicale, sous la baguette de M. Michel Perraud interpréta une musique de Laurentie discrète. Jamais la partie spirituelle rythmée par une batterie ne fit attraction, elle soutenait seulement les différentes parties de la messe en restant dans le ton solennel d'une cérémonie religieuse. Le final, quant à lui, très brillant par son rythme, eût soulevé de nombreux applaudissements en d'autres lieux.

A la sortie, le défilé en musique conduisit au nouveau centre de secours, où M. Baudry, maire, remit officiellement la clé du local au commandant des pompiers.

Puis à la salle des fêtes, au cours du repas, le président André Jucquiau remercia directeur et musiciens.

ORLEANS

La fête de Sainte-Cécile a donné lieu à une messe solennelle en la cathédrale Sainte-Croix avec la participation de la musique municipale d'Orléans.

Ce fut tout d'abord une adaptation de Frédéric Forêt du choral BWV 147 « Jésus qui ma joie demeure », de J.-S. Bach, puis une œuvre de César Franck « La symphonie en ré mineur ».

Avant que ne débute la messe, Mgr Brun, archevêque de la cathédrale analysa les œuvres choisies pour être jouées à cette messe.

Les fidèles purent entendre successivement le « Prélude et la Marche Triomphante » de Lullu, la « Fanfare » d'André Gallie, compositeur orléanais, pour trois trompettes, deux cors, trois trombones et timbales avec la participation de Jean-Pierre Leroy, 1er Prix de Paris, puis « Choral et Méditation » de Jean Gallon et pour terminer « Marche anniversaire » de Richard Wagner orchestrée pour harmonie par Debré Doudeyne, chef de la musique des Gardiens de la Paix.

Parmi l'assistance, on reconnaissait M. le Préfet de Région Masson et Madame M. Thinat, maire d'Orléans, Lecomte et Huet, maires adjoints.

MONTARGIS

Un nombreux public est venu applaudir les sociétés participant au concert donné à l'occasion de la Sainte-Cécile par l'Alliance Musicale.

M. Bernard Jalouzet, adjoint au maire représentait M. Gérard Bouche, maire. A ses côtés avaient pris place MM. Cornichon, président de la F.M.O.B., Cimetière, secrétaire général de la F.M.O.B., Figeat, président de « L'Alliance ».

M. Pierre Coquellein, directeur adjoint, prit le premier la baguette pour diriger la marche de la Marine Américaine « Levons les ancres ». Le chef Silvert, lui succéda au pupitre pour deux autres œuvres et céda sa place au compositeur Marcel Lorin, pour diriger l'œuvre qu'il avait écrite à son retour d'Angleterre et intitulée « Crow borough march ».

La symphonique batterie fanfare « Le Réveil de la Chausine » ouvrit les deux parties du programme dont l'un « Défilé des bataillons » mit en valeur les cors de la société. L'ensemble vocal de Montargis se produisit dans une série de pages de genres très différents « File la laine » « Chanson de Villy » « Nabuchodonosor ».

A l'entracte, MM. Cornichon, Cimetière et Figeat, procédèrent à une distribution de médailles récompensant les plus anciens et les plus fidèles serviteurs de la musique à Montargis et en particulier à MM. Raymond Silvert et Pierre Coquellein.

SANDILLON

L'association musicale a offert, à l'occasion de la Sainte-Cécile, une soirée musicale.

En première partie, nous avons pu apprécier une audition des élèves de l'École municipale de Musique présentée par M. Turba Plerre, professeur chargé des cours de musique et qui demanda à l'assemblée d'avoir une profonde pensée pour leurs défunts prédécesseurs : MM. Leveau, directeur et Hannequin chargé des cours de musique.

M. Robert Pierre, président remercia M. Galliard, maire et son conseil municipal pour leur participation à l'activité de la société musicale.

M. Cimetière, secrétaire de la F.M.O.B. exprima sa joie de constater que l'avenir de la société était assuré par les nombreux élèves que nous venions d'entendre mais aussi grâce à la parfaite harmonie entre le maire, son conseil municipal et les responsables de l'Association.

En deuxième partie, les musiciens sous la baguette de M. Juranville interprétèrent successivement : « Le jour le plus long » de Anka, « Prélude et Marche Triomphale » de Lullu, « Andaloucie » de P. Lopez, « Nocturne pour un amour » de A. Morand, « Allo Standard » de F. Delbecq, et « St-Cyr » de Alazard.

ST-DENIS-EN-VAL

St-Denis-en-Val fêta la Sainte-Cécile et Sainte-Barbe.

Avant la messe, tous les membres amenés par leur chef, M. Morin, se sont recueillis sur la tombe des anciens dirigeants pour se rendre ensuite à la messe célébrée par l'abbé Lepage pour y interpréter un programme musical.

Après la messe, un défilé emmena pompiers et musiciens à la salle de la Montjou ou M. Cornichon, président de la F.M.O.B., a remis des médailles aux musiciens en présence de M. Souchet, maire qui reçut la médaille d'honneur C.M.F. pour services rendus à la musique populaire. La fanfare exécuta avec brio quelques morceaux. Puis musiciens et sapeurs-pompiers se retrouvèrent pour choquer le verre de l'amitié et la réussite de la société musicale.

OLIVET

Un succès que cette première de la comédie musicale « Fritz de mon cœur », seconde pièce du jeune auteur olivétain Jean-Denis Bennet, directeur de l'Harmonie St-Joseph d'Olivet.

Le public est venu très nombreux applaudir les acteurs et les chansons de cette comédie musicale. L'annonce de cette comédie n'était pas sans impressionner surtout présentée pour la première fois par des amateurs, sans moyen financier et avec les musiciens d'Harmonie paraissant une gageure !

Le pari a été tenu et sans dévaloir livret de « Fritz de mon cœur », nous nous bornerons à signaler le talent de nos acteurs locaux et les féliciter de leur courage et de leur volonté de faire de cette comédie une belle réussite. Il serait dommage que cette œuvre reste maintenant dans un tiroir. Elle est à la disposition des sociétés et tous renseignements pourront être donnés auprès de M. Jean Denis Bennet, directeur de l'Harmonie.

Associations tous les membres de l'Harmonie Saint-Joseph à cette œuvre réussie : auteur, comédiens et musiciens.

De nombreuses personnalités présidaient cette première : citons : MM. Sallé, député-maire, Cimetière, secrétaire général de la F.M.O.B., Clément et Boubault, adjoints au maire, Fred Leblanc, président de l'Automobile-Club, Galland, président de l'Harmonie, Lemaire, Président de la F.N.A.C., Madrin, président du C.C.A.O., le capitaine Nioche du corps des sapeurs-pompiers et la gracieuse « Miss Olivet ».

ST-CLAUDE-DE-DIRAY

La fanfare des vigneron de St-Claude-de-Diray a honoré Sainte-Cécile. A cette occasion, M. Chavigny, président du Loir-et-Cher de la F.M.O.B. avait tenu à présider le repas entouré de MM. Legay, président de la fanfare, Raucourt, directeur, Mme Fleury, professeur de musique et Mine Labbé, de St-Dyé.

A l'issue du repas, six médailles et diplômes furent décernés à des musiciens de la fanfare.

M. Chavigny remit à Mme Labbé, la médaille des vétérans avec palmes de la C.M.F. et également à titre posthume à M. Henri Lamarre par l'intermédiaire de ses petits-enfants M. et Mme Fleury.

ROMORANTIN

Brillante Sainte Cécile pour l'Union Musicale.

C'est dans une atmosphère détendue, joyeuse et toute amicale que les membres de l'Union Musicale de Romorantin ont dignement honoré Sainte Cécile, patronne des musiciens, le dimanche 24 novembre.

La grand-messe de 10 h. 30 à l'église Saint-Etienne a, selon les coutumes, marqué le début de cette fête pour les musiciens qui, placés sous la baguette de leur éminent directeur M. Roger Guillet, ont interprété de façon remarquable, un programme de haute qualité qui fut très apprécié.

L'office débuta par le Te Deum de M.-A. Charpentier, suivi à l'offertoire par Serenité de Jean Gallon ; à la communion, l'Harmonie exécuta l'Angelus des Scènes Pittoresques de J. Massenet, et cette messe s'est achevée avec la Marche de la Garde Consulaire à Marengo, arr. J. Furgot.

A l'issue de la messe, l'Union Musicale défila dans les rues de la ville pour se rendre ensuite au lieu du repas de Sainte-Cécile.

A cette occasion, M. Bourdeau, président de l'Union Musicale, entouré de M. Guillet, directeur de la Société ; M. Bondeux, directeur de la Batterie-Fanfare et de tous les membres du bureau, ont eu le plaisir d'accueillir pour le déjeuner Maitre Thyraud, sénateur-maire, qui présidait à la table d'honneur ce repas de 128 personnes ; M. Gigaud, conseiller général ; M. Chavigny, président de la FMOB en Loir-et-Cher ; M. Malet, secrétaire adjoint de la FMOB ; M. Poy, professeur au Lycée ; M. Fichot, directeur de la Caisse d'Epargne ; M. Arnould, commissaire de police ; plusieurs adjoints et conseillers municipaux ; des représentants de diverses associations, etc.

Au cours de ce déjeuner, et ainsi que le veut la tradition, plusieurs allocutions ont été prononcées par M. Bourdeau, président ; M. Guillet, directeur, qui exprima sa satisfaction en soulignant la bonne ambiance qui régnait au sein de l'Association ; puis M. Bourdeau, secrétaire général, présenta le compte rendu d'activités, énumérant que 33 services auront

été assurés dans le courant de l'année, il énuméra les différents concerts, fit l'éloge des brillants succès enregistrés dans le courant de l'année, adressa ses remerciements à la municipalité et au conseil général, avant d'annoncer son départ de la société et de Romorantin en 1975.

Le brillant palmarès obtenu par les élèves de l'école de musique et de la Batterie-Fanfare au cours des examens fédéraux, fut ensuite présenté par M. Clauzon, secrétaire adjoint, qui indiqua que 88 mentions avaient été accordées, et souligna que Jacques Laroche a obtenu un premier prix Belton à Paris en division supérieure, et que trois élèves qui suivent les cours du Conservatoire de Tours, ont été reçus aux examens de leur classe respective.

M. Chavigny, qui devait remettre la médaille de vétéran avec palmes à M. Renaud Georges, musicien toujours assidu au pupitre des saxophones - barytons malgré ses 80 ans écoulés le 9 avril 1971, rendit un hommage aux musiciens romorantins, pour leurs efforts permanents au développement musical, source de joie ; M. Gigaud, conseiller général, adressa tous ses compliments et remerciements à l'Union Musicale, dont la renommée fait honneur à la ville et à la région Saône, et évoqua ensuite les aides financières apportées par l'Assemblée départementale à la FMOB et aux sociétés musicales de Loir-et-Cher.

Pour Maitre Thyraud, sénateur, maire, l'Union Musicale est une des premières musicales du département (« il s'agit là d'un objet de fierté pour tous les romorantins ») déclara-t-il avant de poursuivre, en soulignant le dévouement de tous les membres du conseil d'administration de la société, et en félicitant notamment M. Guillet, directeur de la société et professeur de musique au lycée, nommé chevalier des Palmes Académiques, et cette distinction devait lui être remise à l'issue du banquet, ce ne fut pas la seule décernée dans le cadre de cette Sainte-Cécile, puisque 9 musiciens reçurent des récompenses correspondantes à leur temps d'activités musicales.

Enfin, cette Sainte-Cécile 1974 fut l'occasion de voir M. Jean-Jacques Virmaux nommé directeur adjoint dans le courant de l'année, porter son second gaidon.

BAZOCHES-LES-GALLERANDES

La Fanfare fête Sainte-Cécile. Le 1er décembre 1974 Bazoches est en fête, car musiciens et sapeurs-pompiers honorent leurs saintes patronnes. A 11 h. au cours de l'office religieux, sous la direction de M. Niveau, la Fanfare inter-prète en entrée la Marche Pontificale de Ch. Gounod ; à l'offertoire, un Choral de J.-S. Bach ; à l'élévation, après la sonnerie « Aux Champs » par les tambours et clairons, c'est la Prière à la Vierge, Andante religieuse de R. Coiteux ; à la communion l'on entend le Panis Angelicus où le chef a cédé sa baguette pour prendre son trombone et pour terminer c'est la Marche des Dragons de Noailles avec la participation d'un groupe d'une dizaine de jeunes filles, élèves de la Fanfare qui, avec la flûte à bec, redonnent à cette marche son caractère de l'époque.

Exécution très remarquée qui fait honneur aux musiciens et à leur directeur.

A 13 h. un banquet est servi salle des fêtes, suivi d'une sauterie. Belle journée qui récompense une année d'efforts et d'assiduité aux répétitions.

QUEST

Chronique des Unions départementales

Voici le calendrier des manifestations prévues à ce jour (15 décembre) dans le département en 1975 :

— 18 mai, Saint-Thomas-de-Conac, festival. S'adresser à M. Gauthier ;

— 18 mai, Saint-Jean-de-Liversay, festival. S'adresser à M. Bellion ;

— 25 mai, Saulon, festival. S'adresser à M. Avril ;

— 1er juin, Saint-Fort-sur-Gironde, festival du 25ème anniversaire. S'adresser à M. Suire ;

— 8 juin, Lagord, festival. S'adresser à M. Fougereux, Nioul-sur-Mer ;

— 22 juin, Boisredon, festival. S'adresser à M. Biguerand ;

— 6 juillet, Surgères, festival. S'adresser à M. Thebaud ;

— 15 août, Ile de Ré, festival annuel réservé aux sociétés de l'Ile.

CALENDRIER

— 11 mai, Brion-sur-Boutonne, concours national. S'adresser à M. le secrétaire de la Société musicale ;

— 8 juin, Moncontant, concours national. S'adresser à M. A. Tarteau, Cerizay ;

— 15 juin, Oiron, festival de musique avec majorettes, fanfares, harmonies, chorales. S'adresser à M. Chausault, président ;

— Manifestations signalées par M. le président Bourdeau :

— L'Union départementale des sociétés des Deux-Sèvres s'est réu-

nie le 20 octobre dernier. Sur 39 sociétés, 27 étaient présentes ou représentées.

Le compte rendu de cette réunion paraîtra au prochain numéro de notre bulletin.

Des divers concerts qui se sont déroulés à l'occasion de la Sainte-Cécile, nous n'avons pu avoir — et pour cause que vous savez — les divers comptes rendus.

On nous signale que la Société des Concerts de Thouars a organisé, le 4 décembre, un concert pour la commémoration de la mort de Gabriel Fauré.

VENDEE
LES SABLES-D'OLONNE
Retraite de M. Raymond Chartier

Il est pour les sociétés, comme pour les familles, une heure difficile et que l'on a peine à réaliser, tant elle implique une analyse de sentiments divers... c'est celle où l'on doit se séparer d'un guide précieux et vénéré comme l'était le patriarche d'antan.

C'est bien ce qui s'est passé, en ce début d'année musicale, au Conservatoire et à l'Harmonie municipale des Sables-d'Olonne quand M. Raymond Chartier, leur directeur, a décidé de cesser ses activités pour cause de santé.

Depuis le vendredi 5 mars 1965, il dirigeait l'Harmonie municipale. Point n'est besoin ici de retracer dans l'ordre chronologique des réalisations accomplies par lui aux Sables-d'Olonne dans le domaine musical, chacun le sait.

Mais ce que l'on sait moins peut-être, c'est pourquoi il avait été choisi pour succéder au regretté M. Queraud Emile, véritable pionnier de la musique, qui a œuvré sur le plan sablais pendant trente années.

M. Raymond Chartier, Bourguignon d'origine, est né en 1914 et, après ses études musicales faites à l'Harmonie de sa petite ville natale de Moutbard, signa un engagement militaire en 1935 dans un régiment stationné à Strasbourg, où il poursuivit, au conservatoire de cette grande ville, sa formation pour la carrière qui devait être la sienne.

Vint 1940 et son succès au concours de sous-chef de musique militaire, la guerre et trois années de captivité. En 1946, il est admis au concours de chef de musique des troupes de marine.

Désigné pour la campagne d'Extrême-Orient, il devient chef de musique du roi du Cambodge à Pnom-Penh, de 1948 à 1950, et fait un second séjour outre-mer de 30 mois, à Dakar, Revenant en France, il devient à Paris le chef de musique principal des troupes de marine et termine sa carrière outre-mer par un troisième séjour, de 1961 à 1964, à Brazzaville, au Congo.

C'est alors que, réaffecté à Paris, il sera, l'année suivante, déchargé des cadres de l'armée pour consacrer sa pleine activité à l'avenir musical de la jeunesse des Sables-d'Olonne (harmonie et conservatoire).

Que dire des dix années passées dans notre cité ? M. Chartier fut le créateur du conservatoire de musique, s'entourant de la collaboration d'une équipe de professeurs dévoués et compétents. Grâce à son sens psychologique et à sa qualité de guide incontesté, la confiance qu'il inspira tant auprès d'eux que des élèves et des musiciens de l'Harmonie, contribua au succès croissant des formations jumelées (conservatoire-harmonie).

Des ennuis de santé le contraignirent trop tôt à réduire ses activités, mais M. Chartier sut regarder vers l'avenir avec confiance et faire appel à un second, M. José Pletot, qui a pris « la relève » depuis septembre dernier.

Nous formons, à l'intention de M. Chartier, des vœux bien sincères de longue et heureuse retraite, espérant encore qu'il restera le guide précieux de nos formations musicales.

LA ROCHE-sur-YON

Assemblée générale du 16 novembre 1974

Comité: Présents: MM. Bertrand, Allard, Jamlin, Micoine, Richard, Ardouin, Ouvrard, Berthome.

Excusés: MM. Lorieau, Ménard, Chartier.

Appel des sociétés: 20 sociétés sur 37 sont présentes ou représentées. 17 n'ont pas répondu mais certaines peuvent n'avoir pas été touchées par la convocation par suite de la grève des PTT. Une nouvelle adhésion a été enregistrée.

Un projet d'école intercommunale de musique est à l'étude (Champagné-les-Marais et Challillé-Marais).

Il est, une nouvelle fois, fait appel à tous les correspondants pour que les convocations ou circulaires soient correctement et rapidement diffusées et que les diverses demandes de renseignements soient retournées dans les délais prescrits... Ce petit effort au sein de chaque société faciliterait beaucoup de travail de synthèse qui doit suivre.

Quelques délégués sont désignés qui auront pour mission d'établir des contacts plus faciles et plus fréquents avec certaines sociétés: M. Ardouin: Anjous, Meon, St-Gemme-la-Plaine, Trizay-la-Berthonnière; M. Ménard: Fontenay-St-Hilaire-des-Loges, St-Michel-le-Cloucq, St-Pierre-le-Vieux;

M. Richard: Damvix, L'Ile-d'Elle, Maillé, Vix; M. Gatteau: Challillé-Marais, Champagné-les-Marais, Le Langon, Nallers, Vouillé-les-Marais;

M. Chartier visitera Talmont. M. Bertrand fait le compte rendu de la saison 1973-1974 et donne un aperçu des projets pour la saison 1974-1975: la réalisation de ces projets dépendra, bien entendu, de la subvention que nous accordera le Conseil général auquel le président a adressé en temps voulu la demande habituelle.

Le président réclame avec insistance une participation massive (à défaut de la totalité des sociétés adhérentes) à toutes les manifestations organisées par l'U.D. ... Ce n'est qu'à cette condition que le mot « Union » conservera son sens, que nous retiendrons l'attention des Pouvoirs publics et mériterons leur appui.

Dates à retenir: 25 mai 1975: Luçon, rassemblement des jeunes; 8 juin 1975: Bourg-sous-la-Roche, festival départemental; 28 septembre 1975: Luçon, congrès FSMO. MONITEURS ITINERANTS. — L'exécution d'un plan de trois mois a débuté début novembre. Un nouveau plan sera établi pour débuter en février 1975.

La participation des sociétés reste la même que précédemment: remboursement des frais de déplacement à raison de 0,40 F du kilomètre. Les autres frais, y compris l'augmentation du prix de l'essence, seront supportés par l'Union départementale.

Toutes les sociétés recevront très prochainement trois demandes de renseignements concernant le rassemblement des jeunes, le festival départemental et le passage éventuel des moniteurs itinérants... Nous comptons sur la bonne volonté des responsables pour recevoir rapidement les réponses indispensables.

HARMONIE DEPARTEMENTALE. — L'Harmonie départementale participera au rassemblement des jeunes et au festival départemental... Il serait bon que nous puissions mettre au point deux programmes différents. Compte tenu de l'effectif de l'année dernière, seuls, les pupitres de petits bois (tout particulièrement les clarinettes), ainsi que ceux de cors et de saxhorns altos, demandent à être renforcés. Nous comptons sur tous les anciens pour nous aider à trouver les talents et les bonnes volontés nécessaires.

Prochaines répétitions: 2 et 23 février 1975.

9 heures: Grande salle du Conservatoire de La Roche-sur-Yon. Les frais de déplacement seront désormais remboursés sur la base de 0,50 F du kilomètre.

BULLETIN F.S.M.O. — La parution trimestrielle d'un tel bulletin devient de plus en plus difficile étant donnée l'augmentation constante de son prix de revient; chacun de nous peut apporter une aide précieuse soit en obtenant ici et là des abonnements supplémentaires (10 F par an), soit en trouvant de nouvelles annonces publicitaires. S'adresser à M. Allard, secrétaire général de la FSMO.

COMITE. — Afin de permettre une meilleure représentation des sociétés faisant partie de l'Union départementale, M. Bertrand propose que le comité passe de 10 à 15 membres et suggère que les cinq nouveaux membres soient: M. Pletot, directeur du Conservatoire et de l'Harmonie des Sables-d'Olonne;

M. Gatteau, président de la Société philharmonique de Nallers; M. Blonneau, président de l'Harmonie municipale de Montaigu; M. Laroche, ex-président de l'Harmonie de Fautin, membre de la Société philharmonique de Luçon; M. Soulard, directeur de la Saint-Michel de Mesnard-la-Barotière, plus spécialement chargé de représenter les batteries-fanfars.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents; les statuts seront modifiés en conséquence.

REUNIONS. — Il semble opportun, malgré les difficultés qu'un tel problème soulève, d'établir un calendrier type; il est bien évident qu'il ne s'agit que d'un fil conducteur que nous nous efforcerons de suivre au plus près.

Assemblée générale d'hiver: 1ère quinzaine de novembre.

Assemblée générale d'été: le matin du festival départemental.

Chacune de ces assemblées générales étant précédée d'une réunion du comité.

Après quelques autres questions de moindre importance, la séance est levée à 18 heures.

VIENNE

Calendrier
Assemblée générale annuelle de l'Union départementale de la Vienne le dimanche 1er juin 1975, à Lusignan.

A cette occasion, festival de musique (sociétés musicales, chorales, majorettes). Ce dimanche 1er juin, à Lusignan, s'adresser à M. Menneteau, président de la Lyre Mélusine, maire de Lusignan, 86600.

POITIERS

Du nouveau à l'Harmonie Municipale

Au cours de son assemblée générale, l'Harmonie municipale a élu son nouveau bureau et choisi son nouveau directeur. Il s'agit de M. Trincal.

Les membres du nouveau bureau sont: Président d'honneur, M. Gastave Fadry; président, M. Pierre Nocquet; vice-président, M. Loze; secrétaire, M. R. Brisson; secrétaire adjoint, M. Fare; trésorier, M. Maurice Testut; trésorier adjoint, M. Bouju, membres du bureau: M. Maurice Cartier, sous-chef d'honneur; docteur Faure Muret, délégué de l'Harmonie auprès de la FSMO, et membre de son bureau: M. Métals, archiviste; M. Marcel Bernier, MM. Christian Brisson, Didier Eucher et Raymond Philippe.

M. Trincal, qui déjà beaucoup de Poitevins connaissent, est professeur de musique à l'École Normale de Poitiers; il a dirigé dans notre ville la chorale « A Cœur Joie ». M. Trincal, qui a été l'élève du maître Eugène Bigot, professeur de direction d'orchestre au Conservatoire national de Paris, aime beaucoup les ensembles populaires qui font de la bonne musique.

CHATELLERAULT

Important colloque des directeurs et professeurs des écoles de musique des sociétés musicales de la Vienne

Conformément à la décision de l'assemblée générale de l'Union départementale à Saint-Julien-l'Arç et suite à la réunion de la commission chargée de l'organisation des stages, tenue au pied levé au Cerizat, à Melle, à l'issue de la journée de congrès du 16 septembre, ce colloque s'est tenu dans les locaux du Conservatoire de musique de Châtellerault, ce 27 octobre.

Nous retiendrons les dates des manifestations prévues:

1er juin 1975, assemblée générale de l'U.D. et festival à Lusignan; 1976, congrès de la FSMO à Chassecueil-du-Poitou;

1975, assemblée générale et festival à Scorée-Clairvaux;

1977, assemblée générale et festival à Chauvigny;

1978, assemblée générale et festival à Bonnes.

L'ordre du jour proprement dit apparaît:

1) Stage des jeunes musiciens du département au CREPS de Boivre.

Fixé au week-end des 25 et 26 janvier 1975, ce stage aura comme thème: Préparation d'un concert public.

Samedi 25: 15 h., étude par pupitre sous la direction d'un spécialiste; 17 h., musique légère avec enregistrement; 20 h., veil-

Tout ce qui concerne
L'HABILLEMENT
Adressez-vous à un **SPECIALISTE**
UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES
MAJORETTES
Rayon Musique: 28, rue de la Chapelle, PARIS 18e
Tél.: 205.85.39.
Rayon Majorettes: 30, rue de Lisbonne, PARIS 6e
Tél.: 522.34.00.
S.A. DENIAU-PIQUET

lée. Audition des enregistrements et critique. Présentation du duo-trio... par les jeunes.

Dimanche 26: 9 h., étude par groupe; 10 h. 30, répétition d'ensemble; 14 h., mise au point; 17 h., concert public, salle des fêtes du Planty, à Buxerolles, par 130 jeunes exécutants sous la direction de chefs chevronnés.

Un choix éclectique de morceaux classiques et modernes est arrêté. La liste des jeunes participants devra être parvenue au secrétariat de l'U.D. avant le 15 décembre, date impérative.

Une circulaire apportera et précèdera à chaque société les détails de l'organisation.

2) Examens des jeunes musiciens. Etude critique des règlements fédéraux. Echange de vue, améliorer les méthodes d'enseignement et uniformiser les niveaux des écoles de musique.

Décision: Les examens auront lieu, en principe, entre le 20 avril et le 30 mai. La décentralisation est décidée. Des responsables par zone sont désignés: Ils assureront chacun dans leur secteur l'organisation des examens.

Les programmes par division sont commentés. Le barème de notation est précisé.

Les très jeunes débutants, sans instrument, répondront oralement aux questions de théorie.

SARTHE et MAYENNE

SARTHE

La Sainte Cécile à Fresnay

Le concert de Sainte-Cécile a été donné sous la présidence de M. le docteur Riant, maire, et de M. Hureau, président de la Fédération Sarthe-Mayenne accompagné de son fils Alain. Une salle très réceptive et comble a pu goûter le programme varié de cette soirée.

La Batterie-Fanfara a ouvert le feu avec les Grenadiers du Caucase et Masséna, 2 marches qui ont rappelé bien des souvenirs aux anciens musiciens militaires.

L'ouverture d'une matinée, un après-midi, une soirée à Vienne de Suppé a apporté une note de gaieté très viennoise. Enlevée avec brio cette œuvre fut très applaudie. L'éternel ballet de Faust a séduit par sa légèreté et futistes comme clarinettes ont rivalisé de virtuosité avec une mention au jeune Rouland qui, au piccolo, a suivi le rythme endiablé du No 3.

La Folia a terminé cette deuxième partie, œuvre riche en timbres variés en mouvements très allègres, cette pièce fut la meilleure du concert. Une mention spéciale doit être accordée au hautboïste G. Titon qui interpréta avec maestria et élégance un solo très redouté même des gens avertis.

La 3ème partie fut consacrée à des œuvres plus modernes. Tricky trombone emmené sur un rythme très endiablé, permit aux Fresnois d'apprécier le quatuor de trombones du Conservatoire du Mans. Au pied levé Yves Lai: remplaça le jeune prodige Ivelyse Rouillard, élève-fille au Conservatoire de Paris, victime de la grippe.

Une fantaisie sur les airs célèbres des Compagnons de la Chançon fut fredonnée dans la salle par les plus hardis.

La marche 76 trombones clôture cette excellente soirée. Ils n'étaient que 9 mais la salle vibrerait devant tant de puissance et de noblesse.

M. Thérou termina ce concert en conviant les Fresnois au concert des jeunes de l'école de musique, école qui compte maintenant 91 élèves au solfège et 53 à l'instrument, chiffre assez éloquent dans une ville de 2.800 habitants.

SEINE-ET-MARNE

Congrès du 20 octobre 1974 tenu à Coulommiers.

Les représentants des formations musicales adhérentes à la Fédération départementale des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne (FDSMSM) se sont réunis en assemblée générale le dimanche 20 octobre 1974 dans les locaux de l'Harmonie Municipale de Coulommiers.

M. André Chalumeau, président, entouré de MM. Louis Faucher, Sanzio Perathoner, René Neumann, vice-présidents; Mme A. Chalumeau, secrétaire générale; Mme Henri Villard, secrétaire adjointe; M. Raymond Dantigny, trésorier fédéral, déclare la séance ouverte à 9 h. précises.

41 sociétés sont présentes ou représentées, 19 sociétés sont absentes.

Le président, dans son allocution d'ouverture, remercie vivement chacun pour la collaboration ou l'aide apportée au cours de l'exercice écoulé, en particulier:

M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, président du Conseil général de Seine-et-Marne; MM. les conseillers généraux; M. le conseiller général Fornois, député-maire de Coulommiers, qui nous reçoit aujourd'hui et qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette séance de travail; MM. les parlementaires de Seine-et-Marne; Mmes et MM. les maires et conseillers municipaux du département; M. le président du tourisme seine-et-marnais ainsi que les membres directeurs de cet organisme; M. le Directeur départemental de Jeunesse, Sports et Loisirs de Seine-et-Marne.

Personnalités auprès desquelles la Fédération et les sociétés trouveront aides matérielle et morale.

Il est demandé quelques instants de recueillement en mémoire d'amis très chers disparus en cours d'année: Mlle Chevrier, fille du dévoué directeur de la Fanfare de Dammarie-les-Lys; M. Joly, secrétaire-trésorier de la Musique de Saucy-sur-Marne; M. Gangnard, vétérinaire de la Symphonie de Nemours; M. Viault, secrétaire de la Lyre Melunaise.

Le président fait ensuite le point sur les mouvements effectués: en février 1973, 55 sociétés figuraient sur les registres de la Fédération; à ce jour, 60 formations y sont inscrites.

3 sociétés ont été rayées par dissolution, que nous espérons provisoire, ce sont: l'Amicale d'Esby, l'Avenir de Saint-Soupplets, le Réveil du Gatinais.

Par contre, et en compensation, 8 inscriptions nouvelles: la Fanfare de Marché de Coulommiers, la Fanfare de Jouy-sur-Morin, la Société Musicale d'Avon, le Groupe Symphonique de Lagry, le Conservatoire Municipal de Villeparisis, l'École de Musique de Mermant, l'École de Musique de Fontainebleau.

Ce qui porte donc au total, le chiffre de 60 formations adhérentes à la FDSMSM, réparties comme suit: 14 Harmonies, 35 Fanfares ou Fanfares de Marche, 5 Symphonies, 2 Chorales, 4 Ecoles de Musique ou Conservatoires.

La parole est ensuite donnée à Mme André Chalumeau, secrétaire générale, qui fait lecture du procès-verbal de l'assemblée du 14 octobre 1973 à Melun. P.V. adopté sans observations. Mme Chalumeau est félicitée pour la clarté de son compte rendu ainsi que pour son activité au sein de la Fédération.

LEBLANC
LA MARQUE DES ARTISTES
75020 - 403, Rue des Pyrénées

M. Raymond Dantigny, trésorier fédéral, fait ensuite le compte rendu financier de l'exercice écoulé. Ce compte rendu financier est adopté sans observation. M. Dantigny est lui aussi félicité pour la bonne tenue de sa comptabilité.

SUBVENTIONS. — Le président reprenant la parole, fait part à l'assemblée de l'effort consenti par le Conseil général en faveur des sociétés de la Fédération.

Alors qu'il y a peu de temps encore, seules les sociétés appartenant aux communes de moins de 5.000 habitants percevaient une subvention départementale, aujourd'hui, toutes les sociétés bénéficient de l'aide départementale, selon les normes suivantes : 20 F par musicien régulièrement inscrit, 1.000 F par école de musique.

AFFAIRES CULTURELLES. — Les sociétés ayant présenté des élèves aux examens fédéraux ont perçu une subvention des Affaires Culturelles.

CAISSES D'EPARGNE. — Jusqu'à présent, une seule CE a répondu favorablement aux demandes faites par le président, la somme allouée a été reversée aux sociétés justiciables de cette caisse (Coulommiers) ceci au prorata des effectifs.

FESTIVALS. — En 1974, ce fut l'Avenir de Sainte-Colombe qui eut la charge de l'organisation du festival départemental, organisation parfaite, toute à l'honneur du président Thomasson et de ses collaborateurs.

SAACY-SUR-MARNE

Au cours d'un festival superbement organisé par le regretté M. Jo'y, la Musique de Saacy-sur-Marne se vit remettre par le président fédéral la plaquette du centenaire.

1975 : la Lyre Melunaise a tenu l'année 1975 pour l'organisation du festival annuel. La date du 8 juin 1975 pourrait être retenue. Le représentant de la Lyre donne ensuite quelques renseignements sur les projets en cours.

1976 : l'Harmonie Municipale de Provins, par le canal de son président, M. Gaston Renard, donne son accord sur l'organisation du festival de 1976, qui pourrait avoir lieu le 1er dimanche de juin. Candidature acceptée.

1977 : l'AMCVB (Valres-sur-Marne) fêtera son cinquantième en 1977, le festival 1977 lui sera donc confié.

MOSSY CRAMAYEL

Il est fait part des festivités qui marqueront le centenaire de la Fanfare de Moissy-Cramayel, le festival qui accompagnera celui-ci aura lieu le 15 juin 1975.

En ce qui concerne l'aide apportée aux sociétés organisatrices des festivals, le président demande à ce que sur les subventions obtenues sur le plan départemental, une partie de celle-ci soit réservée pour pallier à des difficultés particulières imprévues que pourraient rencontrer les sociétés chargées de l'organisation des festivals (intempéries, sinistres, etc.). Demande adoptée.

EXAMENS FEDERALS. — Plus de 700 candidats étaient inscrits aux épreuves départementales de solfège et instruments, 657 d'entre eux subissent avec succès les épreuves imposées.

En instruments :
Cours préparatoires : 122 1ères mentions dont 55 avec félicitations ; 28 2èmes mentions ; 4 3èmes mentions.
Cours élémentaires : 40 1ères mentions dont 9 avec félicitations ; 40 2èmes mentions ; 9 3èmes mentions.

Cours moyens : 19 1ères mentions dont 3 avec félicitations ; 9 2èmes mentions ; 2 3èmes mentions.
Cours supérieur : 1 1er prix à l'unanimité, 1 2ème prix, 1 1er accessit.

Solf pour les seuls instruments 276 nominations.
En solfège :
Cours préparatoires : 80 1ères mentions ; 92 2èmes mentions ; 58 3èmes mentions.
Cours élémentaires : 49 1ères mentions ; 50 2èmes mentions ; 30 3èmes mentions.

Cours moyens : 12 1ères mentions ; 6 2èmes mentions.
Cours supérieur : 1 1er prix ; 1 1er accessit ; 2 2èmes accessits.
Solf pour le solfège 381 nominations.

Le président félicite, d'une part, les dévoués professeurs qui sont travaillant dans des conditions précaires, d'autre part les jeunes élèves qui, dans un siècle où l'effort semble être oublié, donne à « l'autre » jeunesse l'exemple d'un travail soutenu et productif.

Il n'oublie pas dans ses remerciements Mmes Chalumeau, Julien, Ribot, MM. Faucher, Perathoner, Masse, Neuranter, Dantigny, Rousseau, Lompre, Lorin, Bally, Chevrier, Dujardin, Renard ainsi que Mlle Gilberte Lecompte, notre merveilleuse accompagnatrice, qui tout au cours de la saison des examens, se déplacèrent dans tout le département, constituant les différents jurys.

Cette année 27 formations ont présenté des candidats aux examens (contre 21 l'an dernier) ; le président souhaite pour 1975, une plus large participation encore.

Il est décidé d'étendre le bénéfice des examens à d'autres instruments que ceux d'harmonie, entre autres les cordes ainsi que clairons, tambours, cors, trompettes de cavalerie ; pour ces derniers, une session spéciale serait organisée.

ORGANISATION INTERIEURE DES EXAMENS. — Il est précisé que les candidats à l'instrument doivent se présenter dans une division solfège au moins égale à celle de l'instrument, mais pas inférieure.

Ce dernier point amène une longue discussion à laquelle prennent part : Mlle Lecompte, MM. Faucher, Chalumeau, Perathoner, Neuranter, Chevrier, Lompre, Carpentier, Robert, Dujardin, discussion portant sur l'opportunité d'une telle mesure, les avis sur ce point restent assez partagés. Le président va conclure cette discussion, il dit en substance : « Il ne nous appartient pas de discuter les directives données par la CMF concernant les modalités à appliquer aux examens, mais de les aménager au mieux des intérêts et des moyens d'actions de nos sociétés ».

Le choix des morceaux imposés soulève encore quelques observations, ce problème sera examiné par la commission des examens.

EXAMENS 1975. — Les dates et lieux des différentes sessions seront communiqués ultérieurement. Les villes désirant être désignées pour une session d'examen devront obligatoirement fournir un piano (au moins). Cet instrument devant être accordé au diapason normal.

CLASSEMENT DES SOCIETES. — En raison des élections présidentielles qui eurent lieu précisant aux dates prévues pour les examens de classement des sociétés, nombre d'entre elles ne purent subir les épreuves prévues, toutefois nous avons pu classer les sociétés suivantes :

Harmonie d'Egreville classée en 2ème division 2ème section ; Harmonie Pontault-Combault classée en 2ème division 2ème section ; Harmonie Saacy-sur-Marne Classée en 3ème division 1ère section ; Harmonie Réveil Mormantais classée en 3ème division 1ère section ; Orchestre Junior Thorigny classé en 1ère division 1ère section.

En outre, l'Harmonie de Thorigny, concourant à Châteaudun, a obtenu l'ascendance et se trouve présentement classée en division supérieure 2ème section, une mention spéciale ayant été décernée au directeur M. Roland Neuranter.

Nous continuerons le classement en 1975, les sociétés désireuses de subir ces épreuves, se feront connaître, dès que possible, auprès du secrétariat, les jurys pourront, éventuellement se déplacer.

VICE-PRESIDENCES. — M. Marcel Masse nous quitte après de nombreuses années passées à la vice-présidence de notre Fédération, nous le voyons partir avec le regret de perdre un excellent ami de la musique, nous ne pouvons que lui dire un grand merci, pour tous les services rendus à l'art musical populaire et lui souhaiter ainsi qu'à Mme Masse, une heureuse et paisible retraite, nous aurions voulu lui dire tout ceci de vive voix, son absence nous prive de ce plaisir.

Le départ de M. Massé pose le problème de son remplacement à la vice-présidence pour la région de Melun qui compte 12 formations, les candidatures pourront être reçues dès ce jour.

Le poste de vice-président n'est pas un titre honorifique ; en effet, il comporte une grande part de responsabilités. Appelés à organiser les examens de solfège catégoriels préparatoires, élémentaires, moyens ainsi que ceux d'instruments préparatoire I et II, le futur vice-président devra posséder outre les qualités musicales et pédagogiques requises, la faculté de se déplacer auprès des différentes sociétés placées sous sa tutelle, ce qui implique des loisirs suffisants à consacrer à la bonne marche de sa circonscription.

SACEM. — Le président Chalumeau accueille M. Delage, délégué départemental de la SACEM, qui a bien voulu assister à notre congrès.

M. Delage va, au cours d'une exposé clair et détaillé, préciser aux congressistes, tous les problèmes pouvant se poser entre la SACEM et les organisateurs de manifestations musicales et artistiques, ainsi que la marche à suivre pour solutionner ceux-ci.

Après avoir répondu à de très nombreuses questions posées par les responsables de sociétés, M. Delage assure le président de toute sa sympathie envers nos sociétés et de son désir d'une collaboration étroite entre SACEM et Fédération.

STATUTS. — Nos statuts datant de 1905, sont à revoir ; le président préparera un projet qu'il soumettra lors d'une prochaine assemblée.

MUSIQUE DEPARTEMENTALE. — Le président émet l'idée de la constitution d'une harmonie départementale, qui serait formée des meilleurs éléments de chaque société, volontaires pour cette réalisation. Ce projet amène un large échange de vues, d'où il ressort que sa réalisation est dans le domaine du possible. Chacun réfléchira à la question et donnera son avis au cours d'une prochaine réunion.

COTISATION. — Le président demande à ce que la cotisation fédérale qui est actuellement de 50 F par an, soit portée en raison des charges nouvelles, à 60 F. M. Dantigny représentant quatre sociétés, s'oppose à cette augmentation. Il est alors procédé au vote sur ce projet, unanimité, moins 4 voix, demande adoptée.

Le président fait en outre remarquer que, comme il avait été demandé au cours d'une précédente

assemblée, l'année musicale coïncidera dorénavant avec l'année légale, soit du 1er janvier au 31 décembre et non plus du 1er octobre au 30 septembre (en ce qui concerne les assurances, rien de changé pour la période 1er octobre au 30 septembre).

La cotisation 1975, 60 F, est donc à verser entre les mains du trésorier avant le 31 décembre 1974 (des trois mois 1-10 au 31-12 n'étant pas perçus).

CENTRE DE TOUCY. — M. Chalumeau, fait part d'une lettre-circulaire émanant de la CMF, concernant le centre de Toucy, ce centre destiné à la formation et au perfectionnement de chefs de musique, de moniteurs et amateurs musicaux peut recevoir une subvention substantielle de l'Etat pour l'organisation matérielle de ses locaux sous réserve d'apporter de son côté un crédit équivalent, il est décidé de déposer auprès de la CMF la somme de 5.000 F récupérables à vue.

M. Fontes, président de l'Harmonie de Thorigny, reproche très amicalement au président fédéral, d'avoir mis l'accent majeur sur les subventions obtenues à ce jour, il signale que des sociétés ou fédérations d'activités parallèles se voient dotées d'une aide bien supérieure à celle allouée aux formations musicales, le président Chalumeau reconnaît bien volontiers le bien-fondé de cette remarque, toutefois, comme il fut dit plus haut, l'effort à notre égard des services intéressés va croissant, et qu'il n'y a pas lieu, à son avis, de s'appuyer sur les subventions accordées à d'autres pour obtenir une amélioration qui chaque jour se manifeste à notre bénéfice.

Aucune question ne restant à débattre, le président lève la séance à 11 h. 45.

La secrétaire de séance,
Mme André CHALUMEAU.

SUD-EST

Union départementale de l'Ardeche.

Le dimanche 20 octobre s'est tenue à Tournus l'assemblée générale annuelle de l'UD de l'Ardeche.

En l'absence du président Combier, souffrant, les débats furent menés de main de maître par le secrétaire général Aimé Constantin qui accueillit les nombreux congressistes ainsi que les nombreuses personnalités.

M. Ribeyre, président du conseil régional, président du conseil général de l'Ardeche ; M. le maire de Tournus ; M. Avon, conseiller général, etc.

La Fédération du Sud-Est était représentée par MM. L. Abram, vice-président ; J.-M. Bertrand, secrétaire général ; C. Philibert, secrétaire administratif.

Après avoir remercié tous les participants, M. Constantin fait le rapport moral, constatant la bonne marche de l'UD de l'Ardeche qui, sans doute après ce congrès, fera encore de gros efforts mais qui déjà s'armine comme un organisme très dynamique.

Rapport moral

Chers messieurs, quels sont les événements qui se sont produits depuis notre assemblée générale du 21 octobre 1973 ?

En faisant un rapide tour d'horizon, nous constatons que nos formations musicales, tant urbaines que rurales, ont prêté leur concours à d'innombrables manifestations tout au cours de l'exercice allant du 1er octobre 1973 au 30 septembre 1974. Nous ne rentrerons pas dans le détail et nous nous contenterons d'enregistrer avec satisfaction que la musique populaire a été à l'honneur dans tout le département et, bien entendu, dans beaucoup d'autres régions, en dehors de notre beau Vivarais.

Nous ne citerons pas les mérites de telle ou telle formation, au risque d'en oublier quelques-unes, mais notre attention a tout de même été attirée par la Batterie-Fanfare « l'Annouéenne », si chère au dévoué, au chevronné, au mordu M. Henri Lauber, son directeur, qui, malgré ses 72 ans et peut-être aussi à cause de ses 72 ans, passe la majeure partie de son temps à former des éléments, afin que ces derniers viennent grossir les effectifs de nos sociétés musicales et de nos batteries-fanfars en particulier. M. Lauber, non satisfait des résultats obtenus avec son groupement, dont la moyenne d'âge s'élève, si nos souvenirs sont bien exacts, à 10 ans et 2-3 mois, donne également des cours et des conseils à 5-6 sociétés.

Nous pensons et nous avons à peu près la certitude que son groupement a la moyenne d'âge la plus jeune de France. Pour arriver à ces résultats, il est évident que notre ami consacre chaque semaine un nombre d'heures que beaucoup de professeurs titulaires de conservatoires ou d'écoles municipales sont loin d'égaliser.

Il était nécessaire de porter le fait à l'attention de tous les congressistes et d'adresser au dévoué serviteur de la musique les compliments les plus sincères de toute l'assemblée.

Oui, messieurs, conseillers généraux, maires, présidents de sociétés, des serviteurs de sa trempe se rencontrent rarement. Nous demandons pour tout ce travail accompli presque bénévolement pour la musique un gros bravo.

Pour faire apprécier et aimer davantage la musique populaire et lui permettre d'occuper en France et en Ardeche en particulier la place qui lui revient, il est nécessaire d'entendre de la musique bien exécutée afin que les pouvoirs publics comme les populations soient satisfaits. Nous ajouterons que, pour entrer dans tous ces détails, nous avons de plus en plus besoin du concours de la presse, tant locale que régionale et nous comptons que les chroniqueurs et correspondants feront le maximum pour donner satisfaction à tous les musiciens et à leurs dirigeants.

Merci, mesdames et messieurs les chefs d'agence de ce que vous faites et nous sommes persuadés que vous ferez encore davantage dans cette voie à l'avenir.

Appel de la Fédération du Sud-Est.

Comme nous vous l'avions demandé au cours de notre précédente assemblée, nous souhaitons un plus grand nombre d'adhésions de sociétés musicales à la Fédération du Sud-Est. Après 6 ou 7 réunions, nous avons récolté 35 sociétés ardéchoises. Il y a donc sur 1973 une progression de 5 unités, ce qui reconforte vos responsables de l'Union des Sociétés Musicales Ardéchoises, comme ceux de la Fédération du Sud-Est. Merci aux nouveaux venus au sein de la grande famille fédérale. En ce qui concerne la cotisation annuelle, cette dernière était depuis quelques années fixée à 45 F par an. Sur cette somme une part revient naturellement à la Confédération Musicale de France. Dans ces conditions, la Fédération du Sud-Est se trouvait assez gênée pour équilibrer son budget du fait du retrait de l'Union Départementale de l'Isère. Depuis 1974, en effet, 7 départements restent sous son contrôle alors que précédemment le Sud-Est en décomptait 8. Lors d'une réunion du conseil d'administration tenue à Lyon, certains responsables fédéraux ont demandé de porter la cotisation annuelle à 100 F et, sur ma modeste intervention, cette cotisation a été ramenée à 80 F somme qui fut approuvée au congrès de Megève du 30 juin dernier. Je n'ai pas pour habitude de me mettre en avant, mais j'ai tenu à vous préciser que vos représentants ont le maximum et cela dans un bon esprit pour défendre la position de nos modestes sociétés ardéchoises et j'en prends à témoin le président Henri Combier sans oublier bien entendu M. André Vettard.

Après le repas pris en commun par un millier de musiciens dans les divers réfectoires du lycée, mis obligeamment à la disposition du comité, ce fut à partir de 14 h 30 le grand défilé, clou de cette journée.

Sur tout le parcours qui fut emprunté par les groupes de musique, ce fut une foule très dense qui ne cessa de manifester ses encouragements par ses applaudissements aux participants. Ce défilé par les coloris chauds des tenues donna la note folklorique de cette magnifique journée qui inaugura ainsi le début de l'été avec une certaine avance sur le calendrier. Bien entendu, si la tenue a été remarquée, il ne faut pas oublier que les marches et pas redoublés de circonstance surent apporter le tonus souhaité à toute la foule présente à cette manifestation.

LES EXAMENS AU NIVEAU DU DEPARTEMENT

Pour la quatrième année, les examens au niveau départemental se sont déroulés en deux sessions : — Le premier, le 25 mai à St-Féray regroupait 50 candidats en provenance de St-Féray, Lamâtre, Serrières et Le Tell.

— Le deuxième, le 22 juin à Annonay rassemblait 76 candidats en provenance des écoles municipales de Tournon et Annonay.

Tous les candidats ont concouru suivant les directives de la fédération et le jury des deux examens, St-Féray Annonay était placé sous la haute compétence pédagogique de M. Roger Cayrol, membre du comité technique de la fédération du Sud-Est, président de l'association musicale du canton de Vaugneray et de la promotion musicale du Rhône assisté de Madame Cayrol et de plusieurs de ses enfants professeurs. Ce jury comprenait également les deux délégués techniques du département messieurs A. Merle et G. Livernols auxquels s'étaient joints plusieurs professeurs, chefs et moniteurs.

La partie administrative et l'organisation de ces journées ont été assurées par votre président, assisté de son secrétaire.

A tous les professeurs et responsables du groupement qui ont amené des candidats, nous adressons des remerciements et nous espérons que ces journées encore tenues en 1973, un succès encore plus important afin que nos sociétés musicales s'étoffent de plus en plus.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le problème des examens qu'est du domaine des techniciens, ces derniers, dans quelques instants, vous donneront de plus amples explications.

EXAMEN DE COUR SUPERIEUR

Les examens de solfège et d'instruments au niveau supérieur sont organisés par la fédération du Sud-Est et se passent à Lyon.

Cette année, ils ont eu lieu, le dimanche 17 mars et se sont déroulés à la Maison des Jeunes et de la Culture, 101 boulevard des Etats-Unis, Lyon-8.

L'Ardeche était représentée par quelques candidats en provenance de l'école municipale d'Annonay.

En instruments : Les 4 candidats présentés ont tous réussi et ont obtenu : 1 premier prix ; 2 deuxième prix et 1 troisième prix.

En solfège : 2 troisième prix et 1 rappel de troisième prix ont été obtenus sur les 11 candidats présents.

Nous adressons comme il se doit nos félicitations aux candidats heureux et pour les autres nous leur demandons de poursuivre avec assiduité et application leurs cours. Le prochain examen est fixé en principe au 20 avril 1975, cela permettra aux élèves d'avoir un peu plus de temps devant eux pour le préparer.

LE FESTIVAL DEPARTEMENTAL

Le dernier festival de l'Ardeche s'est déroulé en 1970 à Vals-les-Bains et, depuis cette date, aucune manifestation musicale ne s'était produite. Comme M. le maire de Tournon nous l'avait laissé entendre, c'est donc dans la riantة ville des bords du Rhône que cette manifestation s'est déroulée le dimanche 2 juin 1974.

Elle a été organisée par le comité des fêtes en collaboration avec les sociétés musicales Tournonnaises et le comité de jumelage. Le festival a groupé en dehors des musiques allemande et italienne et des deux musiques d'honneur « L'Harmonie des Cheminots de Dijon et de l'Harmonie Lansannoise », une vingtaine de sociétés appartenant à l'Union des Sociétés Musicales de l'Ardeche. La journée a débuté à partir de 9 h, par l'accueil des sociétés, Hall du Théâtre et s'est poursuivie par les concerts exécutés vers 10 h, dans les différents quartiers et carrefours de la ville qui bénéficiait pour la circonstance d'un temps très ensoleillé, créant ainsi un climat de chaude ambiance dans la cité rhodanienne.

Ce fut ensuite vers 11 heures, qual Fauconnet, le rassemblement de tous les musiciens qui, sous la baguette experte du chef de l'Harmonie municipale, exécutèrent le morceau d'ensemble « Premier Partout » qui fut bissé.

Après le repas pris en commun par un millier de musiciens dans les divers réfectoires du lycée, mis obligeamment à la disposition du comité, ce fut à partir de 14 h 30 le grand défilé, clou de cette journée.

Sur tout le parcours qui fut emprunté par les groupes de musique, ce fut une foule très dense qui ne cessa de manifester ses encouragements par ses applaudissements aux participants. Ce défilé par les coloris chauds des tenues donna la note folklorique de cette magnifique journée qui inaugura ainsi le début de l'été avec une certaine avance sur le calendrier. Bien entendu, si la tenue a été remarquée, il ne faut pas oublier que les marches et pas redoublés de circonstance surent apporter le tonus souhaité à toute la foule présente à cette manifestation.

En un mot, la musique populaire a su conquérir tous les cœurs présents à ce grand rassemblement musical. En effet, en cette heureuse circonstance, la musique populaire a connu un grand succès spécialement au passage du défilé, ce qui montre encore malgré le disque, la radio et la télévision, elle est toujours à l'honneur et elle est toujours là pour galvaniser les foules.

Nous, responsables de l'Union des Sociétés Musicales de l'Ardeche félicitons les organisateurs de cette journée pour leur dévouement et les remercions d'avoir su donner une suite favorable à la proposition de votre regretté maire et de son conseil municipal. Nous nous devons également de féliciter son successeur, M. Didier, qui a bien voulu continuer la voie tracée par son prédécesseur et le remercions sincèrement.

Nous avons beaucoup regretté l'absence du président fédéral Gabriel Rolande retenu à la chambre par la maladie et également celle de son adjoint André Vettard à qui une fatigue passagère a interdit de participer à ce festival.

Nous avons tenu à l'indiquer à tous les congressistes afin d'éviter certaines interprétations.

Je ne veux pas terminer mon tour d'horizon sans vous renouveler la peine que nous avons ressentie en apprenant en mars dernier le décès de notre sympathique président d'honneur, M. Louis Roche Defrance.

Nous tenons à vous signaler qu'il nous a été d'un précieux appui dans le développement de notre Union Départementale. Pendant de très nombreuses années, il a présidé nos réunions au cours desquelles il nous a montré tout l'intérêt qu'il portait à la musique populaire tant sur le plan départemental que local en faisant majorer chaque fois que les occasions se présentaient, les subventions.

Nous portons également à votre connaissance le décès du sympathique ami Honoré Divol, chef honoraire de l'Harmonie de la Basse Ardeche, qui malgré son âge suivait régulièrement nos réunions qu'il agrémentait toujours de ses pétillantes interventions. Il a passé sa vie au service de la musique et nous regrettons profondément sa disparition.

Pour ces deux brillants avocats au service de notre cause, il nous reste le culte du souvenir.

Farrête là ma longue prose et je renouvelle à tous les responsables de nos sociétés musicales de continuer à l'exemple de nos chers disparus, d'apporter le meilleur d'eux-mêmes pour que la musique populaire continue toujours à essor plus grand à travers les difficultés présentes et la vie trépidante que nous menons.

Je vous dis à tous merci d'avoir accepté de revivre par mes paroles le déroulement des divers événements qu'a vécus notre Union Départementale.
Vive la musique populaire.
Vive nos unions fédérale et départementale.

SUD-OUEST

SOUSTONS

Samedi, au Théâtre municipal de Soustons, l'harmonie municipale et la clique soustonnaise ont offert un concert gratuit afin de fêter dignement leur sainte patronne.

Tout d'abord, de jeunes élèves sous la baguette de M. Blanc, interprètent trois pièces de Schubert : « Intermède », « Portrait », « La Truite ». Aux pupitres, on reconnaît Bernard Desnavailles, Pierre Vignacq, Dominique Gracianette, Claude Laherie, Pierre Trémon, Marc Paleix et Georges Doussy.

La clique sous la direction de M. Hubert Pontneau, et l'harmonie sous la baguette de M. Blanc se font chaleureusement applaudir.

Puis musiciens et spectateurs se rendent dans la salle des répétitions attenante. M. Henri Paleix, président de l'harmonie, remercie tous ceux qui par leurs applaudissements apportent la preuve de leur attachement aux sociétés musicales ainsi que les parents qui envoient leurs enfants aux cours de musique. Ces enfants qui vont recevoir leurs diplômes, témoignage de leur réussite et de leur bon travail de l'année qu'ils doivent pour une large part à M. Blanc mais aussi aux instructeurs bénévoles et excellents musiciens de l'Harmonie, MM. Stevenard, Lange, André Paleix et Biron.

Avant la remise des diplômes, M. Paleix tient à remercier publiquement M. Badet, directeur de l'école de garçons qui avait offert l'an dernier d'ouvrir des cours de musique à l'école, chose faite depuis la rentrée et bon présage pour l'avenir de l'Harmonie.

Le lendemain, au cours de la grand-messe, les musiciens interprètent « La Marche Religieuse d'Alceste » de Gluck ; « Célèbre Largo » de Haendel ; « Célèbre Paris Angeleus » de C. Franck et terminent par la « Marche pontificale » de Ch. Gounod.

Le docteur Pierre Barrère, conseiller général, maire reçoit ensuite tous les musiciens à la mairie pour un vin d'honneur. M. Henri Paleix remercie le maire d'avoir bien voulu honorer les musiciens en les recevant à la mairie et lui exprime leur gratitude pour cet officiel accueil qui rappelle une fois encore toute l'amitié qu'il porte aux formations musicales de Soustons. Puis M. Paleix demande au maire de bien vouloir remettre la médaille des sociétés musicales et chorales de France à MM. Auguste Escach, Louis Labède et Pierre Dusses qui durant des années ont servi la musique et surtout l'harmonie soustonnaise.

Le docteur Barrère félicite tous les musiciens porteurs d'une certaine responsabilité en cette ère du matérialisme. Il félicite également les médaillés qui sont de vieux et fidèles serviteurs de la musique. Il remercie les dirigeants dévoués chargés de s'occuper de la jeunesse et également MM. Dangoumau, directeur du C.E.S. et Badet, directeur de l'école publique des garçons qui cherchent à attirer les jeunes vers le solfège dispensé par M. Blanc, gage de survie de l'Harmonie de Soustons.

Puis, les musiciens et leurs invités se retrouvent pour le repas traditionnel.

M. Paleix remercie les personnalités qui ont assisté à leur réunion. Il souligne que les musiciens ne sont pas arrivés les mains vides pour fêter leur patronne, mais pleines de plus de trente ans de services dernière lesquels se profilent une cinquantaine de répétitions.

M. Hubert Pontneau, président de la clique soustonnaise souligne la fidélité et le dévouement de tous les membres tant de l'harmonie que de la clique et principalement de ses adjoints, MM. Jean Lasplacette de Bénése - Maremme, Bagieu de Tosse, Jean Pontneau et Georges Doussy de Soustons. Il remercie le maire pour la subvention qu'il a fait voter au conseil municipal afin que la clique puisse avoir le même blazer que l'harmonie et annonce que cette année, ils joueront la « Marche Consulaire ».

Le maire remercie ceux qui viennent jouer à Soustons de tout le canton et au-delà ainsi que ce Soustonnais établi à Bordeaux qui tout l'été durant ses vacances renforce l'harmonie.

Il rend hommage aux médaillés de ce jour, exemple d'assiduité mais il fait également confiance aux jeunes capables d'enthousiasme à qui l'on pourra transmettre le flambeau, eux qui la veille malgré leur jeunesse ont fait preuve de maîtrise, de sensibilité et de joie de jouer en interprétant les trois pièces de

Schubert. Il félicite le chef, M. Blanc qui a fait réapparaître dans le répertoire de l'harmonie des morceaux difficiles.

M. Blanc remercie le maire d'avoir doté l'harmonie d'instruments qu'elle n'avait pas et félicite les récipiendaires qui sont un exemple pour les jeunes ainsi que les éducateurs MM. Stevenard, Lange, Paleix, Biron qui également les jeunes musiciens l'aident sérieusement. Il félicite qui viennent de rentrer et annonce la venue de quelques autres l'année prochaine.

Une année bien remplie à l'Harmonie Soustonnaise

Depuis le 11 novembre 1973, notre harmonie s'est produite au cours des festivités soustonnaises et de celles de plusieurs villes voisines.

Ces diverses prestations ont été goûtées par les mélomanes locaux et étrangers. Tous les exécutants, le sympathique et dévoué chef, M. Blanc, la Clique Soustonnaise, responsable de tous les défilés, doivent être remerciés pour cette excellente saison.

Après le concert et la messe offerts pour la Sainte-Cécile, les 1er et 2 décembre dernier, la société a fourni une audition au Centre nautique, à l'occasion d'une réunion des dirigeants départementaux des sociétés musicales landaises. En avril, un concert a également été donné au Théâtre municipal, avec l'audition de jeunes élèves.

Les deux mois d'été ont vu, bien sûr, une intense activité des musiciens. C'est ainsi que le 6 juillet, un concert avec programme de choix avait lieu dans la salle des fêtes.

Le 7, la société se produisait à l'occasion de la kermesse paroissiale au parc des Sports, pour une messe en plein air suivie d'une aubade.

Le 13 également, un concert était donné sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Vieux-Boucau. Et le lendemain 14, l'Harmonie municipale était présente à la corrida dans la même ville.

Le 23, à l'airal, une audition était offerte à nos amis de la colonie étrangère.

Le 27, à Hossegor, l'exécution d'œuvres judicieusement choisies enthousiasmait la foule des auditeurs.

Les fêtes locales, du 10 au 13 août, avec course landaise, messe, corrida, petits jeux, nombreux défilés, voyaient bien sûr, la présence effective de nos musiciens.

Les 14 et 15 août, la société récidivait à Vieux-Boucau, les deux prestations de juillet.

Le 20, un deuxième concert à Hossegor recueillait autant de succès sinon davantage que le précédent.

Le 24, au cours d'une manifestation organisée par les jeunes agriculteurs à la Poille des Vergnes, l'Harmonie se faisait entendre.

Le 25, à Maçesq, la société musicale jouait à la messe ainsi qu'à Bénése-Mareme, le 8 septembre.

Le 15 septembre, au cours des fêtes locales de Tosse, suivant une habitude déjà ancienne, messe et défilés étaient assurés par l'Harmonie.

Le 13 octobre, à la demande des anciens de la Vigilante de Bayonnac, une messe en musique était célébrée en l'église de Soustons.

Le 11 novembre, pour les manifestations du souvenir, Haendel, Beethoven étaient à l'honneur ainsi que la pièce funèbre de Semler-Collery, page aux accents anglois, suivie de la sonnerie aux morts.

Au cours de l'année donc, l'Harmonie a donné plus de trente auditions produisant un effort méritoire et il est évident que de nombreuses répétitions sont nécessaires. Nos musiciens ont droit, avec nos amis de la Clique, à tous nos remerciements car ils contribuent au maintien du rayonnement de notre cité.

Harmonie montoise

Fidèle à sa tradition, l'Harmonie Montoise a célébré, la fête de la Sainte-Cécile, en l'église de la Madeleine, sous la direction de leur chef, M. Fonbuena, les artistes montois ont, au cours de la messe célébrée par M. l'archiprêtre Molres, donné un concert spirituel qui avait attiré dans la nef, avec les fidèles, les amateurs de belle musique. L'assemblée a pu écouter successivement, interprétés avec brio par une phalange superbement conduite, les accents majestueux de la « Marche pontificale », de Gounod ; les arabesques chatoyantes de « l'Intermezzo », extrait de « l'Arlésienne » de Bizet ; la mélodie respectueusement passionnée de « l'Ave Maria », de Schubert et enfin, les accords exaltants de la « Marche solennelle », extraite de « Sigurd Jorsalfar », de Grieg.

M. l'archiprêtre, après avoir félicité les musiciens, a souligné la place que la musique occupe dans la liturgie et a rappelé qu'un morceau parfaitement exécuté était dans sa plénitude et sa perfection, une prière montant vers le ciel.

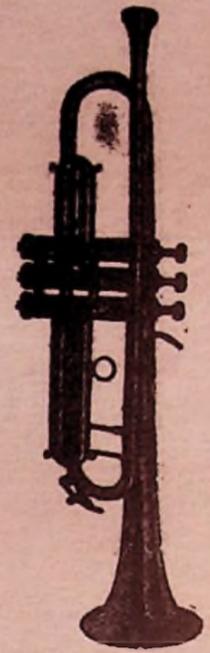
Aux côtés de M. Pierre Depruneau, président de l'Harmonie,

CHEFS DE MUSIQUE!

des prix EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	425	575
CORNET, si b	495	640
BUGLE, si b	585	765
ALTO, mi b	795	995
BARYTON, si b	990	1210
BASSE, si b à 4 pistons	1475	1750
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	4490	5370
TROMBONE à coulisse	600	815
TROMBONE à pistons	950	1175



	LAQUES OR CLES CHROMÉES
SAXO SOPRANO, si b	1190
SAXO ALTO, mi b	1250
SAXO TENOR, si b	1550
SAXO BARYTON, mi b	2750
CLARINETTE, si b, super ébène	660
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	695

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

on pouvait remarquer MM. Lamarque-Cando, maire ; Labastie, président du Comité des fêtes ; Mme Barros, du groupe des Flamencos ; MM. Maribon, de l'Étoile Sportive ; Rodrigues, du groupe Elan ; Ducasse, du groupe Essor ; Saint-Guirons du Rallye Montois.

Et une heure plus tard, tous se retrouvaient dans la salle municipale de Bougue, pour le banquet traditionnel, accueillis par le maire, M. Fondevielle et son collègue, le maire de Saint-Gein, M. Bctuing.

Avant le repas, l'Harmonie interpréta deux morceaux d'inspiration espagnole qui permirent aux invités d'apprécier l'allégresse vivacité et la parfaite homogénéité de l'ensemble montois.

Après la dégustation de l'excellent menu, ce fut le moment des discours.

M. Pierre Depruneau salua et remercia tous les invités présents, félicitant en termes chaleureux les musiciens de l'Harmonie et leur chef, M. Fonbuena pour la qualité exceptionnelle de l'exécution des différents morceaux tant à l'église qu'à la salle des fêtes.

Il évoqua tout particulièrement l'aide moral et financière apportée à la Société par le maire, M. Lamarque-Cando et son Conseil souhaitant, d'autre part, que le nombre des musiciens aille grandissant par un apport substantiel de jeunes, venant de l'École municipale de musique.

Enfin, après avoir rappelé le souvenir des membres de l'Harmonie disparus au cours des dernières années, il exprima le vœu que le travail poursuivi en commun pour servir l'art musical permit à tous de se rapprocher de mieux se connaître et de mieux s'aimer.

Puisse le vieux monde où nous vivons dans l'inquiétude, s'est-il écrié, renaitre à la paix, à la corde et à l'amour entre les hommes, aux sons harmonieux de la lyre de Sainte-Cécile, de la flûte de Pan ou de la harpe du roi David ».

Après quelques mots de gratitude M. l'archiprêtre puis de MM. Bonbuena, Rodrigues, Maribon et Fondevielle, le maire, prit la parole pour remercier l'Harmonie du concours bénévole qu'elle apporte à toutes les festivités de la cité. Il assura la Société de l'aide constante et accrue que la municipalité ne cessera de lui apporter, exprimant en outre le vœu que les nombreux éléments formés par l'École de musique, ne négligent pas trop vite la poursuite de leurs études et ne s'évadent pas prématurément vers des formes annexes de l'art musical.

L'après-midi se termina, bien entendu, par des chansons et des chœurs. Ajoutons qu'un intermède, de deux artistes de l'Harmonie, le trompettiste solo M. Tabèque et son jeune élève Guzman firent l'unanimité de l'auditoire avec plusieurs duos superbement exécutés.

MIMIZAN

Les membres de la Sirène de l'Océan, sous la direction de M. Claverie, connaissent actuellement une période d'intense activité, marquée par l'entrée de nombreux jeunes aux pupitres des flûtes, clarinettes et saxophones. La Sainte-Cécile 1974 a fourni la preuve de cette vitalité.

Heureux les mélomanes qui ont assisté au concert à l'église au cours duquel on eut le plaisir d'entendre des œuvres de Grieg, Kételbey, Massenet, Bach, Beethoven. Les 85 choristes, les quarante musiciens firent l'unanimité.

Après la cérémonie, le vin d'honneur voyait réunis autour du maire, du Conseil municipal et des personnalités, les musiciens, mais aussi les jeunes élèves de l'École municipale de musique, qui venaient recevoir les diplômes.

M. Michel, maire adjoint, président de la société, devait s'adresser à eux en ces termes :

« Le président de la Sirène de l'Océan remercie le conseil municipal d'avoir organisé ce vin d'honneur pour la remise des diplômes aux jeunes de l'École municipale de musique. C'est la conséquence de tous vos efforts en faveur de la musique. Président depuis très longtemps de la plus vieille société de Mimizan, c'est la première fois que j'ai le plaisir de remettre des diplômes largement mérités si j'en juge par les termes glorieux de la lettre de M. Dupulou, président des sociétés musicales des Landes ».

Personnalités et musiciens se retrouvèrent ensuite chez « Yaya » où avait lieu le repas traditionnel au cours duquel M. Dugrand, maire, prenait la parole à son tour.

Puis M. Michel, président, remerciait la municipalité qui offrait ce repas et excusait M. Fonbuena, maire adjoint ; M. Lartigau, secrétaire général ; M. Darriet, remerciait de leur présence le maire et ses adjoints, M. Duport, conseiller général ; les maires d'Aurellhan, Bias, Saint-Paul, M. Bulle, directeur des Papeteries de Gascogne, les présidents des comités des fêtes, les anciens qui ont bien voulu accepter l'invitation du conseil municipal. Malheureusement, tous n'ont pu venir et il évoquait deux membres disparus récemment :

« Nous n'entendrons plus la chanson « des Bies d'Or » ou dans certain poème dont nous connaissons tous le titre. Nous avons perdu notre ancien trésorier, P. Duma. Rappelez-vous sa fameuse formule : la caisse est claire, mais elle tient bon. Leur souvenir ne peut disparaître de la mémoire des musiciens ».

Puis, M. Michel devait souligner la grande place prise dans la société par le chef, M. Claverie, que la Sirène vive et se rajeunisse, qui se dévoue sans compter, pour enseigner la musique dans les

classes primaires et le solfège à 45 élèves. Il apprend également à 35 jeunes à se servir d'un instrument et tout cela après deux ans de présence à Mimizan.

Puis M. Duport, conseiller général, devait rappeler une période difficile traversée par la société, qui a pu tenir grâce à quelques anciens qui, avec M. Jaussoin, ont assuré la période de transition. Se félicitant du renouveau de la société, en président de la Société Mimizanaise de la Course Landaise, il remerciait l'harmonie de ses participations très appréciées aux courses landaises. Enfin, après M. Bulle, directeur des Papeteries de Gascogne et M. Fourcade, maire d'Aurellhan, M. Claverie, chef de la Sirène, terminait la série de discours.

Place était ensuite faite à la musique, aux chants et aux histoires qui meublèrent très agréablement l'après-midi.

HAGETMAU

Dernièrement, les musiciens d'Hagetmau fêtaient Sainte-Cécile. A la messe d'abord, ils exécutèrent des morceaux très adaptés au lieu et au caractère sacré de la cérémonie. M. l'abbé Castéra dans son allocution faisait remarquer combien il appréciait ce concert spirituel autant par le choix du programme que par la qualité de l'interprétation.

C'était ensuite un petit tour dans les rues pour associer la population à la célébration du jour et le banquet.

Autour du président et parmi une centaine de convives, on remarquait MM. Dutoya, maire ; Commenay, député ; Fautou, adjoint ; G. Dumartin et G. Larretzet, vice-présidents ; Pierre Laborde, chef ; Capberu, Guillaume, Marais, Pascalin, respectivement présidents de Samadet, Saint-Séver, Amou et Doazit.

A l'heure des toasts, M. Fernand Lalauze, secrétaire-trésorier saluait les personnalités présentes, excusait les absents et disait sa reconnaissance aux membres honoraires.

Le président devait ensuite définir trois points : le concert de la veille au soir. Il félicitait les musiciens pour l'excellente interprétation du programme et donnait une mention spéciale aux

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

Les Brodeurs REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

jeunes. « Chez les jeunes, il y a du bon. Ils sont comme les forgerons les adultes. Les petits musiciens ont été bien enseignés et ils ont bien appris ».

Puis, il parlait de la disparition de la vieille halle dans laquelle se faisaient les répétitions autrefois. Elle a abrité des générations de musiciens. Pour beaucoup la salle affectée spécialement à la société était riche de souvenirs. Sur les murs, deux diplômes rapportés à la fin du siècle dernier de Saint-Sébastien prouvaient les talents des anciens et leur désir de participation même lointaine. Une plaque de marbre immortalisait les noms des musiciens tombés au champ d'honneur en 1914-1918.

Le président achevait en évoquant le voyage de l'année qui a permis à nos membres actifs de suivre la trace des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, de faire la différence entre le climat océanique et le climat continental de l'Espagne, de se pencher sur le tombeau du Cid et de Chénier sur lequel planent les ombres de Cornelle et de Massenet.

A la suite, prirent successivement la parole : MM. Marais, pour féliciter les musiciens de leur concert spirituel ; Guillaume, qui parlait de l'union des deux sociétés musicales, profitable surtout à Saint-Sever, et Fauthoux qui tout en apportant le salut de la municipalité confirmait la promesse faite par le maire au sujet des tenues vestimentales de nos musiciens.

RION-LES-LANDES

Fondée en 1863, la fanfare municipale est une des plus vieilles sociétés musicales du Sud-Ouest et, dans tous les cas, le groupelement rionnais le plus ancien. Les fêtes du centenaire, qui se déroulèrent en 1964, eurent l'ampleur que méritait un tel événement ; tous les Rionnais ont encore présent à la mémoire ces journées de liesse, lesquelles, d'ailleurs, feront date à tout jamais dans les annales de notre cité.

Aussi, les réjouissances organisées par les musiciens sont particulièrement suivies et appréciées. Il en a été ainsi dimanche où la fanfare fêta sa patronne, sainte Cécile. Après les manifestations de la matinée : défilé dans les rues du village, messe de Sainte-Cécile. Après les manifestations de la matinée : défilé dans les rues du village, messe de Sainte-Cécile où l'interprétation des œuvres de J. Meiser, César Franck, Mozart, J.-F. Haendel fut particulièrement appréciée par tous les fidèles, c'était la traditionnelle banquet qui réunissait près de 150 convives. A la date d'honneur, MM. Jean Menaut, maire de Rion ; Jean Dubernet, président Prosper Mora, maire adjoint de Rion, l'abbé Bréthès, curé-doyen de Rion ; René Malsonnave, président de l'UNC ; Bernard Ducamp, président de la JSR ; le docteur Vincent Maisonnave, de la JSR ; Thiburge Dupouy, et Gabriel Sarrade, présidents d'honneur de la fanfare ; Olivier Hautquin, chef de musique ; Mlle Elisabeth Larroque, marraine de la fanfare ; MM. Bernard Caliot, Carrazé, Labarrière, conseillers municipaux, etc...

Une joyeuse ambiance régna durant le repas et au dessert, c'était le feu des discours.

M. Jean Dubernet, président de la fanfare. — C'est à vous d'abord, mes chers musiciens, que je m'adresse pour vous remercier de tout cœur pour les satisfactions que vous m'offrez et pour le travail sérieux accompli durant la saison, 48 répétitions, 13 concerts, défilés des fêtes patronales, des journées de souvenirs, organisation de notre source dansante, etc...

M. Dubernet informe ensuite qu'il procédera à la remise des diplômes aux jeunes élèves de l'école de musique.

Se tournant ensuite à M. Hautquin, chef de musique, il lui adressa « ses plus vifs remerciements pour l'application qu'il apporte à son métier de chef, pour sa volonté à la recherche du meilleur, pour sa patience à l'égard des jeunes ». M. Dubernet, à l'adresse des membres honoraires, souligna l'effort manifesté pour la vie et l'avenir de la société. Il fait part ensuite de son intention d'organiser l'an prochain un voyage de la fanfare pour lequel il envisage de demander à la municipalité une aide financière.

M. Jean Menaut, maire de Rion. — « Les membres de la fanfare savent réunir à la fois les joies et les plaisirs de la vie, et aussi, les finesses de l'esprit ».

« Votre société, poursuit M. Menaut, fait partie de toutes ces sociétés qui animent notre vie communale et est un des éléments qui renforcent la cohésion de tous les habitants ». Après avoir souligné que la fanfare est la société la plus ancienne, M. Menaut conclut : « Vous m'avez posé, M. le Président, une question en tant que maire. Pour l'instant, je peux vous dire que si la fanfare continue dans le même esprit d'initiative et d'humanité, je suis sûr, personnellement, de l'appui de la municipalité à votre requête ».

Le docteur Vincent Maisonnave, président de la batterie de la JSR, remercia la fanfare, comme toutes les autres sociétés de Rion, de l'aide apportée à la JSR. Lors

du concours de gymnastique et de musique du printemps dernier. Il conclut en demandant qu'à l'occasion de la réunion des personnes du troisième âge, « la fanfare joue des airs anciens et folkloriques ».

M. Jean Dubernet procéda ensuite à la remise des diplômes aux jeunes élèves de l'école de musique, diplômés à Dax. Chacun des lauréats était l'objet de vives félicitations de toute l'assistance.

CASTES

Dernièrement, la Société musicale fêta Sainte Cécile. Comme les années précédentes, elle donna un concert pendant l'office religieux, avec un programme judicieusement choisi. Après la messe, exécutants et invités se rassemblèrent à l'apéritif, avant de se rendre au restaurant Jouaret où, suivant la tradition, avait lieu le banquet.

Prenant la parole à la fin du repas, le président remercia le maire d'avoir accepté de participer à cette manifestation. Il excusa les nombreux absents en espérant qu'à l'avenir la date de cette fête soit mieux choisie.

Le président remercia les exécutants pour leur dévouement à la société, il remercia enfin tout particulièrement les animateurs pour leur persévérance et leur désintéressement. Il fit remarquer les difficultés qu'éprouvent les sociétés musicales des petits villages, difficultés financières, recrutement des élèves, etc. Ce n'est donc que grâce à l'amitié et à la bonne volonté des animateurs et les bonnes relations avec les sociétés voisines que celles-ci survivent.

A son tour, le maire remercia les exécutants du concours apporté à toutes les manifestations locales.

SAINT-JULIEN-EN-BORN

Fidèle à une vieille tradition, la fanfare municipale et les Beaux-arts ont célébré Sainte Cécile avec faste.

En l'église de Saint-Julien, sous la baguette du chef Camille Jouaret, l'assistance a pu écouter un très beau concert spirituel.

L'abbé Martres, dans son homélie, exalta les bienfaits de la musique et félicita les musiciens. A l'issue de la messe, passe-ruelles et apéritif-concert dans les restaurants de la localité. Puis vint le départ pour la station balnéaire de Contis où tous les convives se retrouvaient réunis autour d'une très bonne table.

A la fin du repas, ce fut l'heure des allocutions. Le président de la société, Michel Bayle, salua et remercia M. Darmanthé, maire de Saint-Julien et président d'honneur ; M. Lacoste, maire de Mézos ; l'abbé Cascaill, desservant la paroisse de Mézos ; M. Maurice Labat, président honoraire ; les amis musiciens de Mézos, les membres honoraires, et félicita tout particulièrement le chef Camille Jouaret.

Le jeune président rendit un émouvant souvenir à la mémoire de l'abbé Yves. Il évoqua le voyage annuel des musiciens, béats et sèveurs, qui foulèrent cet été le sol marocain. Il félicita les organisateurs, M. et Mme J. Dassin et adressa ses remerciements au conducteur du convoi, M. Lemouroux.

Après avoir adressé un appel aux parents pour que les cours de solfège soient fréquentés par un plus grand nombre d'élèves, il remercia tous les musiciens et becats pour leur présence au sein de la société.

M. A. Darmanthé, maire, lui succéda ; il félicita notamment les membres honoraires pour leur présence à cette manifestation, remercia le « bébé président » pour la bonne marche de la fanfare et conclut en rappelant que 1975 sera la 50ème anniversaire de la fondation de la fanfare. Il promit qu'à cette occasion, la municipalité exprimerait son attachement à cette société. M. Lacoste, maire de Mézos, prit la parole à son tour pour inviter toutes les bonnes volontés à participer à la Sainte-Cécile de sa commune. L'abbé Martres remercia tous les musiciens et les convia à suivre la bonne voie de l'entente et de l'amitié. C'est un vétéran de la fanfare, M. G. Brouste, qui clôtura la série des discours par des encouragements motivés aux musiciens et aux bécats.

PONTONX-SUR-ADOUR

Dimanche dernier, la Sirène et la Clique pontonaises fêtaient la Sainte-Cécile.

Au cours de la messe, elles ont donné, sous la direction artistique de M. Mora, un concert particulièrement apprécié. Sous les voûtes de notre belle église, le Largo de Haendel fut un régal pour tous les assistants.

La suite de la journée était consacrée au repas amical, à Préchaq. Là, les musiciens troquèrent leur partition de la marche de la Légion pour le menu ; le chef de musique céda la direction au chef cuisinier qui orchestra fort bien le programme prévu. Le maire, le président Dezos et le chef Mora, tous remercièrent les membres des deux sociétés pour leur dévouement, leur assiduité et leurs résultats. Notons que les fidèles exécutants qui nous voyons défilier ne sont pas tous Pontons : leur

famille s'agrandit d'artistes venant de Laloue, Téthieu, Saint-Vincent-de-Paul, Gousse et Préchaq.

Les « Claquards », chers à M. Nogar, particulièrement en souffrance, même en fin d'opérations, soulignèrent à leur manière l'entrain de la journée.

Les deux invités : M. le Curé et M. Cavalerie, représentant respectivement Sainte Cécile et « Sud-Ouest » s'efforcèrent de ne pas introduire de fausse note dans ce sympathique concert de bonne humeur.

« SUD-OUEST »

SAINT-MARTIN-D'ONEY

Dernièrement, la société musicale « Le Binlou » célébrait la Sainte-Cécile. Au cours de la messe solennelle, les musiciens, sous la direction de leur chef, Claude Gézère, interprétèrent notamment « l'Intermezzo » de « l'Artésienne », de Bizet ; « Ave Maria » et « Marche pontificale », de Gounod. La grande surprise vint à la communion où les élèves de l'école de musique interprétèrent à la flûte à bec un exercice tout à fait réussi.

A l'issue de la cérémonie, dans la salle des fêtes, un concert était offert à une nombreuse assistance qui pouvait applaudir « Le Caïd » de E. Michel et « Le Régiment de Sambre-et-Meuse » de Rauski, pas redoublés pour clique et harmonie « Moskova », fantaisie de Mélichetti et « Flots du Danube », suite de valses de Ivanovici.

Un banquet, servi dans cette même salle, réunissait tous ceux qui aiment cette importante société.

Au dessert, le président, dans son discours, dit combien il était heureux et fier de voir que le « Binlou », par le travail assidu de jeunes, était une société en pleine expansion. Il mit également l'accent sur le mérite de certains exécutants qui, depuis plus de vingt ans, sacrifient beaucoup de leur temps à la musique, mais forment dans l'harmonie un osature solide et que les débutants doivent prendre pour exemple.

Après avoir félicité le chef de musique et tous les membres exécutants de la société, pour leur travail, remercié les organisateurs de la journée, il donna aux nombreux membres honoraires présents, rendez-vous à l'année prochaine.

Mélodia a brillamment clôturé

Sainte Cécile

Clôturer le cycle des concerts de la Sainte-Cécile n'est pas chose aisée, tant il est vrai qu'il convient de laisser sur une bonne impression les mélomanes qui, durant un mois, vont chaque dimanche, écouter les différentes sociétés musicales de la ville. Une fois encore, « Mélodia » a prouvé qu'il était digne de terminer en beauté cette manifestation qui démontre de fort belle manière l'intérêt accordé par les Dacquois à la musique.

Pour les exécutants de l'orchestre symphonique, cette journée était également celle de l'amitié. Une amitié qui se prolonge dans le souvenir de ceux qui les ont quittés après avoir animé leur formation. Ainsi ont-ils tenu à déposer, avant le concert donné en la cathédrale, une gerbe sur la tombe de Robert Lahouillé.

Ce concert devait permettre de juger des excellentes dispositions de l'orchestre symphonique dacquois, « un des rares orchestres amateurs régionaux », devait précéder plus tard, M. Ciran, président des Sociétés musicales du Sud-Ouest. Dans un programme très bien composé, les musiciens ont su alterner le romantisme de l'ouverture de « Grottes de Fingal » de Mendelssohn et le classicisme de « l'Arja » de Bach, avec comme final, un morceau d'envergure, l'ouverture de « Sémiramis », de Rossini.

De surcroît, Rossini constitue sans doute la transition idéale entre l'épisode musical et la partie gastronomique de la journée. Et, comme le grand compositeur italien — mais français de cœur et de palais — les musiciens de Mélodia ont montré que l'union éprouvée entre Euterpe et l'art culinaire n'était point scandaleuse. Ce fut également l'avis des nombreuses personnalités qui s'étaient rendues à l'auberge des Pins et parmi lesquelles on notait Me Max Moras, maire ; le docteur Lallanne, adjoint, délégué aux Arts et à la Culture ; le chanoine Cazares, archiprêtre à la cathédrale ; M. Ciran, président des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Palais, secrétaire départemental de l'Union des Landes, représentant M. Despujols ; M. Lapique, président de la Nêhe, et les représentants des sociétés musicales de la ville, ainsi que de la Chorale Chantadour du Boucau.

Une fois n'est pas coutume, dans ce concert, ce fut M. Ciran qui fut chargé de faire la liaison entre le concert et le banquet. Les fonctions directrices des allocutions se transformèrent donc par la même occasion en vertus éphémères.

L'interprétation du premier acte revenant au président Alban Duprat qui, après avoir remercié M. Dabrin pour son dévouement et sa patience, désigna l'homme des

peines obscures, M. Etienne Déjean, pour ses trente-cinq années passées au service des sociétés musicales (Luill puis Melodia).

M. Ciran développa ensuite le thème de la mélodie, « si rare à notre époque », puis analysant le concert, il affirma que l'orchestre symphonique dacquois n'avait pas surpasse sa dénomination. Il évoqua également le rôle fraternel de la musique qui, « avec les sons, aime le son prochain », ainsi que sa finalité qui doit tendre vers l'universalité : « Notre but n'est pas de faire de la musique pour que les gens l'écoutent passivement, mais pour qu'ils la pratiquent activement ».

Le chanoine Cazares avoua être très sensible aux accents émouvants des violons. L'archiprêtre dit ensuite tout le plaisir qu'il avait à accueillir Melodia à la cathédrale, « où l'on se rend compte de l'effort de l'exécution, ce que ne permet pas l'écoute du disque ».

Le final de Me Max Moras succéda au développement plus technique de M. Dabrin qui insista sur le fait que certains exécutants viennent d'assez loin pour participer aux répétitions et aux concerts, avant de remercier les Néhistes qui ont accepté de venir renforcer l'orchestre. Le premier magistrat de la ville fit part avec plaisir des compliments qu'il reçoit de partout et qui constituent le plus beau des encouragements pour ces musiciens amateurs.

Sa conclusion refléta parfaitement l'état d'esprit qui présida à cette journée puisqu'elle eut trait à l'amitié qui rayonne dans les cœurs de tous ceux qui vivent dans la musique et pour elle.

Patrick DUGUET.

DAX

Le Cercle choral

Ils sont vingt-cinq, trente dans le meilleur des cas. Des ténors, des barytons et des basses. Pas très nombreux sans doute, mais suffisamment pour constituer un bel « orchestre ». D'autant qu'ils chantent ensemble depuis longtemps. Homogénéité, justesse, sensibilité et chaleur, telles sont les vertus qui définissent le cercle choral dacquois que les hôtes de notre ville et, en particulier, les curistes, apprécient tout au long de la saison estivale.

Dimanche, cela a été au tour des Dacquois participant à la grand-messe de la cathédrale, de les entendre — et même peut-être pour certains — de les découvrir à l'occasion des trois chants interprétés : « Le Jour du Seigneur », une nouvelle « Berceuse basque » et le « Chant du Triomphe » de Haendel.

Après la célébration de la messe, les chanteurs se retrouvèrent au café de Bordeaux, où M. Max Moras, maire, et le chanoine Cazares vinrent les saluer. Brève étape avant le rendez-vous déjà plus sérieux fixé à l'hôtel Richelieu : banquet en musique fort sympathique où les chants font l'office d'entremets. Au plaisir que les membres du cercle choral éprouvent de se retrouver entre eux, s'ajoute celui qu'ils offrent à leurs invités pour la circonstance, entourant le président, M. Jacques Millies-Lacroix et le chef M. Marcel Arget et son épouse ; M. Claude Lafitte, représentant la municipalité ; M. Daracq, représentant la Nêhe ; MM. Lacomme et Rouy, délégués de la clique dacquoise, ainsi que les membres honoraires.

Ce fut l'occasion pour M. Millies-Lacroix de remettre la médaille et le diplôme des sociétés musicales et chorales de France à six chanteurs fidèles de la société : MM. Guy Lallanne, Henri Lamarque, Albert Lasségue, Michel Slepé, José Zubillaga et enfin le chef, qui reçut la médaille confédérale des 25 ans de direction musicale ainsi qu'un cadeau-souvenir. Le président eut un mot affectueux pour chacun des récipiendaires. Il prolongea cependant un peu plus son propos pour M. Arget qui assure la bonne marche de la société depuis 25 ans, dont l'action exemplaire garantit la continuité des traditions et qui a fait du cercle choral un ensemble artistique et humain remarquable, en inculquant à tous ses chanteurs un magnifique esprit de corps.

Ces liens privilégiés entre les membres de la société et entre celle-ci et les Dacquois furent de nouveau mis en exergue à la fin du repas par M. Millies-Lacroix. Pour le président, la musique, telle qu'elle est entretenue et pratiquée à Dax, participe à l'économie de la station, en ce sens qu'elle constitue, aussi bien pour les curistes que pour les touristes, un élément de loisirs. Cela a d'ailleurs été vérifié l'an passé au cours de l'enquête menée par la jeune Chambre économique : les concerts figurent parmi les distractions préférées des curistes. Ne serait-ce que pour cette raison, souligna enfin M. Millies-Lacroix, il serait opportun que l'on donne aux sociétés musicales un peu plus de facilités financières. A cet égard, une demande globale sera adressée à la municipalité. Enfin, le président lança une idée dans le domaine de la recherche musicale : trouver des albums nouveaux pour régénérer le répertoire du folklore landais. Une proposition qui intéresse tous les musiciens.

Le Réveil Tyrossais

Dimanche dernier, le Réveil Tyrossais fêta la Sainte-Cécile. Ce fut pour tous les membres de notre sympathique phalange musicale une journée bien remplie ! Après avoir défilé impeccablement, le Réveil assista à la grand-messe célébrée en l'honneur de leur sainte patronne. Au cours de l'office, quelques morceaux bien choisis furent interprétés. Puis, à l'issue de la cérémonie religieuse, sous la conduite de leur chef, les musiciens allèrent donner un aperçu de leur répertoire aux braves de la Maison de retraite. De là, ils prirent la direction de l'hôtel de ville où la municipalité leur offrait un vin d'honneur.

A la table d'honneur, avaient pris place, M. Raymond Desclaux, premier adjoint, représentant M. Labat, maire, excusé ; Pierre Hirigoyen président d'honneur du Réveil Tyrossais ; M. Dussaubat, président actif ; de nombreux conseillers municipaux ; M. le Doyen, M. Cazalis.

M. Dussaubat, président actif, après avoir fait le bilan général de l'année du Réveil, remercia M. Desclaux, représentant la municipalité, de son accueil.

M. Desclaux exprima ensuite la joie qu'il avait à accueillir une société locale :

« Tyrossais de vieille souche, j'ai pu assister à la naissance du Réveil Tyrossais, puis à sa mise en « veillesse » et à sa résurrection. Depuis, le Réveil Tyrossais a grandi en nombre et en qualité. Je félicite, dit-il, très sincèrement tous ceux qui ont contribué à donner à Tyrosse cet ensemble musical déjà si coté. Je lève mon verre à ses futures succès ».

M. Dussaubat, avant de clore cette petite cérémonie, bien sympathique, fit lecture du palmarès attribuant médailles et diplômes aux membres du Réveil Tyrossais.

Puis, quittant l'hôtel de ville, les musiciens se rendirent au restaurant pour y accomplir une tâche bien agréable, prendre un savoureux déjeuner.

AMOY

En ce dimanche 1er décembre, notre cité fêta la Sainte-Cécile. La première action des musiciens, sous les auspices de leur président et dirigeants, se déroula à partir de 10 heures. Ils iront se recueillir devant la tombe de leur regretté camarade Philippe Testemalle, récemment décédé accidentellement, mission douloureuse, certes, mais glorieuse.

Après le rassemblement devant la mairie, chacun se rend à l'église pour assister à l'office religieux au cours duquel se produira la batterie, mais aussi la Société musicale dans son meilleur répertoire spirituel, sous la baguette du chef, Ch. Touyrot. M. le Doyen Lamaison, après avoir remercié toutes les personnalités présentes, ainsi que tous les fidèles cliquards et musiciens, prononça une touchante homélie de circonstance.

C'est dans un silence religieux que les fidèles assistèrent à l'exécution magistrale de la musique religieuse. A la fin de la cérémonie, la musique donna un concert, très apprécié et applaudi des auditeurs.

Puis ce fut devant le monument aux morts, pour le dépôt d'une gerbe par le président M. P. Marais, pendant que la batterie et la Société musicale exécutaient les sonneries réglementaires et une « Marsillaise » précédant le morceau final.

Une ambiance excellente régna tout au long du repas, mais avant qu'il ne se termine, le président M. P. Marais adressa les salutations à M. René Coudanne, président du Conseil général, maire d'Amoy ; MM. les doyens Lamaison et Feyrie de Pomarez ; à tous les membres honoraires ; M. le docteur Carrère ; la clique et son chef ; M. Gulcherey, chef de musique honoraire ; les maires des communes voisines ; MM. Laborde, chef de musique à Hagetmau ; toutes dames présentes et, en particulier, Mlle Maryse Gorin, marraine de la musique.

S'adressant à ses camarades, il débutait en faisant l'éloge de Philippe Testemalle.

« Nous voici réunis une fois de plus pour la Sainte-Cécile mais, cette année, comme en volée un tambour, il faut mettre une sourdine à notre joie car notre compagne n'est plus au complet. Il manque Philippe Testemalle, emporté à la fleur de l'âge par un coup cruel du destin ».

« Issu d'une famille laborieuse, il avait hérité d'elle le goût du travail. De solides études le marquaient pour un avenir brillant ».

« Artiste, il aimait la musique, sa clarinette, cette guitare qu'il venait d'acquérir ».

« Rapplez-vous son entrain dans notre équipe de badas qu'il animait avec quelques anciens et une équipe de jeunes et qui contribua pour une large part au succès des fêtes d'Amoy de 1974. Excellent camarade, il n'avait que des amis dans notre société ».

« Un charme calme et serein se dégageait de sa personne attrait. Il avait le sourire de sa mère ».

« Bon fils, brillant étudiant, excellent artiste et sportif, il avait toutes les qualités décrites par le poète latin : « La santé de l'âme et la santé du corps ».

« Il fallait honorer à Amou. Et notre ville lui a témoigné son estime et son affection, quand, bouleversée par l'émotion et toute entière, elle a suivi ses camarades qui l'ont porté sur leurs épaules, à sa dernière demeure. »

Après avoir relaté les diverses activités de la Société au cours de l'année qui s'écoule, concerts donnés ainsi que les concours lors de manifestations, fêtes locales ou à l'extérieur, il adressait à tous les musiciens ses remerciements.

Et il soulignait l'œuvre silencieuse et bénévole et le dévouement de nombreux membres permettant le fonctionnement d'une école de musique à Amou, en nommant : F. Bastiat, J. Grégoire, A. Ricou, M. Dubiane, M. Ducornau, M. Laporte, A. Barouillet, mais surtout Mme Touyart, premier prix du conservatoire d'Alger ; M. Pons qui donne des cours de solfège au C.E.G. et rendait hommage à M. Charles Touyart, chef de musique, pour le dévouement qu'il apporte à la société.

Avant de se quitter, on remit aux élèves les diplômes obtenus lors des examens fédéraux de l'année 1974.

TARN

Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn
CAGNAC-LES-MINES

Une belle soirée musicale et artistique a été organisée par l'Harmonie des Mines, le samedi 9 novembre 1974, à 21 h., dans la salle des fêtes du Camp Grand, à Cagnac.

Un public très nombreux était venu encourager les musiciens et parmi l'assistance, on remarquait M. Raust, maire de Cagnac et conseiller général du Tarn ; M. Boyer, maire de Talx ; M. François, président de l'Harmonie, et M. Bascoul, secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn.

Après la distribution des médailles et diplômes aux élèves de l'école de musique, le secrétaire fédéral Bascoul prononça une allocution et souhaita la bienvenue à toutes les personnalités présentes, non sans avoir au préalable excusé le président fédéral René Bounet, retenu auprès d'un proche parent malade. Il félicita Cagnac pour sa belle harmonie et sa brillante école de musique. Il rendit hommage à son directeur M. Bouvière et aux divers professeurs qui instruisent et forment cette jeune génération.

Le programme se déroula en deux parties avec un mélange de musique, de chants, de sketches et de tours de magie, présentés par Jean Lay et Jean d'Arnauld.

Sous la direction de M. Bouvière, l'Harmonie des Mines a interprété : Te Deum, de Charpentier ; L'Emulation, ouverture de L. Canilvez ; Espana, suite de valses de Waldteufel ; Till, le monde et notre amour, de Ch. Danvers ; la Paloma Habanera, de Corin, et la Marche des Amis de Flore, de A. Morel.

L'exécution fut parfaite et le public ne ménagea pas ses applaudissements aux musiciens et à leur dévoué directeur.

SAINT-SULPICE

La Fanfare « Avenir Saint-Sulpicien » a fêté dignement Sainte-Cécile, patronne des musiciens, le dimanche 15 décembre. Des circonstances fortuites avaient retardé cette journée traditionnelle.

Elle a débuté à la messe de 10 h. 15 par deux morceaux exécutés par les clairons et tambours qui résonnèrent sous les voûtes de notre église avec un brio exceptionnel durant l'office.

Une autre cérémonie avait lieu au « Relais Fleuri » à l'heure de l'apéritif : des médailles étaient attribuées par la Fédération départementale des Sociétés Musicales du Tarn à quatre membres de la Fanfare. MM. Malhomme, président d'honneur, et Guittard, secrétaire, recevaient la médaille de Chevalier du Mérite fédéral. MM. Bouquet, directeur de la Société, et Cartou, président actif, la médaille d'officier du Mérite Fédéral.

Ce fut M. Spénale, député-maire, qui eut le plaisir de leur remettre cet insigne en les félicitant de leur effort au sein de la clique municipale. M. Bonnet, président de la Fédération Musicale du Tarn parla de l'intérêt majeur qu'il porte aux amis de la musique et souhaita que ces sociétés musicales qui disparaissent peu à peu méritent un renouveau de formation, alors que la musique passe au deuxième plan après les sports. M. Bascoul, secrétaire de la Fédération, manifesta son désir de voir se multiplier les efforts conjugués pour le renom de la musique et sa place dans la vie quotidienne. M. Paz, M. l'abbé Maffre, Mme Thouvenel prirent tour à tour la parole pour féliciter les récipiendaires.

M. Cartou interpréta ensuite deux airs de son répertoire, traduisant un talent consommé qui fit songer aux solos qu'il interprétait au sein d'un orphéon disparu de longue date. Ensuite, les jeunes donnèrent libre cours à leur exubérance charmante dans leurs refrains « pop » bien combinés.

Une journée inoubliable dans l'histoire de notre société musicale à laquelle nous souhaitons une parfaite réussite et de nouveaux succès dans un avenir prochain.

CARMAUX

La Batterie-Fanfare et Majorettes de Carmaux ont fêté Sainte-Cécile et Sainte-Barbe le dimanche 22 décembre.

Après un brillant défilé dans les artères centrales de la ville, musiciens et majorettes se sont retrouvés au moulin de Farnès, dans leur salle des répétitions, afin d'y célébrer dans la joie, leurs deux patronnes, Sainte-Cécile, protectrice des musiciens, et Sainte-Barbe, celle des mineurs.

De nombreux parents et amis de la société s'étaient joints à nos charmantes majorettes, qu'ils en soient ici sincèrement remerciés. Cette amicale et sympathique cérémonie fut largement honorée par la présence de trois maires du district de Carmaux : MM. Varelles, Coutouly et son adjoint, et Cathala, ainsi que M. Rodières. Nous devons excuser M. Larroque, de Saint-Benoît-de-Carmaux.

Tout à tour MM. Guillemain, directeur, et Carrié, vice-président, prirent la parole afin de remercier les édiles municipaux du témoignage de sympathie que leur présence apporte à la société et

de l'aide morale et financière qui se renouvelle chaque année. Leurs remerciements s'adressent aussi à tous les dévoués membres qui œuvrent sans relâche tout au long de l'année nouvelle qui s'avance, chargés pour les remarquables résultats obtenus depuis plus de trois ans. Après avoir émis des vœux de santé et de bonheur pour l'année nouvelle qui s'avance, chacun leva son verre aux futurs succès et à la bonne marche de cette méritante société.

Un appel est lancé à tous les jeunes désireux de venir grossir l'effectif des musiciens ou des majorettes et nous les invitons à rendre visite tous les mercredis, à partir de 14 h. aux directeurs au Moulin de Pailhès.

La fin de l'année approche et c'est bien le 31 décembre qu'aura lieu le bal annuel organisé par la Batterie-Fanfare et la nuit de la Saint-Sylvestre terminera l'année comme il se doit, dans la joie et la galette.

LACAUNE

1974 aura marqué, grâce à la présence du professeur Guibaud au « Réveil Lacauçais », le début de l'enseignement musical à Lacauenne. Nous ne saurions vanter le mérite de notre ami qui se dévoue à toutes les causes touchant la musique.

Le Réveil Lacauçais en est bien le grand bénéficiaire, car, en effet, une vingtaine de jeunes et adultes suivent régulièrement ses cours. De ce fait, il est certain que 1975 verra le Réveil se transformer en batterie-fanfare, grâce aux efforts conjugués du chef Bouissou et du professeur Guibaud et de chacun des cinquante membres de la société, du plus jeunes au plus ancien donnant le maximum de lui-même.

La célébration de Sainte-Cécile a eu un éclat particulier, l'orgue électrique prêt gracieusement par la maison Capelle, ayant permis au professeur Guibaud de donner à la messe une audition à la mesure de son talent et très appréciée de l'assistance. Le même jour un lot a réuni au Casino un bon nombre de supporters, ce qui a permis de remettre à flot les finances de la société.

En résumé, notre société maintient dignement son renom et, loin de s'endormir sur ses lauriers, elle poursuivra ses efforts d'éducation de jeunes et de formation. Nous sommes certains que 1975 portera témoignage de ses efforts et de son essor.

Union Musicale de Graulhet

Au cours des mois, les manifestations de l'Harmonie ont lieu sans grande publicité, aussi nous paraît-il normal en cette fin d'année d'en faire un premier bilan en ce qui concerne les sorties. L'Union Musicale a vécu en 1974 une des meilleures années depuis sa création. Elle a effectué huit sorties officielles : inauguration du Patio au foyer Leo-Lagrange le 26 mars, inauguration de la bibliothèque municipale le 9 juin, une manifestation officielle à l'échelon départemental à Castres le 20 septembre, trois grands concerts, deux concerts moyens, deux auditions religieuses et en août dernier une série de huit concerts par nos jeunes à Fribourg-Chiensée où un succès sans précédent a été obtenu. De plus, l'Union Musicale a participé au festival de Lacauenne où notre chef M. F. Dondeyne dirigea l'ensemble des musiciens tarnais. Le 25 mai, une exposition unique en son genre a été ouverte pendant dix jours et un légitime succès récompensa les promoteurs et organisateurs.

Tout cela donne le total de 25 manifestations — obtenu avec beaucoup de travail — de toute une équipe d'amateurs. Une bonne activité a également régné à l'école de musique. Pour la fête de Sainte-Cécile, l'orchestre des jeunes s'est produit avec 54 exécutants et l'on a pu remarquer, le 11 novembre dernier, un défilé impeccable de notre société.

Une belle page est tournée. En 1975, des difficultés seront certes à surmonter, mais n'anticipons pas. Disons seulement que nous mettrons tout en œuvre pour maintenir une activité correcte afin que notre ville soit toujours à l'honneur et présente dans le monde musical.

Clique Municipale Graulhetoise

C'est pour des raisons de santé que M. Albert Rouyre, le très sympathique et dévoué président-directeur de la société depuis de nombreuses années, s'est trouvé dans l'obligation de se retirer de toute activité.

En conséquence, le comité directeur s'est réuni pour élire un nouveau président ainsi que pour le renouvellement du bureau. C'est M. José Paz qui a été nommé à l'unanimité au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue le vendredi 3 janvier 1975. A cette occasion, un nouveau règlement intérieur a été présenté et le nouveau président a exposé la façon dont il entendait conduire la société et a expliqué le motif des réformes qui ont été apportées à certaines vieilles traditions.

Grâce au dévouement de tous et à la parfaite compétence de son nouveau chef, nous sommes heureux de suivre les progrès de cette société qui a toujours montré une grande vitalité dans notre Fédération. Nous lui souhaitons de bons succès et une prospérité sans cesse accrue.

VAUCLUSE

Fête de la Sainte Cécile à l'Echo Musical de Montfavet

L'Echo Musical et son école de musique fêtèrent la Sainte-Cécile le dimanche 24 novembre.

La fête débutait à 10 h. 30 par la messe dominicale en la très belle église de Montfavet à peu près comble, messe célébrée par M. l'abbé Arnaud assisté de l'abbé Taormina.

Dans le chœur avaient pris place les élèves et les musiciens de l'Echo Musical sous la baguette du talentueux chef et combien sympathique Maurice Gouvers, professeur de solfège et instruments à bois.

A l'entrée un solo, l'Andante de Mozart, admirablement exécuté par M. Gouvers à la clarinette, accompagné par M. Freggia à l'orgue, professeur de piano.

A l'offertoire, l'Ave Verum de Mozart, soliste M. Lombardi à la trompette, professeur de cuivres.

L'ave Maria de Gounod au moment de la communion, interprété avec beaucoup d'amour et de sincérité, à la trompette solo M. Silvain Marc, le très dévoué trésorier général de la Société.

A la sortie le Te Deum de Charpentier, air rendu si célèbre par l'inductif de l'Eurovision.

Après la messe une petite aubade au pied du porche de l'église devait regrouper Harmonie et Fanfare dont les échos devaient disperser les nuages d'un temps boudeur, permettant ainsi à tout ce monde de se diriger vers le Millé Club, siège de la Société, pour un apéritif d'honneur.

Aux côtés du président Métaxian, M. le curé, M. Choussé, adjoint spécial de Montfavet, Mme Cluchier, poétesse ; M. Cluchier, préfet honoraire et président d'honneur de l'Echo Musical ; M. le docteur Liaume et M. Beaulaton, vice-présidents ; M. Silvain, trésorier ; M. Eustache, M. Pascal, M. Fournier, président fondateur ; M. Bonely, les élèves et amis.

Après les discours de circonstance, c'était l'occasion de lever les verres en parfaite harmonie à l'avenir de la musique.

Merci aux organisateurs de cette fête pieusement réussie et formons le vœu pour que cette jeune phalange se développe encore et davantage, qu'elle puisse représenter un symbole de la joie de vivre et l'amour de la musique.

Fête de la Sainte Cécile à Orange

La Sainte-Cécile à l'Harmonie Orangeoise a été particulièrement marquée cette année, en ce dimanche du 1er décembre, par des remises de médailles de la CMF. Pour respecter l'ordre chronologique, la fête commençait à 11 h. 15 chez les pensionnaires de l'Hospice des Petites Soeurs des Pauvres d'Orange. Dans le grand salon avaient pris place M. Bérard, député-maire d'Orange ; M. Giorci, conseiller général ; Mme la directrice de l'Hospice ; M. l'aumônier, M. Bousquet, président du Réveil Orangeois et tous les pensionnaires amis de la musique.

Le programme d'un goût très sûr comptait 6 morceaux sous la direction du talentueux M. Landaz, chef de l'Harmonie :

Frédérico, un paso-doble de Darling ; Jeune Châtelaine, une ouverture fantaisie, 1900 Joyeuse Epoque, poi pour sur des airs célèbres ; La dernière valse, le succès international créé en France par Mireille Mathieu ; Sérénade espagnole, un boléro de genre ; Granada, le célèbre paso-doble.

Après un sympathique apéritif d'honneur offert par la direction de l'Hospice, musiciens et amis se retrouvaient au restaurant du Marché - Gare, pour procéder tout d'abord sous les applaudissements des invités, à la remise des médailles et diplômes à 4 exécutants.

M. Métaxian, représentant le président fédéral M. Trinquier, en quelques mots sincères, rendit hommage à « ses serviteurs de l'art musical » soulignant l'esprit de dévouement et de l'amour à la musique.

Avant de remettre les médailles, M. Bérard ajoutait son bouquet à cette gerbe d'éloges.

Etaient ainsi à l'honneur MM. Lison Francis Piallat Lucien, Nogier Rémy recevant la médaille de bronze de la CMF, M. Roche, pour 71 ans de service, recevait la médaille d'or et la médaille des vétérans avec palmé de la CMF.

A la fin du repas, il appartenait au président M. Bargues, de prendre la parole pour remercier les représentants de la municipalité, M. Discouras délégué aux Affaires Culturelles à Orange, les musiciens et féliciter une fois de plus les heureux récipiendaires ; il devait ensuite faire part de ses difficultés pour le recrutement des élèves de l'école municipale dont la présence au sein de l'Harmonie ranimerait certainement la flamme de la musique populaire à Orange.

En conclusion une bien agréable journée pour tous, clôturée par des chants du terroir, des histoires dans des conditions similaires, sur-franche et cordiale amitié.

Un grand merci au président Bargues et au directeur Landaz. Espérons ardemment que la prochaine Sainte-Cécile se fera dans de meilleures conditions et que tout un de nouveaux éléments viennent renforcer cette masse indissoluble qu'est l'Harmonie.

Les Enfants de la Nesque de Pernes-les-Fontaines

Le dimanche 8 décembre dernier, à 14 h. 15, les Enfants de la Nesque offraient à leurs auditeurs, un fort beau concert de la Sainte-Cécile qui fut donné dans la grande et très belle salle de la mairie. Parmi les invités d'honneur, M. Trinquier, président départemental et Mme ; M. Ayme, maire et conseiller général de Pernes-les-Fontaines et président des Enfants de la Nesque.

Le programme, présenté sous la direction de son éminent chef Magny, comprenait :

Holland March ; Fête Provençale de Popy, une fantaisie aux accents de la musique régionale ; Le chanteur de Mexico, air rendu célèbre par Luis Mariano et écrit par F. Lopez ; Le Comte de Luxembourg, de F. Lehár ; pour terminer, Sérénade Espagnole de Menchetti.

Chacune de ces œuvres jouée avec un sens musical magnifique où étaient surtout remarquables la justesse d'ensemble, le respect du rythme, des nuances et l'interprétation mélodique. Félicitons tous les musiciens et adressons des chaleureux éloges au chef Magny.

Tous les participants assistaient ensuite à un apéritif, puis au banquet qui avait lieu à Venasque au restaurant « Les Chênes Verts ». A la table d'honneur, aux côtés de M. Ayme, M. Rameye, vice-président des Enfants de la Nesque et commissaire aux comptes de la Fédération ; M. Guntz, M. Rogier, sous-directeur de l'Harmonie de Massan ; M. Métaxian, secrétaire fédéral représentant M. Trinquier qui avait dû quitter Pernes-les-Fontaines à la fin du concert, pour aller partager la fête de la Sainte-Cécile avec les Amis de l'Avenir l'Islois.

Au dessert, après avoir salué ses invités, M. Ayme remerciait les musiciens pour tant de dévouement au service de la cause musicale, pour le travail fourni pour la mise au point du programme exécuté ce jour avec maîtrise et goût.

A son tour M. Métaxian remerciait les amis de la musique et soulignait que l'Harmonie puisse longtemps encore œuvrer pour le renom de la cité. C'était ensuite au tour des chanteurs et conteurs, de M. Blanchini le sympathique chef de Barriani, de M. Pendoia qui se fit remarquer dans son répertoire en provençal...

Félicitons les dirigeants de cette Harmonie pour la parfaite synchronisation de cette belle fête, signalons aussi le dévouement du chef Magny qui, professeur dans quelques écoles de musique du département, ne cesse de former des musiciens, dont leurs présences enrichissent les harmonies.

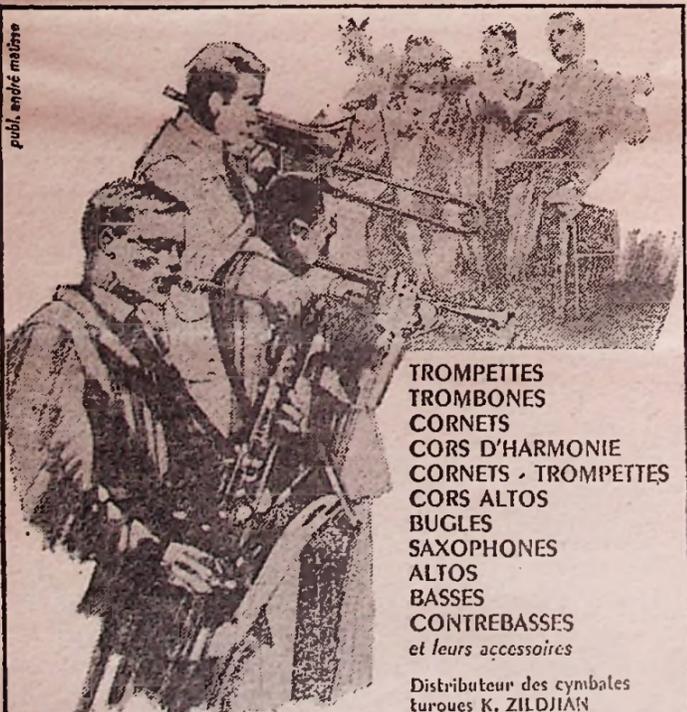
AVIGNON

Concert dédié à Sainte Cécile par l'Harmonie Municipale

Selon une tradition bien établie, les musiciens de l'Harmonie Municipale ont fêté dimanche 9 décembre, Sainte-Cécile.

C'est en l'église des Carmes que M. Emile Dal-Bello et les membres de l'Harmonie ont participé à la célébration de la messe dominicale, avec au programme la suite de Watermuziek de Haendel, où s'est brillamment illustré le pupitre de cors. Une mention spéciale également au pupitre de trompettes dans l'interprétation pleine de brio de la Marche de Tannhäuser de Wagner. Félicitations enfin à tous les musiciens de l'Harmonie, pour leur belle prestation dans l'exécution de l'Hymne à la Nuit de Rameau ainsi que dans l'Intermezzo de Cavaleria Rusticana.

La veille au cours du repas pris en commun au restaurant Serzi et présidé par M. Duffaut, député-maire d'Avignon, bon nombre de nos musiciens étaient à l'honneur. C'étaient d'abord nos amis David Robert, Audet Jean, Mistral Joseph et Noël Julien qui recevaient la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales. La médaille des vétérans avec palmé était remise ensuite à Constant Albert, Claron François, Gouber Eugène et Raciàs Auguste. Pour terminer, la médaille de la Confédération Musicale de France, pour 15 ans de direction.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10° - TÉL. 607.77.85

**DRAPEAUX
A. S. ROBERT**
26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel: 08.24.37

POUR SOCIÉTÉS
BANNIÈRES
PAVOISEMENT
et Tous Articles
de Fêtes
Catalogue sur demande

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tel. : 255.90.02 - 255.90.20

Parmi les personnalités invitées, outre la présence de M. le député-maire, on notait la présence de M. Trinquier, président de la Fédération des Musiciens de France, MM. Goubart, Layrolle, trésorier, Gasull, secrétaire général de la mairie; Mo Lenart, Chanut, sous-chef; Testenière, trésorier administratif; Bourque, architecte; Di-mezio, Puelier, etc.

En résumé, deux belles journées pour notre belle Harmonie toujours vivante grâce à la persévérance de nos anciens, et à l'appui de nos jeunes toujours plus nombreux à aspirer à prendre la relève.

APT ET OPPEDE

Compte rendu de la journée de la Sainte Cécile 1974

Dimanche 24 novembre aura été une grande journée pour nos sociétés musicales, la Philharmonique Aptéenne et la Fraternelle Oppe-doise, auxquelles étaient venus se joindre les professeurs de l'école-municipale de musique ainsi qu'une vingtaine d'élèves de celle-ci, afin d'honorer leur Sainte patronne.

La journée débutait par une messe célébrée dans la magnifique cathédrale Sainte d'Aune d'Apt par une cinquantaine d'éléments réunis sous la baguette du chef, Borghesi Harold, qui inter-prétèrent pendant l'office :
— La Marche Religieuse d'A. ...

— Concerto pour une voix au cours duquel le jeune trompette solo Cuntly Hervé donna toute la mesure de son talent et de sa virtuosité par une interprétation des plus remarquables.

— L'Ave Maria de Gounod permit à MM. Maréchal et Sylvestre de faire apprécier leurs technique et expérience du saxo alto.

— Le final de Watermusic annonçant la sortie de la messe qui, dans le cadre grandiose de la Basilique, revêtit en cette occasion une ampleur rarement égalée.

Comme chaque année, M. l'Archiprêtre Chevalier recevait à la cure les participants auxquels il offrait le traditionnel apéritif et leur donnait rendez-vous pour l'an prochain.

Vers midi le cortège s'en allait en direction de Menerbes pour le banquet traditionnel, juste récompense d'une année de travail.

MM. les présidents Allies et Bremond avaient le plaisir d'accueillir alors MM. Etienne et Borel, conseillers généraux des cantons d'Apt et Bonnieux qui ne cessent d'apporter leur soutien à l'art musical populaire au sein de la Commission départementale où ils siègent. Comment pourrait-il en être autrement puisqu'ils sont tous deux musiciens et qu'ils ont fait partie de diverses sociétés musicales. M. Douzon, maire d'Oppède et M. Grossi, attaché aux Affaires Culturelles de la ville d'Apt, représentant M. Jean Fernand, empêché, ont également tenu, par leur présence, à confirmer l'intérêt qu'ils portent à l'égard des deux sociétés et assurer les responsables de la continuité de leurs soutien et prodigalités.

Hélas un absent de marque, M. Trinquier, président fédéral, retenu par ailleurs mais présent par le cœur et la pensée comme devant le dire son représentant l'in-sabie trésorier fédéral, M. Genevet.

Qui dit Musique ou Harmonie pense Grâce, et bien celle-ci était représentée par un nombre toujours croissant d'épouses, ce qui ne peut que renforcer les liens d'amitié existant déjà. Merci Mesdames de votre présence.

Naturellement la joie et la gaieté régnerent tout au long de ce repas et, au dessert, orateurs et chanteurs se taillèrent un beau succès et des buns réussis (orchestrés de main de maître par notre ami Ricet) se succédèrent jusqu'à une heure avancée où chacun se sépara à regret en prenant rendez-vous pour le prochain concert du 2 février à Oppède pour lequel M. Borel, conseiller général, annonça une surprise.

Très belle journée pour nos musiciens et l'art musical populaire où les traditions ont été respectées avec l'espoir que les prochaines à venir n'aient rien à envier à celle-ci qui fait déjà partie du passé.

VAR

Ainsi que nous l'avons précisé hier, notre grand ami Jean Nicolini, nous a quittés, ne laissant que des regrets derrière lui.

Ayant débuté dans la carrière musicale lors de son service militaire, il parcourut les mers de Chine à bord d'un vaisseau où il faisait partie de la « musique de bord » en qualité de clarinet-tiste.

A la fin de son service militaire, il se fixe à Toulon, où aussitôt les propositions de service « pleuvent » sur lui, car tout le monde connaît sa valeur musicale. C'est ainsi qu'il prêtera son concours pratiquement à toutes les sociétés musicales toulonnaises, qu'il s'agisse de « La Provençale » au Pont-du-Las, de l'Harmonie Mourillonnaise au Mourillon, de l'Union Philharmonique de Saint-Jean-du-Var dans le quartier du même nom, de l'Harmonie de la Régie Mixte des Transports Toulonnais (R.M.T.T.), Avenir Toulonnais, Symphonie Toulonnaise, et aussi des sociétés situées dans les localités voisines (La Garde, La Seyne et même plus loin : Sanary, Six-Fours, Bandol, Hyères, Carqueiranne, etc...). Non content de faire plaisir à ses amis Toulonnais, il fera également plaisir à ses amis du Haut-Var, avec lesquels il est en très bons termes (Lorgues, et d'autres localités Varoises). Aucune manifestation musicale, aucun festival n'avait lieu, sans que « Nicolini » soit au pupitre.

Mais il ne lui suffisait pas d'avoir comblé ses très nombreux amis par ses talents de musicien, il voulut encore leur rendre d'immenses services par ses talents de comptable. C'est ainsi qu'il tint la comptabilité des

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

sociétés comme La Provençale, et, plus près de nous, de la Fédération Musicale et Orphéonique du Var, dont il avait encore en main les livres comptables lorsqu'il est décédé.

Grâce à lui, les écritures courantes, les bilans, les relevés nécessaires pour solliciter les subventions pour les sociétés étaient toujours prêts et rigoureusement justes.

Aussi, ces talents ne restèrent pas ignorés des nombreux amis qui avaient recours à ses multiples talents. Au cours de sa très longue carrière, il reçut tour à tour les nombreuses médailles décernées par la Fédération Musicale et Orphéonique du Var, la Confédération Musicale de France, le Ministère de l'Instruction Publique, et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Enfin, quelques jours avant sa mort, le président de la Fédération musicale et Orphéonique du Var entouré de quelques amis vint épingle sur sa poitrine la médaille d'or avec « étoile » de la Confédération Musicale de France. Ainsi se trouva couronnée cette éminente carrière de « musicien » amateur, dont peu de titulaires peuvent s'honorer.

Précisons, pour compléter ce « tableau », que M. Nicolini allait à ses dons de musicien, un caractère merveilleux, toujours égal et prêt à rendre service à ses amis.

Ayant assisté à ses derniers moments, je tiens à redire à sa veuve et ses enfants toute l'admiration que tous les musiciens varois et moi-même, avons éprouvée pour notre grand ami Nicolini, qui demeurera toujours présent parmi nous comme une merveilleuse figure de l'art musical populaire et varois.

Le président de la Fédération Musicale et Orphéonique du Var,

R. BERTHE.

VOSGES

NEUFCHATEAU

Harmonie Municipale

Fidèle à sa tradition, l'Harmonie municipale de Neufchâteau a fêté dignement la Sainte-Cécile.

Tout d'abord, le samedi 9 novembre en soirée, elle organise un très beau concert dans la salle des fêtes du groupe scolaire. Jamais encore cette salle n'a connu une telle affluence : 800 personnes étaient venues assister à ce concert. Le public était accueilli par Monsieur Jean Houillon, président. MM. Roussel, sous-préfet; Volquin, député-maire de la ville, et Monnotte, président de la Fédération vosgienne, étaient excusés. On notait la présence des adjoints : MM. Grandemange, Arnould, Tassel, Maurice; de MM. Marchal, vice-président; Becker, secrétaire général; de nombreux conseillers municipaux; de M. Carpentier, directeur de l'Harmonie municipale de Liffol-le-Grand; de nombreux présidents de sociétés locales; de nombreuses personnalités du corps enseignant et bien d'autres, dont nous nous excusons de ne pouvoir donner les noms. Ce fut tout d'abord un plaisir des yeux car, à l'occasion de cette soirée, les 92 musiciens étaient vêtus de leurs nouveaux costumes sobres mais très élégants et c'est dans une salle des fêtes rénovée et enrichie de magnifiques rideaux d'or que cette soirée débuta. Monsieur Lamblin, sous-directeur, dirigea le premier morceau de ce concert, défilé avec clairons, trompes de chasse, tambours, et qui nous montra une batterie-fanfane très brillante. La suite du programme était dirigée par Monsieur R. Laurent, directeur. Première partie de ce concert classique: ouverture, fantaisie, gavotte, etc., dont une valse « Capriccio-Valse », composée et arrangée par notre directeur Monsieur Laurent; cette composition étant admise par la SACEM. Le second acte du programme débutait avec trois œuvres exécutées par la formation « Juniors » fraîchement créée, soit 22 éléments âgés de 12 à 17 ans, ce fut une complète réussite si l'on en juge par les applaudissements du public. Ensuite, ce fut la remise de 52 diplômes aux élèves de l'école de musique; cette der-

nière compte actuellement plus de cent élèves. Alors venait la seconde partie du concert, une partie moderne avec des fantaisies de Jazz, boogie, paso-doble, soit six morceaux. L'auditoire fut ravi et on aura une idée de ce que fut cette belle soirée dont notre harmonie, ses chefs et ses animateurs peuvent être justement heureux et fiers.

Le dimanche 17 novembre, à 9 h. 30, quatre gerbes étaient déposées sur les tombes des anciens présidents et directeur.

9 h. 40, c'était le défilé de la salle de musique jusqu'à l'église Saint-Nicolas. Pendant la grand-messe, quatre magnifiques interprétations furent données, morceaux d'un style moderne et très apprécié. A noter que cette messe en musique amena en notre église un très grand nombre de fidèles et d'amateurs de musique. A l'issue de cette messe, c'est au monument des victimes de guerre que nos musiciens se dirigeaient pour y déposer une gerbe. Après le défilé dans les principales artères de la ville, la Maison de Retraite accueillait l'Harmonie municipale pour une aubade aux vieillards, puis ensuite l'hospice et, enfin, la cour d'honneur de l'hôpital, pour une aubade aux malades. Monsieur Rolland, directeur de cet établissement offrait un vin d'honneur à tous les musiciens et dirigeants.

C'est ensuite à la salle des fêtes municipale que cette belle phalange musicale se retrouvait autour d'une bonne table, sous la présidence de Monsieur le député-maire Volquin.

Vers 16 heures, M. Houillon, président, prit la parole pour saluer les invités de la journée et évoquer une année musicale particulièrement riche, au cours de laquelle l'Harmonie municipale a prêté son concours à des manifestations de plus en plus nombreuses sur le plan local, régional, sur la région parisienne et les Ardennes et en Allemagne, où elle sut faire apprécier son talent et son dynamisme.

M. Houillon poursuivait: « Grâce à des programmes divertissants, à une cadence accélérée et à la présence de tous les musiciens, la Société s'épanouit; de 65 exécutants il y a 4 ans, elle en compte aujourd'hui 92; en attendant la centaine qui marquera un maximum étant donné sa structure et ses moyens. L'éducation musicale se poursuit, l'orchestre champêtre voit sa renommée grandir, l'orchestre « Juniors » a obtenu un franc succès, les quatuors de saxophones et flûtes se portent bien. En terminant, M. Houillon remercia le maire et le Conseil municipal qui, ainsi que tous les membres bienfaiteurs, apportent à la Société tout leur concours moral et financier. A son tour, Monsieur Laurent, directeur, devait remercier ses musiciens pour l'effort fourni: « Si nous en sommes arrivés là, c'est grâce à vos efforts et le mérite vous en revient. Vous pouvez être fiers », leur dira-t-il. Merci pour le travail accompli, l'esprit de discipline consenti et la camaraderie. La perfection n'étant pas de ce monde, je vous demande de continuer, puis il termina en remerciant les musiciens venant de l'extérieur.

Le mot de la fin revenait à Monsieur le député-maire, très en verve parmi ses amis musiciens, et qui fut lui-même bien peiné de n'avoir pu assister au concert du samedi. La musique, dira-t-il encore, dans la cité, personne ne la contestera. Aussi est-ce au nom de tous que je viens vous dire merci et il poursuivait: « La musique, c'est chacun jouant sa partition pour tout le monde », et de souhaiter alors que, dans le monde actuel, chacun, tout en conservant son individualité, se mette ainsi au « service de l'autre » et il conclut: « A travers la musique, des choses merveilleuses sont faites qui nous reconfortent, amitié, volonté, générosité représentent un capital extraordinaire et constituent un exemple. Cet exemple, vous le donnez à la cité, à la région. A tous, merci de tout cœur.

Ensuite, ce fut la remise des décorations à 9 musiciens.

Après le repas, la formation champêtre de l'Harmonie municipale interpréta plusieurs morceaux de son répertoire et c'est très tard dans la soirée que se clôture dans l'unité cette belle fête de Sainte-Cécile.

Le Président de la F.M.V.

Imprim. « La Vigie de Dieppe »
Le gérant : J. SEMLER-COLLERY

Notre nouveau catalogue général n° 75 de 140 pages vous sera expédié aux environs du 15 MARS. Si vous êtes chef ou professeur de musique et que vous ne l'avez pas reçu à fin mars, veuillez nous le réclamer en précisant quelle société vous dirigez ou quel instrument vous enseignez. Nous vous l'enversons aussitôt. En attendant que nous vous présentions en septembre les nouveautés que nous préparons pour la rentrée et notamment diverses transcriptions d'œuvres classiques (Mozart, Vivaldi, etc...), des œuvres originales de tous genres, jazz symphonique, etc., nous venons de publier pour sacrifier à la mode un arrangement du plus grand succès actuel de la chanson: LE ZIZI, de Pierre PERRET, marche avec clairons (Tarif Bb).

Nous vous rappelons également notre récent arrangement de la chanson napolitaine créée par DALIDA: GIGI L'AMOROSO (Tarif D).

Les conducteurs de ces deux nouveautés peuvent être envoyés en communication à Messieurs les Chefs de Musique sur demande.

VIENT EGALEMENT DE PARAITRE :

LA TAVERNE ALSACIENNE

répertoire de 16 danses de caractère alsacien comprenant : 2 marches, 2 polkas, 4 mazurkas, 3 scottishs et 5 valse de divers auteurs pour 1er cornet ou bugle, 2ème cornet ou bugle, clarinette, accordéon ou grande flûte ut, baryton ou saxophone ténor, saxophone alto, trombone ut, alto ou cor mib, basse ou contrebasse sib et saxophone baryton.

Chaque recueil, pour chaque instrument, format giberne : 11.00 F.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (25) 38-11-58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES